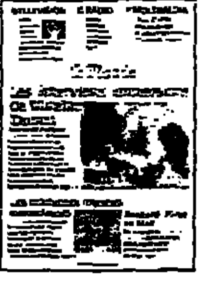


TÉLÉVISION-RADIO
MULTIMÉDIA

■ Deux jours avec Mireille Dumas
■ CD-ROM culturels, la France en pointe



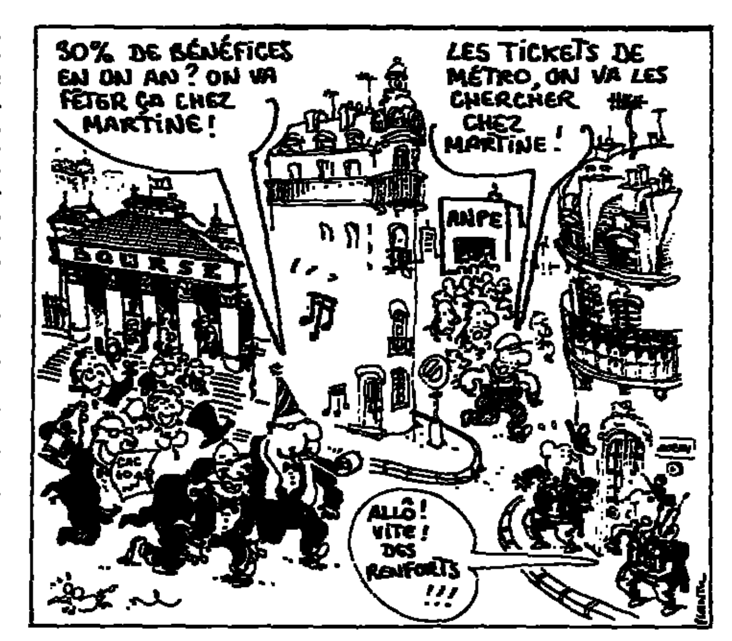
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16466 – 7,50 F — DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JANVIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Etat débloque 500 millions de francs en faveur des chômeurs de longue durée

Le gouvernement satisfait certaines revendications du mouvement des sans-emploi

DISCRET depuis le début du mouvement des chômeurs, le gouvernement a décidé de satisfaire certaines de ses revendications. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, devait ainsi annoncer, samedi 3 janvier, le déblocage par l'Etat de 500 millions de francs au profit de l'Unedic pour venir en aide aux chômeurs de longue durée. Cette somme sera consacrée au financement de l'allocation de formation-reclassement (AFR) qui est versée chaque mois à près de 200 000 personnes en formation. Alain Juppé avait décidé d'alléger de moitié, lors du renouvellement de la convention Unedic en décembre 1996, la participation de l'Etat au financement de cette allocation. Lionel Jospin a décidé de revenir sur cette décision, sans toutefois la remettre totalement en cause. L'allègement était en effet de 2,5 milliards de francs alors que la nouvelle contribution de l'Etat ne s'élèvera qu'à 500 millions de francs. Vendredi 2 janvier, au terme d'un déjeuner avec le premier ministre à Matignon, Mme Aubry a choisi de s'exprimer plus tôt que prévu sur son action dans la lutte contre l'exclusion. La conférence de presse était programmée dans un premier temps pour le mardi 6 janvier.

La ministre devait annoncer que le projet de loi de lutte contre les exclusions sera adopté par le conseil des ministres dès le premier trimestre, soit une accélération de trois mois par rapport au calendrier arrêté. Recevant, vendredi, les associations de chômeurs, le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot a décidé une baisse du coût des transports en commun pour les sans-emploi d'Ile-de-France pouvant aller jusqu'à 50 % du prix d'une carte orange deux zones.



Lire page 5

Algérie : plus de 750 civils auraient été assassinés en dix jours

LE QUOTIDIEN algérien *Liberté* a rapporté, samedi matin 3 janvier, le plus important carnage jamais perpétré au cours d'un mois de ramadan dans le pays. Selon les témoignages cités, 412 civils, dont nombre de *femmes et d'enfants*, ont été égorgés, mardi 30 décembre 1997, *premier jour* du mois de jeûne des musulmans, dans trois villages voisins de la région de Relizane. La tuerie aurait été accompagnée d'actes de barabarie, les corps des victimes ayant été mutilés à coups de hache. En dix jours, selon la presse, *plus de 750 civils auraient* été assassinés dans des attaques de *villages* et autres embuscades attribuées à des extrémistes islamistes.

Lire page 3

Le bilan des marchés

- La Bourse de Paris a bénéficié d'une hausse de 29,5 % en 1997
- La crise asiatique ouvre une période d'incertitudes
- Les experts se partagent sur l'évolution du dollar et des taux

Lire pages 10 à 12

■ L'Europe, les Kurdes et la Turquie

De *nouveaux navires chargés* d'émigrants seraient en route vers l'Italie. « *Toutes les demandes d'asile seront examinées cas par cas* », déclare au *Monde* le ministre de l'intérieur italien, Giorgio Napolitano. p. 4
et notre éditorial p. 9

■ Les Grands Lacs en guerre

Au Burundi comme au Rwanda, les guérillas hutues sont de plus en plus actives contre les régimes en place. L'ancien médiateur de l'ONU, Mohamed Sahnoun, explique au *Monde* les erreurs de la communauté internationale. p. 2

■ Informatiser les cabinets médicaux

Les médecins ont un délai de trois mois pour s'informatiser en bénéficiant de la prime gouvernementale de 9 000 francs. p. 6

■ Avis du médiateur

Thomas Ferenczi s'interroge sur le traitement de la violence dans les banlieues, *à partir des réactions de lecteurs* à notre enquête sur la délinquance aux Ulis. p. 9

■ Parrainer un enfant en France

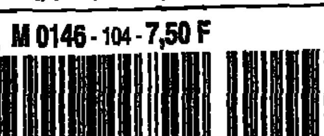
Le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) promeut un parrainage de proximité, toujours délicat à mettre en place. p. 14

■ « Grand Jury »

Elisabeth Guigou est l'invitée du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 4 janvier à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 104 - 7,50 F



Les « Amis » de la section « K » espionnent l'Europe pour Sa Majesté

LONDRES
de notre correspondant

« *Bien sûr que nous nous espionnons tous mutuellement ! De nos jours, il est aussi crucial de savoir ce que font nos alliés européens qu'il l'était de connaître un plan de bataille soviétique lors de la guerre froide...* » Les eurocrates seront sans doute émus d'apprendre que la Grande-Bretagne espionne ses partenaires de l'Union. C'est en effet ce que révèle un ancien officier du centre d'écoutes de Cheltenham (CGHQ) dans un documentaire de la BBC qui *devait être diffusé dimanche soir 4 janvier*. Intitulée « Comment devient-on secrétaire au Foreign Office ? », l'émission donne la parole à un ancien haut fonctionnaire de ce département des services secrets britanniques, mais sans révéler son identité. Membre de la section « K », chargée de l'Europe, il affirme que les informations recueillies permettent aux diplomates d'Albion d'étendre leur influence et *d'obtenir l'avantage au cours des négociations* ministérielles à Bruxelles.

« *Non, je suis désolé. Je ne peux rien dire sur la question. Il s'agit d'informations secrètes.* » Le « *no comment* » de Robin Cook, le secrétaire au Foreign Office, traduit l'embarras du gouvernement face à ces activités des « Amis », comme sont surnommés les fonctionnaires du MI-6, le célèbre service d'espionnage. Même s'il est sans doute un secret de Polichinelle sur le Vieux Continent, la révélation de cet espionnage européen ne pouvait plus mal tomber : depuis le 1er janvier, Londres assure pour six mois la présidence des Quinze. L'embarras est d'autant plus grand qu'en vertu d'un accord tacite, les espions de Sa Majesté évitent d'opérer aux Etats-Unis et qu'ils *transmettent automatiquement à la CIA les* renseignements les plus sensibles dans tous les domaines.

Ce n'est pas la première fois que les agissements du « *Secret Service* » défraient la chronique de l'entente européenne. En 1987, dans son livre *Spycatcher*, l'ancien « *plombier* » Peter Wright avait dévoilé comment il avait piégé l'ambassade de France à Londres, lors du *refus opposé au début des années 60 par le* général de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne *dans le marché commun*. Par la suite, le MI-6 avait été accusé *mezza voce* par le Quai d'Orsay d'espionner les sociétés françaises travaillant pour la défense. Il y a un an, le *Sunday Times* avait affirmé que, moyennant espèces trébuchantes, un ingénieur français basé à l'arsenal de Brest avait transmis au MI-6 les plans d'un système révolutionnaire de détection des sous-marins.

Certes, l'offensive du service secret britannique, comme sans doute celle de son équivalent français, la DGSE, porte désormais moins sur les enjeux militaires et stratégiques traditionnels que sur la recherche de marchés, les avancées technologiques et, surtout, les *grandes négociations commerciales internationales*. L'Europe semblant n'avoir été inventée que pour faire trébucher les premiers ministres britanniques, les informations dénichées par leurs « honorables correspondants » de l'autre côté du Channel sont bienvenues. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office de 1989 à 1995, estime que, grâce aux espions, il était mieux préparé que ses collègues *européens et capable de se montrer* plus « *retors* », plus « *dur* » dans la défense des intérêts de la Couronne...

Marc Roche

Grandes enjambées venues d'Afrique

LES ATHLÈTES africains ont amélioré neuf records du monde de demi-fond sur cinq distances (800 m, 2 miles, 5 000 m, 10 000 m et 3 000 m steeple) au cours de l'année 1997. Jamais les statistiques n'avaient enregistré de tels exploits. Le plafond est-il atteint ? Les championnats du *monde disputés* à Athènes *durant* l'été et, surtout, les meetings qui les ont suivis expliquent en partie ces performances.

Mais cette accumulation de temps exceptionnels, après plusieurs années de relative stagnation, a aussi été rendue possible par les efforts des responsables des *fédérations du Kenya et du Maroc* pour mieux encadrer leurs athlètes. Bilan, enquête et entretien.

Lire page 13

Les « régionalistes » contre l'Etat tutélaire

FAUT-IL étendre le rôle et les responsabilités des régions ? Que faire de ces assemblées pour lesquelles les Français vont être appelés à voter le 15 mars ? Les régions ont *longtemps souffert* d'un déficit d'identité, à l'inverse des communes et des départements, ancrés *dans la* tradition nationale. Mais l'échelon administratif le plus récent du système français des collectivités locales est aujourd'hui souvent perçu comme aussi le plus « moderne » et le plus pertinent à l'échelle de l'Europe. Cette relative jeunesse est aujourd'hui un atout. Dans une Europe ouverte et un espace mondialisé, l'avenir serait ainsi aux régions, voire aux macro-régions, pour lesquelles plaide depuis longtemps, par exemple, Jean-Louis Guigou, le patron de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Ce débat – et plus largement l'interrogation sur la *place des collectivités* locales, les unes par rapport aux autres et par rapport à l'Etat – a *rebondi au sein* du gouvernement, prenant un tour fortement politique, à l'occasion de la préparation du comité interministériel d'aménagement et de développement *du territoire* (Ciadt) du 15 décembre 1997, le premier réuni depuis le changement de majorité.

A quelques mois d'une échéance électorale importante, personne, au *sein de la majorité* plurielle, n'a intérêt à hausser le ton et à étaler des *divisions*, autour *de ces sujets*, *sur la* place publique. Pourtant, les divergences sont profondes entre les deux animateurs de cette discussion, Dominique Voynet (Verts), ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, et Jean-Pierre Chevènement (MDC), ministre de l'intérieur.

Ces deux ministres franc-comtois ont derrière eux un parcours et affichent des *personnalités politiques* tellement différentes qu'il n'est guère surprenant que leurs options divergent. D'un côté, M. Chevènement, qui incarne la tradition d'une gauche étatiste, a appuyé son opposition au traité de Maastricht sur la ligne de défense de l'Etat-nation. De l'autre, Dominique Voynet fait partie d'un mouvement écologiste qui a toujours défendu l'Europe des régions. Jean-Pierre Chevènement, fidèle à lui-même, rejette toute dilu*tion de l'autorité de l'Etat*, *garant de* l'intérêt général, qui se ferait au profit des régions et de l'Europe. Le ministre de l'intérieur s'inquiète que sa collègue de l'environnement ait supprimé, dans le futur projet de révision de *la loi* Pasqua sur l'aménagement du territoire, l'idée d'un « *schéma national* », qui figurait dans le texte du 4 février 1995, au profit de « *schémas régionaux* ». Même si Mme Voynet prend soin de préciser que l'Etat définira des « *principes prescriptifs* », donc contraignants, notamment à travers les « *schémas de services* », en matière, par exemple, de transports ou d'énergie.

Lors de la réunion des préfets organisée au lendemain du Ciadt, le 16 décembre, le ministre de l'intérieur a indiqué de façon claire aux *représentants* de l'Etat dans les départements et les régions sa doctrine et la teneur de son intervention au Ciadt : « *J'ai insisté*, a-t-il dit, *sur la nécessité qu'il y avait pour l'Etat d'avoir une vision globale de l'aménagement du territoire, qui ne se limite pas à la somme des propositions émanant des collectivités locales (...). L'Etat n'est pas un simple relais, ni un animateur de "partenaires" ; il doit donner l'impulsion. Il doit pour cela afficher clairement ses orientations et les faire connaître au travers d'un document d'orientation stratégique (...). C'est donc dans le cadre national, en tenant compte de notre environnement européen, que doit s'élaborer une stratégie, s'affirmer des choix et des priorités (...). Les collectivités locales et notamment les régions définiront de leur côté leurs orientations (...).* »

Jean-Louis Andreani

Lire la suite page 9

La Californie chez Coccinelle



EDWARD RUSCHA

DANS LE FIEF de Volkswagen, à Wolfsburg, le Kunstmuseum *constitue, depuis cinq ans, une importante collection d'art* contemporain et organise de remarquables expositions. Jusqu'au 1er février, il propose « Sunshine and Noir, Art in L. A. », première approche européenne de la scène artistique de la grande métropole californienne. Quelque deux cents peintures, sculptures, photos et vidéos d'une cin*quantaine d'artistes de Los Angeles, des années 60 à aujourd'hui, sont* réunies là avant d'être exposées au Musée de Rivoli, près de Turin.

Lire page 15

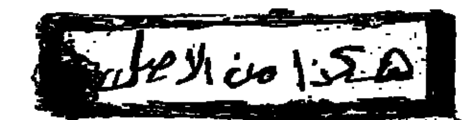
Le gentilhomme sévillan



RODRIGO DE ZAYAS

DE SES PARENTS il a hérité une bibliothèque de 35 000 volumes et des trésors artistiques. *Musicien de talent, écrivain* reconnu, érudit au savoir encyclopédique, il a lui-même arpenté le monde et va publier le quatrième tome de sa tétralogie sur l'histoire universelle, de la chute du royaume de Grenade à la création d'Israël. Dans son palais de Séville, Rodrigo de Zayas se sent « *comme un produit mixte de la culture latine et anglo-saxonne devant ce que je voudrais approcher : l'esprit analytique français* ». Portrait d'un humaniste rare.

Lire page 8



AFRIQUE La région des Grands Lacs demeure déstabilisée. Le Rwanda et le Burundi ont connu au mois de décembre 1997 les massacres les plus sanglants depuis deux ans, avec l'attaque du camp de réfugiés tutsis de Mudende et de l'aéroport de Bujumbura par des rebelles hutus. ● EN RÉPUBLIQUE démocratique du Congo, où ce furent les Hutus qui ont été massacrés l'hiver dernier, les combats se poursuivent également. ● L'ANCIEN MÉDIATEUR de l'ONU, Mohamed Sahnoun, explique au *Monde* les erreurs commises par la communauté internationale, notamment d'avoir uniquement considéré le problème régional à travers le prisme de l'ethnicité. Il prend la défense des nouveaux pouvoirs de Kigali, Bujumbura et Kinshasa, estimant que l'Occident ne doit pas condamner ceux qui n'avaient d'autre choix que de prendre le pouvoir par les armes.

Les combats s'intensifient dans la région des Grands Lacs

Les tueries et les affrontements se poursuivent au Rwanda, au Burundi et au Congo-Kinshasa. La recrudescence des violences entre les extrémistes hutus et les armées tutsies fait planer la menace d'une nouvelle guerre civile

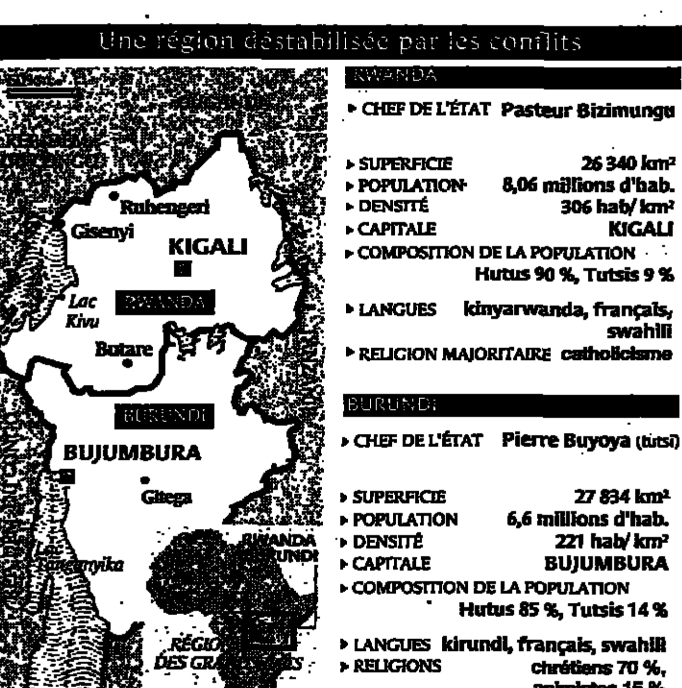
AU RWANDA et au Burundi, où la minorité tutsie s'est emparée du pouvoir respectivement en 1994 et 1996, la guerre continue. Les extrémistes hutus y mènent d'impitoyables raids, paraissant poursuivre les objectifs qui les guidaient lors du génocide rwandais de 1994, lorsque 500 000 à 800 000 Tutsis furent exterminés. Les armées rwandaise et burundaise répondent de plus en plus violemment à ces attaques, n'épargnant pas au passage la population hutue soupçonnée de pactiser avec les rebelles.

A travers ces affrontements, c'est toute l'Afrique des Grands Lacs qui est déstabilisée. Les combattants hutus sont implantés, outre au Rwanda et au Burundi, en Tanzanie et en République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), où ils mènent également des raids contre la population acquise au président Laurent-Désiré Kabila, l'allié de Kigali et de Bujumbura, qui ont contribué avec les Ougandais et les Angolais à le porter au pouvoir à Kinshasa.

Au Rwanda, le conflit s'est intensifié ces derniers mois. Les rebelles hutus, pour étendre leurs actions et parce qu'ils sont traqués par l'Armée patriotique rwandaise (APR), font preuve d'une extrême mobilité. Leurs cibles principales sont les prisons, où ils libèrent leurs camarades qui attendent de répondre devant la justice des crimes commis en 1994, et les villages et les camps de réfugiés tutsis, où ils massacrent et terrorisent les civils.

Leur dernier raid fut le plus meurtrier. L'attaque du camp de Mudende, peuplé essentiellement de Tutsis congolais, a fait, le 11 décembre 1997, entre trois cents morts, selon Kigali, et mille morts, selon des témoins des massacres. Depuis l'intensification de leurs actions, en mai, les extrémistes hutus s'en prennent prioritairement à des cibles civiles, et non plus militaires ou administratives.

Ces tueries sont qualifiées de *« génocide pur et simple »* par Kigali. Le fait est que les victimes sont assassinées pour le seul crime d'être nées tutsies. Un tract distribué par le groupuscule hutu Palir (Peuple armé pour la libération du Rwanda) ne laisse guère de doutes sur ses intentions : *« Dieu vous a livrés à nous pour que nous vous mangions comme de la pâte ! Nous ordonnons que vous tous, les Tutsis qui vivez dans les villes du Rwanda, partiez avant qu'il ne soit trop tard ! »* Washington, qui soutient activement Kigali, a annoncé, fin décembre, avoir entamé des consultations sur les mesures à prendre pour éviter un nouveau génocide au Rwanda.



RWANDA	
▸ CHEF DE L'ÉTAT	Pasteur Bizimungu
▸ SUPERFICIE	26 340 km²
▸ POPULATION	8,06 millions d'hab.
▸ DENSITÉ	306 hab/ km²
▸ CAPITALE	KIGALI
▸ COMPOSITION DE LA POPULATION	Hutus 90 %, Tutsis 9 %
▸ LANGUES	kinyarwanda, français, swahili
▸ RELIGION MAJORITAIRE	catholicisme

BURUNDI	
▸ CHEF DE L'ÉTAT	Pierre Buyoya (tutsi)
▸ SUPERFICIE	27 834 km²
▸ POPULATION	6,6 millions d'hab.
▸ DENSITÉ	221 hab/ km²
▸ CAPITALE	BUJUMBURA
▸ COMPOSITION DE LA POPULATION	Hutus 85 %, Tutsis 14 %
▸ LANGUES	kirundi, français, swahili
▸ RELIGIONS	chrétiens 70 %, animistes 15 %

« EN FINIR AVEC LES REBELLES »

Les Etats-Unis, influents dans la région des Grands Lacs, demeurent en revanche discrets, au grand dam d'organisations de défense des droits de l'homme, sur les exactions commises par l'Armée patriotique rwandaise (APR). Le processus n'est certes pas comparable : si les extrémistes hutus ont démontré, en 1994, leur volonté d'exterminer tous les Tutsis, ces derniers peuvent difficilement être soupçonnés d'entretenir un dessein semblable, les Hutus représentant 90 % de la population. Les autorités rwandaises ont une attitude paradoxale. Fin 1996, elles ont simultanément accepté le retour du Zaïre de plus d'un million de réfugiés hutus – dont certains nourrissent aujourd'hui les rangs de la rébellion – et massacré des dizaines de milliers de fuyards dans les forêts du Kivu.

Cet automne, alors que les rebelles accentuaient leur pression, l'APR a menacé de modifier sa stratégie à l'égard des civils hutus. *« Si la carotte ne fonctionne pas,* [l'armée] *utilisera le bâton »*, a déclaré un porte-parole, promettant d'*« en finir avec les rebelles et leurs collaborateurs »*. L'homme fort du Rwanda, le vice-président et ministre de la défense Paul Kagamé, a réitéré cette menace, le 1ᵉʳ janvier, en lançant un ultimatum aux habitants pour qu'ils cessent de collaborer avec les rebelles. Ils devront sinon en subir *« les conséquences »*, car le gouvernement, selon M. Kagamé, est déterminé *« à en finir avec ces miliciens »* au cours de l'année.

Mary Robinson, le haut-commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, a brisé, début décembre, le silence diplomatique sur la situation explosive au Rwanda, condamnant l'*« absence de politique volontariste de réconciliation »*, et dénonçant à la fois la multiplication des crimes perpétrés par les extrémistes hutus et l'augmentation des violences commises par l'APR. Amnesty International a affirmé que des centaines de civils hutus auraient été tués en représailles au massacre du camp de Mudende. *« Derrière chaque massacre, on en découvre un autre »*, souligne l'organisation humanitaire.

La situation demeure également très tendue au Burundi. L'attaque de l'aéroport de Bujumbura durant la nuit de la Saint-Sylvestre a démontré que la rébellion hutue est loin d'être vaincue, en dépit des mesures autoritaires prises par le pouvoir. Entre mille et deux mille combattants hutus ont massacré cent quatre-vingts habitants dans un village voisin, avant d'être poursuivis par l'armée, qui affirme avoir tué cent rebelles. Le major Pierre Buyoya, au pouvoir depuis le coup d'Etat de 1996, venait, dans son message de Nouvel An, d'affirmer que la situation s'était améliorée parce que la population hutue se désolidarisait peu à peu des mouvements rebelles.

Bujumbura n'a pas hésité, pour inciter les civils à « lâcher » les rebelles, à programmer des déplacements de population. Des dizaines de milliers de Hutus des collines ont été regroupés dans des camps. La population est ensuite utilisée pour pourchasser les rebelles ou pour détruire ses propres maisons. Pas une seule maison n'a par exemple échappé, selon une organisation internationale, au programme de destruction dans la commune de Butaganzwa, vidée de sa population.

Au Burundi comme au Rwanda, la rébellion pratique le terrorisme. Les cibles ne sont plus les camps militaires mais les villages ou les écoles. Et le régime livre des armes à la population dans le cadre d'un programme d'*« autodéfense civile »*, a reconnu le ministère de l'intérieur.

CHASSER LES « INTRUS »

Le processus de paix au Burundi, mené par l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, est complètement bloqué depuis le mois d'août 1997. Les efforts du médiateur ont été occultés par la tension persistante entre le Burundi et la Tanzanie, Bujumbura accusant les Tanzaniens d'avoir laissé les camps de réfugiés burundais devenir des sanctuaires d'entraînement pour la rébellion. En octobre, des accrochages entre les deux armées à la frontière avaient fait monter la tension, qui se traduit aujourd'hui par des communiqués plus ou moins belliqueux.

Les rébellions hutues rwandaise et burundaise soutiennent par ailleurs les Forces démocratiques alliées (FDA) à la frontière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Kampala et Kinshasa menacent depuis fin novembre de lancer une offensive militaire contre les combattants qui, cachés dans les monts Ruwenzori, à cheval sur la frontière, terrorisent les civils de la région.

Des groupes armés continuent également la lutte dans le Kivu, après le massacre par les soldats de Kigali et de M. Kabila de réfugiés hutus, l'hiver dernier. Ils ont attaqué, le 11 décembre, la ville de Bukavu, avant de fuir vers le Rwanda. Ces rebelles ne manquaient pas de moyens, disposant d'armes lourdes et diffusant par une station de radio clandestine des appels à la mobilisation des Hutus afin de chasser de la région les *« intrus »* tutsis.

Des organisations humanitaires prennent chaque jour la mesure de l'ampleur de la guerre en Afrique des Grands Lacs. Médecins sans frontières (MSF) a ainsi demandé, vendredi 2 janvier, la création de *« zones sûres »* pour la population. *« Les civils et les réfugiés sont pris au piège d'une guerre entre les forces gouvernementales et les groupes armés au Rwanda et dans le nord du Kivu,* constate MSF. *L'assistance humanitaire dans ces régions est presque réduite à néant car elles sont inaccessibles. »*

Rémy Ourdan

Paris condamne l'attaque de l'aéroport de Bujumbura

Le gouvernement français a *« fermement »* condamné, vendredi 2 janvier, l'attaque de l'aéroport de Bujumbura par la rébellion hutue et les combats qui ont suivi, et a affirmé son soutien à l'action du président du Burundi. *« Il paraît plus urgent que jamais qu'un dialogue constructif s'instaure en vue du retour à la paix et à la réconciliation nationale au Burundi »*, a affirmé un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

« La France soutient l'action du président Pierre Buyoya dans ce sens et en appelle à tous les Etats de la région pour qu'ils renouvellent leurs efforts pour l'établissement d'un climat de paix et de stabilité »*, a-t-il ajouté. Le bilan de l'attaque et des combats qui ont suivi serait, selon l'armée burundaise, d'au moins 284 morts (180 civils, 100 rebelles et 4 soldats). – *(AFP)

Un Français prisonnier à Kinshasa depuis quatre mois

Arrêté le 10 septembre 1997 et retenu dans une cellule de l'Agence nationale de renseignement (ANR) à Kinshasa, Jean-Marie Bergesio ne sait officiellement toujours pas ce que lui reproche le régime de Laurent-Désiré Kabila. Le Français, qui dirigeait une concession forestière à Kisangani, pourrait témoigner de massacres de réfugiés perpétrés par les soldats de M. Kabila. Deux pelleteuses mécaniques réquisitionnées dans son entreprise auraient servi à enterrer les cadavres dans des fosses. *« Nous avons entrepris des démarches afin qu'il puisse savoir ce qu'on lui reproche et organiser sa défense. En l'absence de chef d'inculpation, nous demandons qu'il soit libéré »*, déclare Yves Dutriaux au ministère des affaires étrangères.

Le Quai d'Orsay s'affirme *« préoccupé »* par la détention arbitraire de M. Bergesio. Une initiative devait être entreprise par l'Union européenne pour réclamer sa libération et celle de son compagnon de détention, le Belge Antoine Declerc, mais elle a été retardée. En attendant un signe de Kinshasa, un diplomate de l'ambassade de France rend visite à M. Bergesio une fois par semaine.

L'erreur consiste à voir la région par le prisme de l'ethnicité, selon l'ancien médiateur de l'ONU

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Avant de quitter ses fonctions d'envoyé spécial des Nations unies en Afrique des Grands Lacs, Mohamed Sahnoun a averti, en décembre 1997, le Conseil de sécurité que *« la situation dans la région des Grands Lacs est et risque de rester longtemps un sujet de préoccupation »*. Dans un entretien accordé au *Monde*, le diplomate algérien souligne que la *« faute originelle »* de la communauté internationale a été *« la gestion des pays des Grands Lacs autour de l'ethnicité »*. Il affirme avoir voulu privilégier une approche à long terme pour surmonter le *« problème ethnique »* entre les populations hutues et tutsies, notamment en créant des *« ponts économiques et sociaux »* entre les communautés : *« Les Hutus ont le pouvoir du nombre et les Tutsis le pouvoir des armes, mais ils savent qu'ils doivent vivre ensemble, et notre rôle est de faciliter cette coexistence. »*

Evoquant particulièrement le Burundi et le Rwanda, M. Sahnoun explique qu'étant donné la densité de la population rurale, *« la plus importante dans le monde »* après celle du Bangladesh, *« la lutte est surtout pour les ressources, pour la terre »*. Il a proposé un *« mini-plan Marshall »* pour aider les populations à reconstruire et à développer *« ensemble »* leurs pays. Cette proposition, qui est *« la seule solution pour sortir ces pays de leur situation dangereuse et désespérante »*, n'a pas été suivie. *« S'il n'y a pas un investissement de la communauté internationale, on risque de voir une situation de crise chronique, voire de nouvelle guerre civile. »*

Mohamed Sahnoun se montre plus compréhensif envers les dirigeants des pays de la région, qui ont pourtant pris le pouvoir par les armes. *« Il faut voir contre qui ils ont lutté,* dit-il. *Ils représentent certainement une amélioration par rapport aux gouvernements qu'ils ont renversés. »* Selon lui, il y aurait lieu de critiquer la prise de pouvoir par les armes *« si la possibilité avait existé de changer ces régimes par la voie politique ; mais elle n'existait pas »*. Au début de sa rébellion, rappelle-t-il, Laurent-Désiré Kabila *« ne demandait qu'à s'asseoir autour de la table de négociation avec le président Mobutu, mais cela lui a été refusé »*. Il explique que, malgré tout ce que l'on peut leur reprocher, les nouveaux régimes *« ont, pour la plupart, montré une véritable volonté, certes graduelle et timide, mais une volonté tout de même, de prendre des mesures pour la libéralisation »*.

Sous l'influence du président ougandais Yoweri Museveni, on assiste, explique M. Sahnoun, au *« remplacement graduel des oligarchies politico-militaires traditionnelles par une élite politique moderniste »*. Cette *« nouvelle génération de leaders africains »* se penche sur la réforme économique avant de penser à la démocratie *« au sens occidental »*. Elle a, estime le diplomate, *« réussi à créer un degré de prospérité et une certaine activité économique et industrielle »*. Pour lui, la communauté internationale a la responsabilité de *« signaler les insuffisances »* des nouveaux gouvernements, mais *« il est trop tôt pour les juger »*. *« Accordons-leur le bénéfice du doute »*, conclut-il.

A propos de l'ex-Zaïre, où il a entamé sa mission en février 1997, M. Sahnoun ne cache pas sa frustration à l'égard de l'attitude de certains pays. Il se dit *« étonné »* par *« des erreurs d'appréciation »* sur la situation avant la chute de Kinshasa en mai : *« Dans certaines capitales, on tentait systématiquement de me convaincre que la contre-offensive des forces zaïroises était une réalité, alors que je voyais de mes propres yeux que le régime de Mobutu était à sa fin. »* Si *« la démocratie dans ce qui est devenu le Congo démocratique se cherche encore »*, cela est lié aux *« erreurs »* de Mobutu, affirme-t-il.

Mohamed Sahnoun s'inquiète surtout pour la situation au Burundi. Il faudrait éviter, avertit-il, que les camps de réfugiés installés en Tanzanie *« ne deviennent la source de sérieux problèmes »* pour les relations entre les deux pays. Au Burundi, dit-il, *« le monde assiste, largement impuissant, à une saignée continue, avec en plus des sanctions économiques discutables puisqu'elles frappent surtout les populations civiles »*. Concernant le Rwanda, M. Sahnoun insiste sur *« une véritable responsabilité »* de la communauté internationale : *« Il faut reconnaître que nous avons fait des erreurs de gestion assez graves, avant, pendant et après le génocide. »*

> Les nouveaux dirigeants « représentent certainement une amélioration par rapport aux gouvernements qu'ils ont renversés »

Maintenant, étant donné le fait que Kigali a accepté le retour de plus d'un million de réfugiés hutus, le pays a besoin d'aide afin de pouvoir intégrer ces réfugiés dans l'économie, empêchant les populations de *« nourrir l'esprit de vengeance »* : *« Si les réfugiés se sentent en sécurité, s'ils ont l'espoir de pouvoir s'installer et de voir leurs enfants aller à l'école, ils ne penseront plus à s'engager dans de nouveaux conflits. »*

Le diplomate algérien se réjouit de la nouvelle proposition du premier ministre éthiopien en faveur de la création d'une *« commission de vérité »* composée d'*« éminentes personnalités »* pour une enquête sur les événements dans la région, depuis le génocide au Rwanda en 1994 jusqu'à la chute de Kinshasa en 1997 : *« Cela permettrait, peut-être, de créer une culture du pardon. »* Cette commission, explique-t-il, *« fera aussi le bilan de la gestion des crises par la communauté internationale »*. La proposition éthiopienne sera étudiée par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en février.

Mohamed Sahnoun tient enfin à signaler ses *« graves préoccupations »* sur le trafic d'armes dans le continent africain. *« La quantité d'armes qui arrivent en Afrique est effrayante,* dit-il, *aussi bien en Somalie, financées par la diaspora, qu'au Congo. Ces armes arrivent par bateaux, par camions et par avions, et des routes sont utilisées comme pistes d'atterrissage. »* Cet armement contribue à *« déclencher des conflits ou, au mieux, à les prolonger »*.

M. Sahnoun a lancé un appel au Conseil de sécurité de l'ONU pour réactiver la commission d'enquête chargée de ce problème. Cette commission a rendu trois rapports. Le dernier en date n'a toujours pas été étudié.

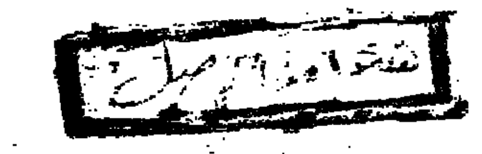
Afsané Bassir Pour

Le départ de Mohamed Sahnoun, diplomate atypique

Un an à peine après sa nomination comme représentant spécial des Nations unies pour la région des Grands Lacs, le diplomate algérien Mohamed Sahnoun *« prend ses distances »* avec l'ONU, même s'il continuera à effectuer des missions en Afrique. Avant de quitter son poste, le 22 décembre 1997, M. Sahnoun expliquait que sa décision allait lui permettre de faire *« des critiques objectives sur les méthodes de travail et l'approche de l'organisation »*.

Le départ de M. Sahnoun soulage de nombreux fonctionnaires de l'ONU, qui n'aimaient guère son approche très directe des problèmes ; en revanche, il est compréhensible pour ceux qui l'appréciaient. *« Mohamed Sahnoun est un grand diplomate, un sage. Il est la seule personne aux Nations unies avec une connaissance parfaite du continent africain,* explique un ambassadeur européen. *Mais l'expérience montre qu'il ne peut pas travailler à l'intérieur du système. »* – *(Corresp.)*





M. Moi remporte l'élection présidentielle au Kenya

Arrivé au pouvoir il y a vingt ans, le chef de l'Etat a su s'y maintenir grâce à un subtil mélange d'ouvertures et d'intimidations

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

De son vrai nom Daniel Toroitich arap Moi, l'un des derniers survivants de la « vieille garde » des dirigeants africains fêtera cette année ses vingt ans de pouvoir, après avoir remporté cette semaine son second mandat présidentiel de l'ère multipartite qu'il s'est résigné à instaurer en 1991.

PORTRAIT

Cet ancien instituteur qui a participé à l'indépendance n'a pas d'héritier

Accédant au pouvoir en 1978 à la mort de Jomo Kenyatta, le père de l'indépendance, M. Moi a, au fil des ans, neutralisé toute opposition jusqu'à présider, à la fin des années 80, un régime autocratique et répressif. Mais, face aux exigences démocratiques occidentales, il a prouvé ses talents de chef d'Etat pragmatique et s'est maintenu fermement au pouvoir en alternant ouvertures et intimidations sans jamais être formellement condamné par les bailleurs de fonds, qui apprécient la stabilité, unique dans la région, du Kenya.

Agé de soixante-quatorze ans, divorcé et père de sept enfants, M. Moi s'est lancé dans la politique en 1955 en quittant son poste d'instituteur. Né officiellement en 1924 à Baringo, dans la Rift Valley, orphelin à quatre ans, il a gardé les chèvres durant son enfance, marchant longuement chaque matin jusqu'à l'école. Il est issu de la petite tribu des Tigens, une des branches des Kalenjins, elle-même une ethnie mineure de l'échiquier tribal kenyan.

Il abandonne l'enseignement pour le Conseil législatif (Legco) constitué par les autorités coloniales afin de préparer le pays à l'autonomie. Dans la marche vers l'indépendance, il est de toutes les négociations avec Londres. Il fonde bientôt la Kenya African Democratic Union (KADU) regroupant les petites tribus qui craignent d'être marginalisées par les puissants Kikuyus ou Luos, dont les plus fameux représentants sont respectivement Jomo Kenyatta et Oginga Odinga.

Il entre au gouvernement lors de l'indépendance, en 1963. A la demande de Jomo Kenyatta, il dissout la KADU. Ce geste n'est pas étranger à sa nomination, en 1967, à la vice-présidence, où il seconde fidèlement le « Mzee » (l'Ancien) jusqu'à sa mort et auquel il succède conformément à la Constitution. Craignant peut-être d'être évincé par les Kikuyus, qui n'ont jamais vu en lui qu'un président temporaire, il ne tarde pas à durcir le régime, officialisant la Kenya African National Union (KANU) en parti unique.

En 1982, une tentative de coup d'Etat militaire lui offre un prétexte pour renforcer son pouvoir, s'appuyant davantage sur les politiciens kalenjins et, au niveau économique, sur les commerçants d'origine indienne, pour faire pièce aux omniprésents hommes d'affaires kikuyus. Les élections de 1988, massivement fraudées, font la preuve de son impopularité grandissante mais il concentre tous les pouvoirs et réprime toute contestation. En 1990, Robert Ouko, le ministre des affaires étrangères – que les Etats-Unis voyaient comme son successeur – est assassiné, et le chef de l'Etat fait jeter en prison un ancien ministre qui avait réclamé le multipartisme. Il rejette ce système sous prétexte qu'il ravivera le tribalisme, mais les pressions des donateurs, qui gèlent leur assistance, ont raison de son obstination. Dès lors, il montre une remarquable habileté à démocratiser suffisamment son régime pour plaire aux bailleurs de fonds, sans jamais perdre le contrôle du pays.

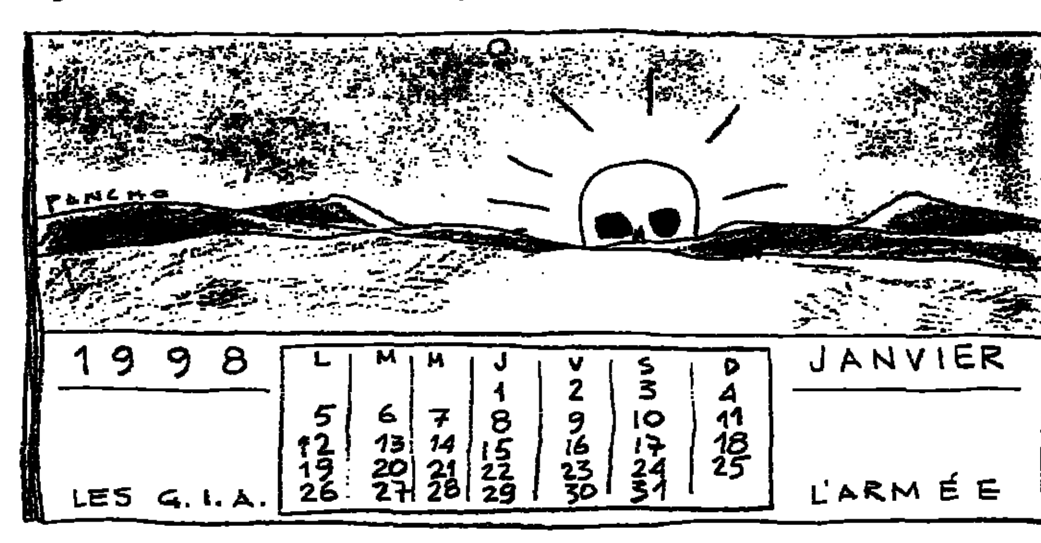
Le mode de scrutin (majoritaire à un tour) et les divisions de l'opposition ont facilité les victoires de Daniel arap Moi, qui a pu gagner sans fraude outrancière. Le nouveau mandat qu'il vient de remporter est, en principe, son dernier, mais M. Moi ne semble pas avoir désigné d'héritier. Les barons du régime devraient s'affronter pour la succession.

Jean Hélène

L'Ouest algérien aurait été le théâtre d'une tuerie sans précédent depuis le début du ramadan

Le journal « Liberté » annonce l'assassinat de 412 civils

Le plus grand quotidien francophone privé du pays rapportait, samedi matin 3 janvier, qu'un carnage a été commis dans trois village de l'ouest de l'Algérie, dans la région de Relizane, mardi 30 décembre, premier jour du jeûne de ramadan. En moins d'une dizaine de jours, plus de 750 civils ont été assassinés dans des attaques similaires et autres embuscades attribuées par la presse aux islamistes des GIA.



LE DÉBUT DU MOIS du ramadan a confirmé les pires appréhensions en Algérie. Trois villages de la wilaya de Belizane, à 250 km à l'ouest d'Alger, ont été victimes dans la nuit du 30 au 31 décembre 1997 de l'un des pires massacres connus en Algérie, selon le quotidien *Liberté*.

La promptitude des autorités à publier un comuniqué officiel, lu à la télévision, faisant état de 78 morts et 64 blessés, dont 25 dans un état grave, faisait craindre un bilan beaucoup plus lourd. Les spécialistes de l'Algérie notent qu'en général les autorités s'abstiennent de donner des informations sur les massacres et que les rares fois où elles le font, comme ce fut le cas lors de la tuerie qui a fait plus de 250 morts à Bentalha, le 23 septembre, c'est pour précéder les rumeurs d'un bilan beaucoup plus grave. Les Algériens ont pris l'habitude de multiplier par trois les chiffres des bilans officiels.

Le quotidien *Liberté* (proche du RCD) faisait ainsi état de 412 morts et *El Watan* parlait de plus de 400 morts dans ce carnage de la nuit du 30 au 31. L'attaque a touché trois villages, Ouled Sahrine, El Abdel-Kherarba et Ould Mohamed Bentayeb, à l'heure de la rupture du jeûne. *Liberté* décrit des scènes d'horreur insoutenables et affirme qu'il s'agit d'un « *véritable génocide exécuté dans des conditions particulièrement horribles* ». « *Tués à la hache ou au sabre, les victimes ont été ensuite mutilées, décapitées et démembrées pour certaines. Femmes, enfants, vieillards. Les bébés sont violemment projetés contre les murs. Personne n'a été épargné par cette entreprise barbare. Seuls quelques miraculés ont eu la vie sauve en réussissant à s'enfuir* », poursuit *Liberté*.

Selon les mêmes sources, une dizaine de femmes ont été enlevées par les auteurs de la sanglante expédition, qui, par son horreur, rappelle celles de Raïs et de Bentalha. La télévision algérienne avait annoncé en début de soirée vendredi que les témoignages des rescapés de la région de Belizane allaient être diffusés. L'attente a été vaine puisque la télévision, sans explication, a renoncé à la diffusion de ces témoignages.

Les responsables algériens, soucieux de donner une image plus positive d'une Algérie sortie de la crise, grâce au « *parachèvement de l'édifice institutionnel* » avec la mise en place d'un Sénat, la semaine dernière, paraissent ne plus savoir comment gérer les annonces de massacres devenus quasi quotidiens et de plus en plus sanglants.

TRIANGLE DE LA MORT

Dans la presse algérienne, on parle d'un nouveau triangle de la mort dans l'Oranie et Tiaret, Tissemsilt et Chlef. Une superficie encore plus grande que le fameux triangle du centre du pays, théâtre des pires carnages de l'été 1997. En fait, c'est tout l'arrière-pays et le tissu de villages qui subissent les horreurs de la violence. De nombreuses personnes ont quitté leur douars pour les grandes agglomérations et grossissent le rang des exilés de l'intérieur. Les routes de l'ouest du pays sont évitées à partir de 15 heures. Les automobilistes qui font les trajets s'efforcent d'être de retour à Alger avant 14 heures.

A Chebli, dans la Mitidja, une attaque d'un groupe armé a été repoussée par les milices. Trois assaillants ont été tués. A Alger, à Frais-Vallon, un groupe de jeunes a été mitraillé dans la soirée de vendredi, après la rupture de jeûne. Le bilan est d'un mort et de quatre blessés. Dans un éditorial, *El Watan* souligne l'immense responsabilité du président Liamine Zeroual, doté de tous les pouvoirs : « *Interpellé par l'extrême gravité de la situation, le président de la République ne manquera pas d'être amené à se déterminer plus clairement et à se positionner. Son pouvoir est-il destiné à sa propre gloire ou le met-il au service de son peuple...* »

Dans la soirée de vendredi, la télévision algérienne a ouvert son bulletin d'information sur l'installation du Haut-Conseil islamique, confié à un ancien ministre, Abdelmadjid Meziane.

Service international

COMMENTAIRE

QUESTIONS DE LÉGITIMITÉ

Il y a quelques jours, Alger se targuait d'avoir parachevé, avec la mise en place d'un Conseil de la nation (Sénat), une vaste réforme des institutions qui donnait au régime toute sa « légitimité ». Comme à l'accoutumée, un ministre, en l'espèce celui de la coopération, Lahcène Moussaoui, assurait que la violence n'était plus que résiduelle : « *C'est le dernier sursaut de la bête enragée* », disait-il.

Si l'information du quotidien *Liberté* est vraie, « *le dernier sursaut* » est un peu plus monstrueux encore que tous les autres : quatre cent douze habitants de trois villages de l'Ouest algérien égorgés mardi 30 décembre 1997, au premier jour du mois de ramadan. Et l'on est en droit de s'interroger sur la « légitimité » sinon d'un gouvernement, du moins d'une politique qui paraît chaque jour un peu moins à même d'assurer la sécurité des Algériens. Du 23 décembre au 1er janvier, la presse égrenait déjà une liste de massacres ayant fait quelque trois cents morts. Le carnage rapporté par *Liberté* – qui cite des témoignages recueillis sur place – porterait à près de huit cents le nombre d'Algériens victimes de la violence politico-religieuse dans le pays dans les derniers jours de 1997. Difficile dans ces conditions d'accorder beaucoup de crédit aux déclarations d'un gouvernement qui parle de « *normalisation* » et assure, entre deux massacres, que le terrorisme islamiste est sur le point d'être écrasé.

Si, en revanche, l'information du quotidien *Liberté* est erronée – exagérée ou sans fondement –, on est en droit, cette fois, de s'interroger sur la « légitimité » d'un régime dont certains dans diffusent pareilles rumeurs dans la presse, à des fins mystérieuses mais dont on imagine volontiers qu'elles pourraient tenir à l'incessante lutte pour la prépondérance au sein du pouvoir.

Alain Frachon

Perspectives de reprise des pourparlers entre la Chine et Taïwan

La chute des investissements extérieurs a encouragé Pékin à trouver une solution

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Suspendues depuis plus de deux ans, les conversations « *non officielles* » entre la Chine continentale et Taïwan semblent en passe d'être réactivées, si l'on en juge par les déclarations récentes des deux protagonistes. A l'occasion de la nouvelle année, ceux-ci ont émis des « *appels* » pressants à la reprise de ces pourparlers; qui engagent les gouvernements en fait bien plus qu'ils ne veulent le dire.

Les présidents des deux organismes para-gouvernementaux spécialisés, Wang Daohan pour le continent et Ku Chen-fu pour Taïwan, s'étaient rencontrés une première fois, en 1993, à Singapour pour lancer ces discussions sur les aspects techniques des rapports entre les deux rives du détroit de Formose. Les pourparlers furent ensuite gelés par Pékin après le voyage du chef de l'Etat taïwanais (non reconnu par Pékin), Lee Teng-hui, aux Etats-Unis en juin 1995. Ce voyage fut suivi par la tension militaire qui culmina en février-mars 1996, contraignant les Etats-Unis à s'interposer par un massif déploiement naval dans les environs du détroit. Depuis, Taïwan réclamait, pour revenir à la table des pourparlers, que Pékin mette fin à ses « *menaces militaires* ». La Chine, elle, se refuse par principe à renoncer à l'usage éventuel de la force pour ramener l'île rétive dans le giron national.

Mais la donne a quelque peu changé au cours de 1997. Du côté de la Chine continentale, deux hypothèques ont été levées : Deng Xiaoping est mort et son héritier, Jiang Zemin, est plus sûr de lui-même depuis la tenue du 15e congrès du Parti communiste chinois. A l'extérieur, la rétrocession de Hongkong s'est déroulée sans anicroche majeure, et M. Jiang a pu effectuer une visite, dans l'ensemble « réussie », aux Etats-Unis.

A Taïwan, la situation est plus délicate. Le Kuomintang, parti (dit « nationaliste ») que préside Lee Teng-hui, a essuyé une défaite électorale historique à un scrutin préfectoral, le 29 novembre 1997, face à une opposition prônant l'indépendance d'une île dont le parti au pouvoir continue, officiellement, à se réclamer de l'idéal d'une Chine unique. A terme, le maintien aux commandes du Kuomintang – sur lequel Pékin avait cru toujours pouvoir compter – n'est plus garanti.

« COOPÉRATION ÉCONOMIQUE »

Autant de raisons pour que Pékin recherche une issue à l'impasse, surtout si l'on en ajoute une, plus prosaïque : l'investissement extérieur annoncé sur le continent a chuté de 33 % au cours des onze premiers mois de 1997. La crise financière asiatique n'arrange pas les affaires de Pékin. Les capitaux des Chinois de la diaspora disponibles pour le continent ne peuvent que se raréfier. Ceux de Taïwan, eux, restent plus largement disponibles, et leur destination naturelle est le continent. Rien de surprenant, donc, à voir le négociateur de Pékin proclamer, dès la nouvelle année, que « *les divergences politiques ne doivent pas faire obstacle à la coopération économique à travers le détroit* ». Jiang Zemin lui-même a réitéré à la même occasion l'exhortation à une reprise du dialogue « *dans l'intérêt national* ».

Taïpeh souhaiterait une once de concessions supplémentaires. Le vice-président, Lien Chan, candidat non déclaré à la succession de Lee Teng-hui en l'an 2000, a émis le voeu que puisse s'instaurer entre les deux rives un « *cadre de travail (...) similaire à celui qui existait entre les Allemagne de l'Est et de l'Ouest avant leur réunification* ». La pression des milieux d'affaires va en s'acroissant pour une reprise des pourparlers. Des journaux poussent le gouvernement à lever l'interdit frappant, depuis 1949, les liaisons directes postales, maritimes et aériennes, avec le « frère ennemi ». Interdit que Pékin voudrait voir tomber et qui est d'ores et déjà très largement contourné ou ignoré, d'autant plus facilement que la fiction des détours *via* Hongkong, « *pays tiers* », n'a plus lieu d'être depuis que l'ex-colonie est redevenue chinoise.

Pékin n'en est pas, pour autant, à renoncer à ses objectifs à long terme. M. Wang a évoqué la nécessité de trouver des « *procédures en vue de discussions politiques* ». La Chine veut aboutir à un accord pour la cessation formelle des hostilités entre les deux rives du détroit. Pareil accord, pour Taïwan, est inacceptable s'il signifie que l'île serait mise en demeure de cesser de s'armer. C'est la considération principale qui la contraint à poursuivre sa stratégie, controversée même à domicile, de diplomatie « souple », c'est-à-dire pas trop regardante sur le protocole. Ainsi, Lien Chan s'est rendu à Singapour pour une « *partie de golf* » de quatre jours au Nouvel An. Ce qui lui a permis de rencontrer les dirigeants locaux. De tels voyages agacent Pékin... qui n'y peut rien.

Francis Deron

Une interminable série de massacres

Les tueries qui ont fait 412 morts dans la région de Relizane (Ouest algérien), selon la presse, portent à 762 le nombre de morts en dix jours, selon des bilans partiels. De nombreux massacres ont eu lieu en 1997, dont certains ont fait plus de cent victimes :

- **Les 30-31 juillet**, une centaine de personnes sont assassinées dans les départements de Blida (sud d'Alger) et d'Ain-Defla (120 kilomètres au sud-ouest d'Alger).
- **Le 3 août**, ce sont 111 personnes qui sont victimes d'une série de tueries, toujours dans les départements de Blida et d'Ain-Defla.
- **Les 24-25 août** : 117 personnes sont tuées dans quatre massacres au sud d'Alger, près de Tlemcen (extrême ouest) et dans un attentat à la bombe dans un marché au centre d'Alger.
- **Le 29 août**, entre 200 et 300 personnes sont égorgées, selon des témoins, 98 selon un bilan officiel, dans la localité de Raïs, près d'Alger.
- **Le 23 septembre**, plus de 250 personnes sont égorgées, mutilées ou brûlées à Bentalha (sud d'Alger).
- **Le 24 décembre** : entre 81 et 120 personnes, selon la presse, 48 selon les autorités, sont massacrées dans la région de Tiaret (20 kilomètres au sud d'Alger).

Plus de 60 000 personnes ont trouvé la mort depuis le début des troubles en 1992, selon des estimations occidentales. – *(AFP.)*

La Turquie est embarrassée par les vagues d'émigrés clandestins partant de son territoire

L'Allemagne appelle l'Italie à renforcer les contrôles à ses frontières

Après l'arrivée, jeudi 1er janvier, en Italie, d'un deuxième bateau transportant des clandestins en provenance de Turquie, l'agence de presse kurde DEM a annoncé que d'autres navires seraient en route. Ankara a dénoncé ce qu'il considère comme un trafic finançant des terroristes. L'Allemagne a appelé Rome à renforcer les contrôles à ses frontières. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

ISTANBUL
de notre correspondante

Après l'arrivée, ces derniers jours, au large de l'Italie, de deux bateaux d'immigrés clandestins en provenance de Turquie, l'agence kurde de presse DEM, a annoncé, vendredi 2 janvier, que d'autres navires seraient en route avec un millier de personnes. Le même jour, l'Agence anatolienne annonçait que vingt personnes, dont seize originaires du Pakistan et quatre du Bangladesh, ont été arrêtés dans la province turque d'Izmir, d'où ils espéraient embarquer clandestinement à destination d'une île grecque.

Ankara a réagi négativement aux déclarations du ministre italien de l'intérieur, Giorgio Napolitano, qui a affirmé qu'« *il n'y a pas de doute que la persécution* [des Kurdes] *en Irak et dans certaines régions de Turquie existe* ». Aux yeux d'Ankara, ces immigrants ne fuient pas l'oppression politique mais des difficultés économiques. Selon les Turcs, les conditions de vie particulièrement difficiles au nord de l'Irak, soumis aux sanctions de l'ONU et déchiré par des conflits inter-kurdes, sont des facteurs importants.

Le problème des réfugiés clandestins avait déjà fait l'objet de discussions lors de la visite en Turquie, en novembre, d'un haut responsable du ministère italien de l'intérieur. Les deux pays avaient alors accepté d'échanger des informations et de coopérer. Jusqu'à présent, toutefois, le problème était limité à des groupes restreints qui espéraient atteindre une des nombreuses îles grecques de la mer Egée.

Mais au cours des derniers jours, la question a pris une tout autre ampleur. « *C'est une sorte de crime organisé. C'est un problème important. Nous nous en occupons sérieusement et nous sommes ouverts à la coopération* », avait déclaré en début de semaine le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Necati Utkan. Les autorités turques ont dénoncé ce trafic d'émigrants clandestins qui, selon elles, « *a pour but de financer des organisations criminelles internationales, à commencer par l'organisation terroriste du PKK* (Parti des travailleurs du Kurdistan) ».

L'Allemagne, avec laquelle la Turquie entretient actuellement des relations très tendues, a également manifesté son émoi. Le ministère allemand de l'intérieur s'est inquiété, vendredi 2 janvier, d'un possible afflux de clandestins kurdes dans le pays. « *L'expérience prouve que les clandestins qui arrivent en Grèce ou en Italie n'y restent pas mais qu'ils cherchent à gagner l'Allemagne ou les Pays-Bas* », a expliqué un porte-parole du ministère, Roger Kiel. Le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, a pour sa part appelé l'Italie à renforcer les contrôles à ses frontières. Rome doit, tout comme Bonn, se préoccuper de faire respecter les accords de Schengen, et l'Allemagne n'a pas à payer les pots cassés pour les manquements des autres pays, a-t-il ajouté.

Nicole Pope

Giorgio Napolitano, ministre italien de l'intérieur

« Toutes les demandes d'asile de Kurdes seront examinées cas par cas »

– Pourquoi l'Italie a-t-elle décidé de donner l'asile politique aux réfugiés kurdes ?

– Le gouvernement italien a estimé qu'il y avait une situation de discrimination, de persécution, de conflit dont les populations kurdes ou une partie d'entre elles sont victimes. Toutes les demandes d'asile seront examinées cas par cas par une commission. Comme les Kurdes ont sans doute le désir de se rendre en Allemagne ou dans d'autres pays, il est important que l'Italie souligne le fait qu'après l'entrée en vigueur de la convention de Dublin chaque étranger qui souhaite faire la demande d'asile politique doit le faire dans le premier pays européen où il arrive. Nous allons prendre nos responsabilités. Nous ne devons pas favoriser un simple passage à travers l'Italie. Au contraire, il s'agit d'empêcher, de décourager efficacement la tendance à poursuivre son chemin au-delà de la frontière avec la France ou avec l'Autriche en direction de l'Allemagne, de la Hollande. Cette décision a donc une signification de loyauté vis-à-vis de nos partenaires.

– Si l'afflux de réfugiés augmente, que ferez-vous et comment allez-vous régler le problème des non-Kurdes ?

– La décision de considérer de façon positive les demandes d'asile des Kurdes n'est qu'un des éléments de la position du gouvernement italien. Le deuxième est de frapper par une action de police coordonnée à l'échelle internationale l'organisation de ce trafic. Il semble qu'une partie de l'argent soit payée au départ et le reste à l'arrivée, le plus souvent en Allemagne, par les communautés kurdes installées dans ce pays. Grâce à la coopération entre les polices française et italienne, nous avons arrêté, le 17 décembre à Vintimille, dix-neuf personnes, surtout turques, dont des membres d'une de ces organisations. Nous devons poursuivre dans cette voie.

» Le troisième élément de la position italienne est de soulever encore une fois au niveau européen mais aussi international la question des droits des Kurdes en Irak et en Turquie. Le problème n'est pas seulement posé par les Italiens. J'ai participé le 4 décembre, à Bruxelles, au conseil des ministres des affaires intérieures et de la justice, et le 15 décembre, à Vienne, au comité exécutif Schengen. Au cours de ces deux réunions on a parlé de la situation des Kurdes, de la violation des droits de l'homme, des droits de cette ethnie. Il est important d'arriver, au niveau européen au moins, à une appréciation commune de la situation, à des critères communs sur la question du droit d'asile pour les Kurdes. Pour le moment, l'Italie estime qu'il y a une base pour accorder ce droit d'asile comme l'a déjà fait l'Allemagne, dans des milliers de cas.

– Apparemment l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie ne sont pas d'accord sur cette question de l'asile ?

– Le ministre de l'intérieur autrichien, Karl Schloegl, a simplement dit qu'il n'était pas d'accord pour que l'Italie donne la possibilité aux Kurdes de se rendre dans un autre pays européen, qu'elle ne pouvait que donner l'asile ou refouler. Nous avons choisi une de ces deux voies. En ce qui concerne l'Allemagne, il s'agit de renforcer les contrôles aux frontières. Nous l'avons déjà fait. Mais tout le monde comprend que la surveillance des frontières maritimes est particulière. Lorsqu'un navire arrive avec des centaines de personnes, on ne peut le couler au canon. Mais nous sommes ouverts à toute suggestion et coopération.

– Etes-vous entré en contact avec le gouvernement turc et quelle a été son attitude ? Y a-t-il eu un engagement de faire cesser ces départs ?

– Il n'y a pas, jusqu'à présent, d'engagement satisfaisant. Immédiatement après le débarquement de plus de huit cents réfugiés du début du mois de novembre, mon sous-secrétaire s'est rendu à Ankara. Nous avons décidé des échanges d'informations entre les deux polices et une collaboration plus opérationnelle. J'espère qu'elle va donner des résultats. Au cours des dernières quarante-huit heures, il y a eu des échanges d'informations sur les organisateurs de ce trafic qui devient une source de plus en plus importante de profit pour le crime organisé.

– En principe la nouvelle loi sur l'immigration va entrer en vigueur à la fin du mois de janvier. Que changera-t-elle pour les Kurdes ?

– La nouvelle loi ne concerne pas le droit d'asile. A ce sujet, nous travaillons à une modification qui donnera la possibilité de décider, dans un délai très court, si les demandes d'asile sont manifestement infondées. Il y a aussi les cas de protection temporaire, une catégorie juridique en cours de définition par la Commission européenne. C'est ce qui s'est passé pour l'exode des Albanais en mars 1997, lors de la crise dramatique qu'a vécue ce pays. C'était une situation d'urgence mais temporaire. Pour six mois, nous les acceptions et ensuite il y a eu les rapatriements. Mais ce n'est pas la voie choisie pour les Kurdes. Je vous rappelle aussi que, dans le traité d'Amsterdam, il est précisé que la politique d'asile et la politique d'immigration doivent, toutes les deux, devenir des politiques communes. J'en suis profondément convaincu. Sinon chacun cherche à aller dans le pays où l'asile est concédé le plus facilement. Je sais cependant qu'il faudra du temps pour arriver à des politiques réellement communes.

– L'entrée de l'Italie dans l'espace Schengen, prévue pour le 31 mars en ce qui concerne les frontières terrestres et maritimes, ne va-t-elle pas être retardée ?

– Absolument pas. L'important, c'est la coopération entre les gouvernements et les polices. Nous avons signé une convention de coopération transfrontalière avec la France à Chambéry en octobre et nous sommes en train de définir une convention identique avec l'Allemagne et l'Autriche, une convention trilatérale à laquelle la France va peut-être s'associer.

Propos recueillis par Michel Bôle-Richard

Amnesty International est préoccupée par les procédures en vigueur en Europe

AU MOMENT où les Etats membres de l'Union européenne (UE) réfléchissent aux dispositifs « *à instaurer ou à renforcer* » pour empêcher les Irakiens – kurdes ou non kurdes – d'accéder à leur territoire « *ou pour les en refouler plus aisément* », l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International tire une sonnette d'alarme dans une note rendue publique mercredi 31 décembre.

Pour Amnesty, le problème ne doit pas être traité uniquement sous l'aspect de la lutte contre l'immigration clandestine ou de la lutte contre les passeurs, mais doit tenir compte des causes qui sont à l'origine de l'afflux massif de ces Irakiens, même s'il n'est pas toujours aisé de distinguer ceux d'entre eux qui fuient les menaces ou les persécutions.

Dressant un état des lieux des pratiques en cours au sein de l'Union européenne pour ce qui concerne les demandeurs d'asile et les réfugiés, Amnesty brosse aussi un bref aperçu des violations des droits de l'homme en Irak et des conditions d'accueil des réfugiés dans deux pays voisins de l'Irak, la Turquie et l'Iran. Cet aperçu est d'autant plus utile que, remarque l'organisation, « *les Etats vont jusqu'à envisager la négociation d'un accord de réadmission avec la Turquie, et certains Etats semblent prévoir un renvoi dans le nord de l'Irak* ». « *Chaque cas*, estime Amnesty, *doit être considéré individuellement* » et « *chaque personne doit avoir accès à une procédure d'asile équitable et satisfaisante et à un examen approfondi de sa demande de protection* ».

« PAS D'EXAMEN APPROFONDI »

Conformément à une résolution (non contraignante) adoptée en 1992 par les Etats membres de l'UE, les renvois des demandeurs d'asile vers des pays tiers « *sont pratiqués par plusieurs pays européens* », note Amnesty. Cette résolution « *définit des règles de procédure selon lesquelles les demandeurs d'asile qui ont transité par certains pays seraient renvoyés vers ces pays sans examen approfondi de leur demande d'asile* ». Certains Etats membres de l'UE ont intégré cette résolution dans leur législation « *et/ou dressé les listes des pays tiers "sûrs"* » qui varient d'un Etat à l'autre.

Cette même politique est « *peu à peu également suivie par les pays d'Europe centrale et orientale* », ajoute Amnesty, qui fait remarquer que dans une telle situation, le risque est grand que la demande d'asile ne soit nulle part « *examinée au fond* ». Aussi, les Etats européens sont-ils invités à « *mettre un terme à ces pratiques* » et à « *obtenir la garantie du pays tiers "sûr", au cas par cas, que le demandeur pourra avoir accès à une procédure d'asile équitable et satisfaisante* ».

A l'appui de ses craintes, Amnesty rapporte les observations de sa section française, qui a relevé que plusieurs centaines d'Irakiens sont entrés en France au cours des derniers mois, « *souvent en vue de gagner l'Allemagne, et que la plupart des ces personnes ont été refoulées* ». « *Il semble que beaucoup soient renvoyées en Italie où elles sont accueillies temporairement* » puis refoulées vers le pays par lequel elles avaient transité auparavant.

Amnesty rappelle que lors d'une réunion les 4 et 5 décembre, le conseil des ministres de la justice et des affaires intérieures (JAI) de l'UE a fait plusieurs propositions pour faire face à l'afflux massif de demandeurs d'asile et d'immigrants illégaux « *en provenance notamment du nord de l'Irak* ». Le JAI a proposé « *le renforcement des contrôles aux frontières extérieures, l'intensification de la lutte contre les filières de passeurs, des missions d'assistance et d'information à effectuer en amont des frontières, dans les aéroports et les ports maritimes de certains pays tiers de transit* ».

Compte tenu du fait qu'un grand nombre des personnes concernées « *méritent une protection, la question d'une adaptation des procédures d'asile a été également soulevée, en vue de les harmoniser si nécessaire, en plein respect du principe de non-refoulement et des autres principes de la convention de Genève sur le statut des réfugiés de 1951* ».

A l'attention des gouvernements européens, Amnesty rappelle la situation qui prévaut dans le nord de l'Irak, d'où partent les réfugiés et où le Parti démocratique du Kurdistan et l'Union patriotique du Kurdistan non seulement s'entretuent mais se livrent « *à des arrestations massives et à des exécutions extrajudiciaires et font disparaître des gens* ». Les agents du gouvernement irakien sévissent aussi dans cette région.

Deux pays voisins de l'Irak, la Turquie et l'Iran, n'offrent pas les conditions idéales pour l'accueil des réfugiés, souligne Amnesty, qui exprime « *ses craintes en ce qui concerne la protection des réfugiés non européens en Turquie* » et rappelle que l'Iran accueille déjà, selon les statistiques officielles, 580 000 Irakiens (521 000 Kurdes et 58 400 Arabes de la région des marais, au sud de l'Irak).

M. Na.

Pékin dément avoir offert l'asile à Pol Pot

BANGKOK. L'ambassade de Chine à Phnom Penh a démenti, jeudi 1er janvier, la rumeur selon laquelle Pol Pot se serait « *échappé* » du Cambodge pour se réfugier en Chine. Deux journaux cambodgiens avaient attribué cette « *information* » au général Nhiek Bun Chhay, qui commande les partisans armés du prince Ranariddh qui se trouvent dans le Nord-Est cambodgien, à la frontière thaïlandaise, où ils se défendent avec l'aide des Khmers rouges de la base proche d'Anlong Veng. Contacté par le bureau de l'AFP à Bangkok, Nhiek Bun Chhay s'est contenté de déclarer qu'il était également au courant de cette rumeur qui traîne depuis trois semaines. La Chine a récemment livré du matériel de transport militaire à Hun Sen, au pouvoir à Phnom Penh. – *(Corresp.)*

La Malaisie projette de renvoyer un million de travailleurs étrangers

LA MALAISIE prévoit de renvoyer chez eux environ un million de travailleurs immigrés en raison de la crise économique frappant le pays, a indiqué, vendredi 2 janvier, le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Tajol Rosli Ghazali. Le ministre a précisé qu'une telle décision était « *en accord avec la politique du gouvernement visant à réduire le nombre de travailleurs étrangers afin de protéger l'emploi des Malais* ». La plupart des deux millions d'immigrés en situation régulière vivant en Malaisie viennent de l'Indonésie, mais aussi de l'Inde, du Bangladesh ou de Thaïlande. L'agence de presse malaise Bernama a précisé que ces étrangers seraient renvoyés « *conformément à la décision de certains secteurs d'activité de réduire leur personnel en raison du ralentissement de l'économie* ».

Le président tchèque confirme la composition du gouvernement

LE PRÉSIDENT Vaclav Havel a officiellement installé, vendredi 2 janvier, le nouveau gouvernement tchèque du premier ministre Josef Tosovsky (47 ans), ancien gouverneur de la Banque nationale (CNB). Ce nouveau gouvernement, dont l'âge moyen ne dépasse pas 44 ans, compte neuf nouveaux ministres sur dix-sept, dont le ministre de la défense, Michal Lobkowicz (33 ans) et celui de l'intérieur, Cyril Svoboda (41 ans), ainsi que le ministre sans portefeuille et porte-parole, Vladimir Mlynar (31 ans).

ASIE

■ **THAÏLANDE : la police a abattu un présumé séparatiste musulman,** jeudi 1er janvier, dans la province de Naratiwat, au sud du royaume. L'un de ses complices a pris la fuite. Les deux hommes avaient lancé une grenade contre un commissariat du district, blessant légèrement un policier. Cette attaque fait suite à l'explosion d'une bombe dans une école, qui a fait, lundi, trois morts et douze blessés. L'extrême sud de la Thaïlande est agitée depuis des années par une campagne séparatiste de la minorité musulmane. – *(AFP.)*

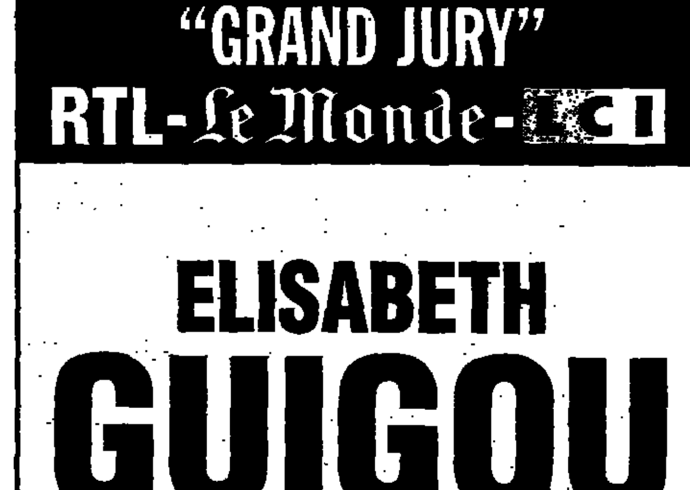
PROCHE-ORIENT

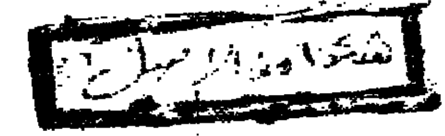
■ **IRAN : le guide de la République islamique, Ali Khameneï, a affirmé,** vendredi 2 janvier, qu'il n'existait au sein du régime aucune « *tendance* » favorable à une reprise du dialogue et des relations avec les Etats-Unis. Cette intervention intervient après une déclaration du nouveau président, Mohammad Khatami, en faveur d'un « *dialogue entre les peuples* », y compris celui des Etats-Unis, auquel il a l'intention de s'adresser prochainement. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : l'épidémie de choléra** qui sévit dans la région de Kisangani, théâtre d'inondations, a déjà fait 211 morts, principalement de jeunes soldats. Plus de 1 000 personnes sont malades. La crue du fleuve Congo a également provoqué des centaines de cas de malnutrition. – *(AFP.)*

■ **NIGER : onze personnes ont été interpellées** après la découverte d'un complot pour tenter d'assassiner le président nigérien, Ibrahim Baré Maïnassara, et plusieurs personnalités du pays. Outre huit membres présumés du commando, la police a arrêté deux responsables de l'opposition, dont l'ancien premier ministre, Hama Amadou, présenté comme le cerveau de l'opération. M. Amadou a démenti ces accusations, et l'opposition dénonce l'autoritarisme du pouvoir. – *(AFP.)*





PRÉCARITÉ Les ministres ont commencé à intervenir directement dans le conflit entre les associations de chômeurs et l'Unedic. Jean-Claude Gayssot les a reçues, vendredi 2 janvier, et a décidé une aide aux sans-emploi d'Ile-de-France pouvant aller jusqu'à 50 % du coût d'une Carte orange deux zones. ● MARTINE AUBRY devait tenir, samedi, une conférence de presse pour annoncer que l'Etat allait accorder 500 millions de francs à l'Unedic afin de concourir au *financement de l'allocation formation-reclassement* dont bénéficient les chômeurs de longue durée. Elle devait également préciser que le projet de loi sur l'exclusion sera présenté *dès le premier trimestre*. ● JACQUES CHIRAC, en recevant les vœux du gouvernement, vendredi, a déclaré que *« si les actions du gouvernement pour lutter contre les injustices sociales ont une efficacité, c'est dans l'intérêt de l'ensemble des Français ».*

L'Etat débloque 500 millions de francs pour aider les chômeurs de longue durée

Martine Aubry devait annoncer, samedi 3 janvier, le versement d'une dotation exceptionnelle à l'Unedic et avancer de trois mois la préparation du projet de loi sur l'exclusion. Jean-Claude Gayssot a décidé de baisser le prix des transports pour les sans-emploi en région parisienne

LA LUTTE contre l'exclusion n'attend plus. Au terme d'un déjeuner à l'Hôtel Matignon avec le premier ministre, vendredi 2 janvier, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a décidé brusquement d'avancer, toutes affaires cessantes, une conférence de presse qui n'avait été prévue que pour le mardi 6 janvier : elle devait donc avoir lieu samedi 3 janvier. Objet : faire le point sur son action dans le domaine de l'exclusion. De façon impérative s'ajoute la nécessité de montrer que le gouvernement n'est pas resté inactif, comme l'impression a pu en être donnée depuis le début du mouvement d'occupation d'antennes de l'Assedic par des chômeurs.

D'un *point de vue politique*, il est apparu maladroit de prévoir une expression publique de Mme Aubry seulement mardi alors que d'autres ministres sont les invités, dimanche, d'émissions télévisées. Evidemment interrogés sur ces occupations et l'attitude du gouvernement, tant Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, sur TF 1, que Dominique Voynet, ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire, sur France 3, auraient été contraints à des *généralités* dans l'attente de précisions venant de la ministre directement compétente.

Celle-ci a donc choisi de ne pas différer davantage ses annonces. La *principale d'entre elles devait être* le déblocage de 500 millions de francs de l'Etat au profit de l'Unedic. Cette somme concerne l'allocation de formation-reclassement (AFR) qui *se substitue à l'allocation* unique dégressive pour les allocataires en formation répondant à certains critères. L'AFR permet à son bénéficiaire, lorsqu'il a travaillé au moins six mois, de suivre une formation, d'un maximum de trois ans, de nature à faciliter son reclassement, en donnant la priorité aux chômeurs faiblement qualifiés. Selon la CFDT, ce sont 180 000 à 200 000 chômeurs qui sont, chaque mois, en formation AFR. Alain Juppé avait décidé, lors du renouvellement de la *convention Unedic en décembre* 1996, d'alléger la participation de l'Etat au financement de cette allocation.

Mme Aubry devait également rappeler *les mesures prises par le gouvernement* depuis le début du conflit. On estime à Matignon que celles-ci sont faiblement médiatisées car elles ont essentiellement une application *locale*. La ministre devait ainsi énumérer les instructions qui ont été données aux préfets pour répondre, à chaque fois que cela était possible, à des besoins justifiés. A Marseille, le montant de l'aide globale débloquée a atteint 14 millions de francs. Cette somme, dans les Bouches-du-Rhône comme dans d'autres départements, a été rassemblée à partir de reliquats de l'Unedic et de la caisse d'allocations familiales.

Enfin, la ministre de l'emploi devait *annoncer une accélération* dans le dépôt du projet de loi sur l'exclusion que le gouverenement prépare depuis plusieurs mois : le texte sera soumis à un conseil des *ministres au premier trimestre*. Par rapport aux prévisions établies en novembre 1997, ceci correspond à une accélération de trois mois. Les pouvoirs publics estiment que le travail interministériel est suffisamment avancé pour permettre ce nouveau calendrier.

Mme Aubry devait aussi rendre public le contenu de trois circulaires. La première tend à corriger les dérives qui ont été constatées, ces dernières années, dans l'accès aux contrats emploi-solidarité (CES).

Destinés à l'origine aux personnes les plus en difficulté, qui ont besoin au minimum de formation pour se rapprocher du monde du travail, *ces contrats ont peu à peu* été ouverts à d'autres catégories de chômeurs. Le ministère demande donc au préfet de recentrer ces mesures sur leur mission première.

Une autre circulaire est consacrée à la relance du volet insertion du RMI, considéré par les acteurs sociaux comme insuffisant. En 1996, en effet, la moitié seulement de allocataires avaient signé un contrat d'insertion, comme la loi l'exige pour tous théoriquement. Le ministère demande d'abord aux préfets de faciliter l'accès des bénéficiaires du RMI aux mesures d'emploi aidé, en fixant des objectifs chiffrés. Les RMistes de moins de trente ans devront voir leur accès aux emplois-jeunes facilité. Tous les allocataires présents dans le dispositif depuis sa première années d'existence, en 1989, soit environ 100 000 personnes, devront être reçus *individuellement pour établir des* nouveaux contrats d'insertion conformes à leur situation.

Le troisième texte doit s'attaquer aux difficultés rencontrées par les *acteurs du secteur de l'insertion* par l'économique. La circulaire entend renforcer le soutien financier apporté par l'Etat aux entreprises d'insertion, généralement destinées à des publics en très grande difficulté.

Olivier Biffaud et Jérôme Fenoglio

M. Chirac souhaite la réussite de M. Jospin dans la lutte contre les injustices sociales

L'ÉCHANGE traditionnel des vœux entre le premier ministre et le président de la République, vendredi 2 janvier, a donné l'occasion à Lionel Jospin et à Jacques Chirac de faire assaut d'amabilités sur fond d'actualité sociale. Le chef du gouvernement a souligné dans ses vœux au chef de l'Etat que *« notre société a toujours à craindre d'un individualisme exacerbé, de la tentation du repli sur soi, mais aussi de l'incertitude et de la peur du lendemain que suscite le chômage, de la persistance des inégalités sociales, de la désespérance de ceux qui sont accablés par les difficultés matérielles et psychologiques de l'existence »*.

Selon Catherine Trautmann, ministre de la culture et porte-parole du gouvernement, le chef de l'Etat a affirmé que *« ce qui est bon de ce point de vue pour le gouvernement est bon pour le pays »*. Pour sa part, la porte-parole du président de la République, Catherine Colonna, a expliqué que M. Chirac a estimé que *« si les actions du gouvernement pour lutter contre les injustices sociales ont une efficacité, c'est dans l'intérêt de l'ensemble des Français »*. En novembre 1997, lors du sommet européen de Luxembourg sur l'emploi, le chef de l'Etat avait mis le premier ministre en garde contre *« le mirage des expérimentations hasardeuses »*, faisant une allusion à peine voilée à l'abaissement de la durée hebdomadaire légale du travail à 35 heures par voie législative. Cet accroc au consensus de la cohabitation avait donné lieu à une réponse aussi humoristique que cinglante de M. Jospin, quelques jours plus tard.

SOUCI DE CONSENSUS

Le temps d'une cérémonie de vœux de Nouvel An, les deux têtes de l'exécutif ont donné, selon l'appréciation de Mme Trautmann, une tonalité *« sereine et tranquille »* à la cohabitation. On ne cache pas, dans l'entourage du premier ministre, que les différences d'appréciation entre les deux hommes n'ont pas pour autant disparu mais l'*opinion* admettrait mal que le caractère républicain et consensuel de ces cérémonies soit écorné. Ce souci semble partagé à l'Elysée car sa porte-parole a indiqué que, faisant référence au travail du gouvernement dans le domaine social, le président a souhaité *« au-delà des différences d'opinion, que cette action réussisse puisqu'elle est tournée vers l'intérêt général, une notion partagée autant par le premier ministre que par lui-même »*.

Ni M. Jospin ni M. Chirac n'ont donc trop insisté sur les divergences, chacun préférant souligner leurs situations respectives. *« L'esprit de la République veut aussi que les institutions fonctionnent conformément à la volonté de nos concitoyens »*, a dit le premier ministre. *« Vous conduisez avec l'appui de votre majorité la politique que vous avez déterminée et je remplis mes fonctions d'autorité et d'arbitrage en veillant, comme vous, au respect de notre Constitution »*, lui a répondu le président. Il a réaffirmé qu'en cas de désaccord entre les deux pôles de l'exécutif il continuera à dire ce qu'il estime nécessaire : *« Mandaté par les Français, j'ai le devoir d'exprimer ce que je crois être l'intérêt supérieur du pays. »*

RÉFORMES « INÉLUCTABLES »

A ce titre, M. Chirac veut que le gouvernement conduise à leur terme les réformes engagées depuis le début du septennat (protection sociale, professionnalisation des armées et restructuration des industries de défense, réforme de l'Etat, justice, adaptation des services publics au contexte concurrentiel européen) et qu'il juge *« inéluctables »*. *« Il y va de l'avenir, de la modernité et de la place de notre pays »*, a souligné le chef de l'Etat. Au premier rang, il a placé la chance du passage à l'euro dont *« la puissance peut être un élément positif pour la lutte contre le chômage qui est prioritaire »*.

O. B.

Le coût des transports va baisser pour les chômeurs d'Ile-de-France

APRÈS trois semaines d'occupation d'antennes des Assedic, le gouvernement semble pressé d'aboutir. Avant Martine Aubry, Jean-Claude Gayssot, ministre des *transports a, vendredi 2 janvier*, lâché du lest, en direction des chômeurs d'Ile-de-France. A l'issue d'une réunion, où, pour la première fois, les associations en pointe dans le mouvement – AC !, APEIS, MNCP et le comité des « privés d'emplois » CGT – ont été officiellement reçues par un membre du gouvernement, un accord a été trouvé pour que les demandeurs d'emploi franciliens ne paient plus que 50 % de leur Carte orange. Les conditions de cet accord ont été critiquées par la CFDT Ile-de-France, qui, vendredi, dans un communiqué, a dénoncé une *« rencontre partisane »* qui *« s'adresse à des associations opposées à la réforme des fonds sociaux et à leur utilisation pour le financement du transport des chômeurs »*.

L'aide au transport des chômeurs prend la forme d'un « chèque mobilité », d'une valeur unitaire de 50 francs, qui pourra être échangé contre des titres de transport (carnet de tickets ou coupons de Carte orange). Les chômeurs les plus en difficulté (allocataire de l'ASS, du RMI et de l'AUD dont le revenu est inférieur à 4 000 francs) recevront un nombre de chèques pouvant représenter jusqu'à 1 400 francs pour l'année, soit la moitié du prix d'une Carte orange, deux zones.

Le coût de la mesure, estimé à 390 millions de francs, devrait être financé à 50 % par l'Etat (ministère de l'emploi et Syndicat des transports parisiens) et à 50 % par les *Assedic de la région parisienne*, la région et, après délibération des conseils généraux, par les huit départements d'Ile-de-France. Pour les jeunes demandeurs d'emploi de moins de vingt-six ans en projet d'insertion, une aide de 1 000 ou 1 400 francs sera versée, en fonction de l'aide reçue par le conseil général.

ESTIMATIONS DIVERGENTES

Très positives du côté de Jean-Claude Gayssot, qui estimait que ce dispositif répondait à *« une revendication qui n'est pas démesurée »* et à *« une aspiration à la dignité »*, les réactions étaient plus mitigées chez les organisations de chômeurs. Selon le ministère, ce dispositif touche *« 80 % environ de la population concernée, soit 270 000 personnes »* alors que Robert Crémieux du MNCP a chiffré *« à 800 000 le nombre de chômeurs qui devraient être concernés »*. *Pour Claire Villiers, porte-parole* d'AC !, *« c'est une petite marche sur un long escalier qu'il faut continuer de gravir »*. La CGT d'Ile-de-France a aussi estimé qu'il fallait *« poursuivre les actions qui vont permettre d'aller plus loin »*.

Le dispositif adopté ne concerne que l'Ile-de-France, car, rappelle le ministère, sur *« les 107 autorités organisatrices de transport, 102 ont déjà pris des mesures d'aides au transport pour les chômeurs »*.

Les collectifs de chômeurs ont continué, vendredi, leurs actions en occupant treize antennes Assedic, dont huit dans les Bouches-du-Rhône. Les autres bureaux occupés se trouvent à Arras (Pas-de-Calais), Poissy (Yvelines), Brive (Corrèze), Saint-Dié (Vosges), Fourmies (Nord). A Bourges, une quinzaine de membres d'une association de chômeurs du Cher ont occupé en fin de matinée l'antenne des Assedic pour faire signer *une pétition réclamant des « étrennes »*. A Nantes, une centaine de chômeurs ont occupé en début d'après-midi le centre communal d'action sociale, à l'initiative de AC !.

A Paris, les quelque trente personnes qui occupent depuis mardi un local du centre d'action sociale, boulevard Diderot, déclarent avoir obtenu pour 68 chômeurs une prime de 1 000 francs de la Ville de Paris, mais réclament encore 2 000 francs pour chacun à la préfecture. La préfecture de Paris affirme avoir mis en place une cellule d'urgence pour examiner au cas par cas 82 dossiers de demandeurs d'emploi présentant tout l'éventail des situations les plus précaires à Paris. Selon la préfecture, les dossiers *« seront travaillés ce week-end »*, la cellule n'ayant trouvé de solution à aucun des dossiers, vendredi après-midi.

Alors que la CFDT est le seul syndicat à ne pas s'être exprimé officiellement, les opposants internes réunis au sein de l'association Tous ensemble ont demandé aux syndicats de salariés, gestionnaires de l'Unedic, que préside Nicole Notat, de prendre *« immédiatement des initiatives »* en vue d'un *« revenu de remplacement »* pour les exclus.

Alain Beuve-Méry

La province a donné l'exemple

A Grenoble, le Syndicat mixte des transports en commun délivre 40 tickets gratuits par mois aux demandeurs d'emploi, sur justification. A Rennes, une carte de transport gratuit est délivrée sous conditions de ressources, aux chômeurs, par le centre communal d'action sociale. A Strasbourg, la Compagnie des transports délivre des tickets de bus aux personnes défavorisées par l'intermédiaire de son service d'aide social ; elle a aussi créé un titre de transport à tarif réduit pour celles en cours d'insertion. La communauté urbaine de Lille a mis en place un système de gratuité des transports pour les chômeurs depuis décembre 1994, mais seulement 15 % des ayants droit font usage de cette possibilité. Le conseil général des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille viennent de signer une convention qui garantira la gratuité des transports marseillais aux RMIstes.

Les hausses du mois de janvier

PRESTATIONS SOCIALES

● **Les prestations familiales** sont revalorisées de 1,1 % au 1er janvier. L'augmentation rétroactive de 0,85 % pour l'année 1995, rendue obligatoire par un arrêt du Conseil d'Etat sera appliquée au cours du premier semestre 1998.

● **Le revenu minimum d'insertion (RMI)** augmente de 1,1 % au 1er janvier, passant à 2 429,42 francs par mois pour une personne seule et à 3 644,13 francs si l'allocataire a une personne à charge.

● **L'allocation de solidarité spécifique (ASS)**, versée sous certaines conditions aux demandeurs d'emploi qui ont épuisé leurs droits à l'assurance-chômage, est augmentée de 2 % au 1er janvier, avec effet rétroactif au 1er juillet 1997. Elle passe de 74,01 francs par jour à 75,49 francs, au 1er janvier (2 345 francs par mois environ). Une seconde revalorisation de 1 % interviendra au 1er juillet 1998 (76,24 francs).

● **Pensions vieillesse** : le régime de base des *retraites* et le *minimum* vieillesse augmentent de 1,1 %. Le minimum vieillesse passe de 41 197 francs à 41 651 francs par an, pour une personne seule au 1er janvier. Elle passe pour un couple de 73 906 francs à 74 720 francs, pour un couple (6 226,66 francs par mois). Il n'y a pas de revalorisation des retraites complémentaires.

● **Autres prestations** : les pensions d'invalidité, rentes d'accident du travail, allocations aux adultes handicapés, indemnités journalières maladie et accidents du travail sont également augmentées de 1,1 %.

● **Sécurité sociale** : le plafond mensuel de la Sécurité sociale passe de 13 720 francs à 14 090 francs, soit une hausse de 2,7 %.

TAXES

● **La redevance télé** pour un poste noir et blanc passe au 1er janvier de 445 francs à 471 francs. Pour un poste couleurs, elle passe de 700 francs à 735 francs.

● **Les timbres fiscaux** *pour la* carte nationale d'identité passe de 150 francs à 160 francs, pour le passeport de 350 francs à 400 francs, pour la carte de séjour des étrangers de 200 francs à 220 francs, les droits d'examen du permis de conduire passe de 200 francs à 250 francs ; la pénalité libératoire pour les chèques impayés passe de 120 francs à 150 francs.

● **Les tabacs** : l'augmentation moyenne des *tarifs des cigarettes* sera de 3,7 % à compter du 5 janvier.

● **La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP)** est relevée uniformément de 8 centimes le litre (soit une hausse de 9,65 centimes à la pompe), quel que soit le carburant, essence ou gazole, à compter du 11 janvier. Pour le GPL et le gaz naturel véhicule, elle diminue de 8 %.

CSG généralisée et allocations familiales plafonnées

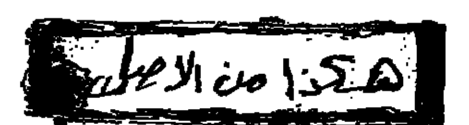
L'ANNÉE 1997 a été marquée par deux réformes majeures dans le domaine *social et familial, qui entrent* en vigueur au 1er janvier. Pour mieux asseoir les ressources de la Sécurité sociale sur tous les revenus, y compris ceux de l'épargne, la cotisation maladie des salariés, des fonctionnaires, des indépendants, des chômeurs et des retraités est transférée sur la contribution sociale *généralisée (CSG) à compter du* 1er janvier.

Pour les salariés, elle tombe de 5,5 % du salaire brut à 0,75 %, tandis que le taux de la CSG passe de 3,4 % à 7,5 %. Pour les retraités imposables et les chômeurs ayant une allocation supérieure au SMIC, la *cotisation maladie est supprimée et la* CSG augmente de 2,8 points. Un problème se pose toujours pour les professions indépendantes, le gouvernement affirmant que seuls les hauts revenus seront légèrement pénalisés. En revanche, l'Etat-patron s'est engagé à compenser les pertes de pouvoir d'achat que subi*raient ses 2,5 millions de fonction*naires.

L'autre grande réforme touche les allocations familiales, qui seront versées sous conditions de ressources. Pour en bénéficier, un ménage avec deux enfants où un seul des parents travaille devra disposer *d'un revenu inférieur à 25 000 francs* net par mois (avant abattements fiscaux). Ce plafond sera majoré de 7 000 francs si les deux parents ont un emploi, et de 5 000 francs pour chaque enfant supplémentaire à partir du troisième. Environ 350 000 foyers devraient être touchés par cette réforme, que le gouvernement *s'est toutefois engagé* à revoir dès 1998. Il envisage de la remplacer, en 1999, par un abaissement du plafonnement du quotient familial ou une intégration des « allocs » dans le revenu imposable.

L'allocation de garde d'enfant à domicile (AGED), dont bénéficient *actuellement 67 000 familles*, va être réduite de moitié, passant de 12 836 francs par trimestre (prise en charge de cotisations sociales) à 6 400 francs. Toutefois, pour les familles ayant moins de 300 000 francs de revenus net annuels, la réduction de l'AGED ne sera que de 25 % (et non de 50 %). Enfin, la réduction d'impôt pour l'emploi d'une personne à domicile sera limitée à 22 500 francs par an, au lieu de 45 000 francs.

Jean-Michel Bezat



SOCIÉTÉ

SANTÉ Le gouvernement a décidé de relancer l'informatisation des cabinets médicaux, rendue obligatoire par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale. Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont annoncé, mercredi 31 décembre, une série de mesures destinées à accélérer un processus maintes fois retardé. ● NOËL RENAUDIN, qui vient du ministère des finances, a été nommé « M. Informatique de santé ». Il sera chargé de coordonner le travail des ministères et de veiller au respect des règles déontologiques. ● LES PROFESSIONNELS de l'informatique évaluent le marché potentiel pour l'équipement des cabinets à 12 milliards de francs. Ils s'inquiètent des réticences des médecins, estimant que nombre d'entre eux vivent l'informatisation *« comme un contrôle de leur activité »*.

Le plan d'informatisation des cabinets médicaux est relancé

Le gouvernement a annoncé une série de mesures visant à accélérer l'entrée de l'informatique chez les 120 000 médecins libéraux. L'équipement obligatoire, parfois vécu comme « un outil de coercition », se heurte à de fortes réticences

DEUX ANS après son lancement en fanfare, le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale a toujours des ratés, et l'année 1997 devrait se terminer sur un nouveau dérapage des dépenses d'assurance-maladie, notamment dans le secteur de la médecine de ville. Le retard pris dans l'informatisation du système de santé n'est pas étranger à cet échec sur le front de la maîtrise des dépenses, aucun instrument efficace n'étant encore opérationnel pour assurer à la fois une amélioration de la qualité des soins et un contrôle efficace de l'activité médicale.

Le ministère de l'emploi et de la solidarité a donc décidé de *« redonner souffle »* à un processus qui a suivi un développement pour le moins chaotique depuis le milieu des années 80. Il a annoncé, mercredi 31 décembre, une série de mesures qui pourraient faire de 1998 l'an 1 d'une véritable généralisation des outils informatiques au sein du système de santé (*Le Monde* du 2 janvier).

Martine Aubry et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, ont commencé par nommer un « M. Informatique de santé », qui aura des attributions très larges, tout en prenant soin de laisser à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) la maîtrise d'ouvrage du projet de carte à puce santé Sesam-Vitale.

Noël Renaudin, qui était jusqu'à présent chef de la mission de contrôle d'Etat « Sécurité sociale, action sociale, santé » au ministère des finances, devra, selon Mme Aubry, mener *« une réflexion stratégique permanente sur le développement et les implications possibles »* de cette informatisation : aide à la prescription, développement des échanges d'informations entre professionnels, services aux acteurs du système de soins, etc.

VEILLER À LA COHÉRENCE

Il devra aussi veiller au *« respect des prescriptions de sécurité et des règles de déontologie »*, une exigence capitale dans un domaine aussi sensible que celui de l'information médicale.

La coordination des différentes directions du ministère lui incombera, ainsi que le contrôle de la *« cohérence globale de la démarche d'informatisation »*, qui fait intervenir des acteurs aussi différents que l'Etat, l'assurance-maladie, les régimes complémentaires (mutuelles, compagnies d'assurances, etc.), les professions de santé, les hôpitaux et les industriels. La mission dirigée par M. Renaudin sera l'interlocuteur unique de tous ces intervenants pour le compte des pouvoirs publics.

Parallèlement, une commission parlementaire a été créée, qui sera présidée par Jean-Paul Bacquet, député (PS) du Puy-de-Dôme. Médecin généraliste, M. Bacquet reconnaît que l'informatisation a été vécue comme *« un flicage »* et que *« sans guidage politique, sans lisibilité, sans crédibilité, nous allons tout droit à l'échec »*. Il souhaite *« mettre tout en œuvre pour faire la lumière sur tous les éléments de ce dossier »*.

Au ministère de la solidarité, on reconnaît que *« l'informatisation a été trop souvent perçue par les professionnels comme un outil de coercition »*. Les pouvoirs publics insistent sur la nécessité de *« partager »* l'information médicale, condition *sine qua non* de l'adhésion des professionnels à la réforme : le gouvernement a annoncé à cette fin la création d'un groupe de travail (Etat, caisses de sécurité sociale, médecins) chargé d'examiner les conditions d'un réel partage de ces informations médicales.

Les médecins devraient avoir accès aux informations qu'ils auront contribué à collecter dans le cadre de leurs unions professionnelles, créées en 1994. Elues dans chaque région par les médecins, ces unions ont pour vocation d'associer les 120 000 praticiens libéraux aux évolutions du système de soins (bonnes pratiques, études épidémiologiques, etc.).

En attendant, Mme Aubry et M. Kouchner ont fait un premier geste : les médecins auront jusqu'au 31 mars – au-delà de la date limite du 31 décembre 1997 – pour renvoyer le contrat d'informatisation à la caisse d'assurance-maladie dont ils dépendent et bénéficier ainsi d'une prime de 9 000 francs pour s'équiper.

« Cette date a été choisie pour être cohérente avec le lancement en Bretagne, début avril, du Réseau santé social et du projet de carte à puce Sesam-Vitale », explique Bertrand Fragonard, directeur de la CNAMTS. Ce sera la première expérience, au niveau de toute une région, de la transmission électronique des feuilles de soins des professionnels de santé vers les caisses, par l'intermédiaire de ce Réseau santé social, entraînant la suppression définitive des feuilles de soins.

FORTES RÉSISTANCES

Le plan Juppé a rendu l'informatisation des cabinets obligatoire, et les professionnels qui décideront de s'y soustraire devront, à partir du 1er janvier 2000, payer une pénalité sur chaque feuille de soins. Les résistances restent fortes. M. Fragonard admet que la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) *« reste très hostile »* aux projets actuels, tout en estimant que *« cela va se dégeler du côté des médecins »*.

Il n'est pourtant pas sûr qu'un délai supplémentaire de trois mois suffise à faire entrer le principal syndicat de médecins dans le jeu. A l'exception des biologistes, les autres professions médicales sont tout aussi réticentes et elles n'ont pas conclu d'accord avec la « Sécu ».

C'est pourquoi le gouvernement publiera prochainement un décret permettant aux professionnels qui le veulent (infirmières libérales, kinésithérapeutes) de passer directement un accord avec les caisses, sans le feu vert de leur syndicat.

Enfin, après avoir pris connaissance de l'avis d'un jury d'experts, le gouvernement a choisi Cegetel comme concessionnaire pour cinq ans du Réseau santé social. La filiale de la Compagnie générale des eaux a été préférée à France Télécom et à La Poste notamment, en raison de son offre *« sur les plans technique, financier et organisationnel »*, assure-t-on au ministère et à la CNAMTS.

Ce réseau transmettra les informations entre tous les acteurs du système de santé. A terme, ce sont plus de 400 000 terminaux qui seront connectés au RSS, ce qui en fera le plus important réseau Intranet existant en France.

Jean-Michel Bezat et Bruno Caussé

Le choix contesté de Cegetel

Cegetel, qui a obtenu pour cinq ans la concession du Réseau santé social (RSS), va investir 100 millions de francs et réaliser d'autres investissements pour développer ses capacités de transmission par Internet, a annoncé, vendredi 2 janvier, la direction de cette filiale de la Générale des eaux. En 2002, le RSS constituera le plus grand réseau Intranet de France.

La transmission des données s'appuiera sur le réseau de fibre optique de Télécom Développement, filiale commune à Cegetel et à la SNCF, présidée par Charles Rozmaryn. Cet ingénieur général de France Télécom avait remis au gouvernement Juppé, avant de présider Télécom Développement, un rapport dans lequel il faisait des propositions sur la création d'un réseau de santé et critiquait sévèrement la mise en œuvre de Sesam Vitale par la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le syndicat SUD-PTT conteste le choix de Cegetel au détriment de France Télécom et s'interroge sur la préférence donnée au groupe de Jean-Marie Messier.

Les outils du nouveau dispositif

● **Le réseau santé-social** assurera la transmission des données administratives et médicales. Par ce réseau dit « Intranet », les professionnels de santé transmettront électroniquement les feuilles de soins (près d'un milliard par an) vers les caisses d'assurance-maladie. Les praticiens pourront aussi communiquer entre eux, les données étant codées et des règles très strictes de confidentialité édictées. Ce réseau permettra aussi d'alerter rapidement les praticiens (retrait de médicaments, épidémie, etc.).

● **La carte Sesam Vitale** sera celle de l'assuré social. Dans un premier temps, cette carte à puce ne contiendra que des données administratives (Vitale 1), aujourd'hui inscrites sur la carte papier de l'assuré. A partir de 1999, Vitale 2 prendra progressivement le relais. Outre les données administratives, elle comportera un volet d'informations médicales aujourd'hui consignées dans le carnet de santé distribué fin 1996 aux assurés de plus de seize ans. Vitale 2 permettra aussi de relier les caisses complémentaires (mutuelles, assurances) aux organismes de Sécurité sociale et aux professionnels de santé.

● **La carte des professionnels de santé** attribuée aux médecins leur permettra de se connecter au système et, notamment, de transmettre électroniquement les feuilles de soins aux caisses.

Espoir et scepticisme chez les professionnels de l'informatique

« C'EST UN MARCHÉ à fort potentiel. » L'expression, utilisée par Antoine Lajoux, directeur du marketing de l'activité ordinateurs personnels chez Hewlett Packard, résume assez bien la perception que peuvent avoir les acteurs de l'informatique du processus d'informatisation de la médecine libérale en France. Prometteuse, l'informatisation du secteur de la santé l'est sans conteste pour les fabricants d'ordinateurs et de logiciels, avec notamment l'impact attendu du projet de carte à puce Sesam-Vitale.

« Si l'on prend en compte l'ensemble des professionnels de santé libéraux (y compris infirmières, kinésithérapeutes, dentistes) et si l'on raisonne sur un prix de 40 000 francs pour l'équipement, matériels, logiciels et services (formation, assistance) confondus, c'est un marché de 12 milliards de francs », explique Antoine Jacqmarcq, en charge chez IBM du suivi du projet Sesam-Vitale. Pourtant prometteuse, cette informatisation de la médecine libérale semble s'effectuer lentement.

Karine Paoli, analyste du cabinet d'études IDC, estime qu'en 1997 les achats de matériels devraient avoir atteint 240 millions de francs et celles de logiciels près de 160 millions. *« S'il y a une accélération de l'informatisation, il n'y a pas de raz-de-marée »*, estime de son côté Jean-René Cazeneuve, directeur du secteur PME-PMI et professions libérales chez le fabricant d'ordinateurs Compaq. *« Même si nous avons vu nos ventes doubler cette année, cela progresse beaucoup moins vite que ce que le plan Juppé pouvait laisser espérer »*, confirme Patrick Blavoët, secrétaire général et directeur du développement de la société Distal, qui revendique la place de numéro un du logiciel médical en France.

« MARCHÉ PÉTRIFIÉ »

C'est l'informatisation des 100 000 médecins généralistes qui pose problème. Yannick Motel, vice-président du Syndicat national des industries de l'information de la santé (SNIS), qui réunit les fabricants d'ordinateurs et de logiciels présents dans le secteur de la santé, parle de *« marché pétrifié »*.

« Le taux d'informatisation des médecins est compris entre 15 % et 20 %, note-t-il, *ce qui était déjà le cas voici deux ans. »* Pour Philippe Charlier, président du SNIS, *« les médecins restent méfiants »*, et si *« beaucoup n'ont pas envie de s'informatiser, c'est qu'ils le vivent souvent comme un contrôle de leur activité »*.

« Ils se sentent souvent dépassés aussi », ajoute M. Cazeneuve. Notamment parce qu'il y a pléthore au niveau de l'offre : pour les seuls logiciels de gestion du cabinet médical, par exemple, on parle de 100 à 140 produits différents disponibles. Certaines « pratiques » pèsent également, comme le fait que les médecins ont été habitués à se voir offrir beaucoup de choses par les industriels de la santé. *« Le médecin généraliste ne raisonne pas comme un agent économique classique. Il n'a jamais réellement eu à investir, à la différence des dentistes ou des radiologues, qui sont d'ailleurs mieux équipés en informatique »*, explique M. Blavoët.

C'est surtout le flou qui règne sur le projet Sesam-Vitale qui est stigmatisé par la plupart des acteurs de l'informatique. *« Les médecins reçoivent des messages négatifs sur ce projet, sans cesse retardé*, indique M. Jacqmarcq. *Ils s'interrogent donc sur l'opportunité de s'informatiser. »*

« Nous sommes dans un cercle vicieux, renchérit M. Blavoët. *On justifie le report du réseau par le peu d'équipement des médecins, ceux-ci justifiant leur non-équipement par l'absence du réseau. »* L'attentisme est entretenu par une absence de normalisation claire. *« La CNAM devait par exemple établir des normes pour les communications électroniques des feuilles de soins, qui permettraient à des logiciels d'origines différentes de communiquer. On les attend toujours. On parle maintenant de mi-1998 »*, s'inquiète M. Charlier. *« En attendant*, ajoute-t-il, *certains syndicats de médecins déclarent vouloir édicter leurs propres normes. »*

QUATRE REPORTS

« Tout est techniquement et politiquement paralysé », déplore M. Motel, rappelant que *« le déploiement du réseau santé a été reporté quatre fois »* et que les premières expérimentations *« ont coûté 4 milliards de francs et n'ont rien donné. On frôle la gabegie »*. Il qualifie la promesse d'une mise en place de ce réseau d'ici à mars 1998 de *« farfelue »*.

« Il y a encore du chemin à faire avant que cela fonctionne », conclut M. Charlier. M. Jacqmarcq veut, quant à lui, croire que le projet Sesam-Vitale finira bien par se développer. Il effectue un parallèle avec l'équipement, voilà quelques années, des commerçants en lecteurs de cartes bancaires. *« Ce dernier projet a pris dix ans avant de vraiment démarrer. Il faut s'attendre, pour les médecins, à ce que ça aille un peu plus vite. Notamment parce qu'il y aura pression des patients. »*

Philippe Le Cœur

Deux élues écologistes demandent à la Ville de Paris de débaptiser la rue Alexis-Carrel

DANS LE QUINZIÈME arrondissement de Paris, une petite rue discrète est au cœur d'une bataille symbolique engagée par des élus de gauche contre la mairie de Paris. L'enjeu est le nom de cette ruelle, baptisée Alexis-Carrel, scientifique français, Prix Nobel 1912, mais surtout apologiste de l'eugénisme et fervent partisan du régime de Vichy.

Alors qu'une vingtaine de villes de France ont déjà débaptisé les rues portant son nom, la mairie de Paris s'y est jusqu'alors toujours refusée. La question devrait pourtant à nouveau être débattue : Sylvie Scherer et Cécile Silhouette, toutes deux conseillères de Paris et élues Ecologie solidarité citoyenneté, ont écrit, le 16 décembre 1997, au maire de la capitale, Jean Tiberi, afin qu'il intervienne pour que *« Paris, compagnon de la Libération, cesse d'honorer Alexis Carrel »*.

C'est en 1974, un an après le centenaire de sa naissance, que la préfecture de la Seine choisit, dans l'indifférence, de rebaptiser le petit passage Louvet du nom d'Alexis-Carrel. A l'époque, on louait ce scientifique, né en 1873. Brillant chirurgien, celui-ci choisit d'émigrer aux Etats-Unis au début du siècle où il sera récompensé du prix Nobel en 1912 pour ses travaux sur les tissus humains et les transplantations d'organes. Temporairement revenu en France pendant la première guerre mondiale, il s'illustre à l'hôpital militaire de Compiègne, en sauvant plusieurs blessés grâce à sa technique de l'irrigation des plaies.

« GAZ APPROPRIÉS »

Le nom d'Alexis Carrel ne serait resté associé qu'à ces travaux précurseurs s'il n'avait écrit, en 1935, *L'Homme, cet inconnu*, qui connu un succès de librairie international. Sur fond de vulgarisation scientifique, il y défend une vision du monde inégalitaire, élitiste et violemment eugéniste.

Se faisant le chantre d'*« une aristocratie biologique héréditaire »*, il va jusqu'à préconiser la suppression des déviants : pour *« ceux qui ont tué, qui ont volé à main armée, qui ont enlevé des enfants, qui ont dépouillé les pauvres, qui ont gravement trompé la confiance du public, un établissement euthanasique, pourvu de gaz appropriés, permettrait* [de] *disposer de façon humaine et économique. Le même traitement ne serait-il pas applicable aux fous qui ont commis des actes criminels ? Il ne faut pas hésiter à ordonner la société moderne par rapport à l'individu sain. Les systèmes philosophiques et les préjugés sentimentaux doivent disparaître devant cette nécessité »*.

Revenant une nouvelle fois en France à la faveur de l'instauration du régime de Vichy, ce proche de Pétain refuse le poste de ministre de la santé qu'on lui propose, mais prend la direction de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, nouvellement créée. Il y recommande, entre des études sur la natalité et les aptitudes intellectuelles des écoliers, l'instauration de rations alimentaires minimales pour les travailleurs, les enfants et les malades mentaux. Finalement, il meurt malade en 1944, pendant la Libération.

Ce n'est qu'au début des années 90 qu'on redécouvrira ses écrits eugénistes. Le Front national y a sûrement aidé, en l'instaurant, dans les colonnes de *Présent*, en 1991, *« fondateur de l'écologie »*. Plusieurs grandes villes françaises, dont Strasbourg, Montpellier, Limoges ont alors déboulonné les plaques de rue portant son nom. L'université de Lyon, elle-même, s'est résolue, en 1996, après quatre ans de polémiques, à débaptiser sa faculté de médecine, préférant célébrer Laennec, plus consensuel. En 1992, une commission s'était prononcée pour le maintien de son nom, recommandant d'apposer une plaque spécifiant que le nom de l'ancien Prix Nobel avait été choisi *« exclusivement pour honorer l'homme de science lyonnais »* (*Le Monde* du 27 janvier 1996).

Reste Paris où, malgré les demandes répétées de personnalités et d'élus de gauche, la mairie refuse toujours de débaptiser sa rue. En 1994, un collectif demandait audience à Jacques Chirac pour lui soumettre une pétition en ce sens, sans succès. En février 1996, Mmes Scherer et Silhouette réitéraient la requête. La mairie de Paris opposait alors un nouveau refus en faisant valoir que la question avait été soumise à la commission d'examen des projets de dénomination des voies, places et espaces verts *« qui avait proposé de maintenir cette dénomination en considération de l'œuvre scientifique d'Alexis Carrel (...) et de la politique générale de la Ville de Paris (...) fondée sur la stabilité en matière des dénominations* [de rue] *attribuées »*.

« NE PAS DÉSTABILISER »

Face à la dernière demande des deux élues, la mairie de Paris répond que *« le dossier n'a pas été réouvert par la Ville »*. Interrogée par *Le Monde*, la Ville, qui précise que la question doit être débattue en conseil municipal, argue que *« débaptiser une rue destabilise toujours énormément la population qui y habite »*. Dans leur courrier au maire, Mmes Scherer et Silhouette proposent pourtant un nom de rechange pour cette petite rue tranquille. Celui de la sculptrice Camille Claudel, qui, placée en asile psychiatrique, meurt en 1943, comme des milliers de malades mentaux, victimes de la sévère politique de restrictions alimentaires instaurée sous Vichy.

Cécile Prieur

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : une information judiciaire a été ouverte pour assassinats**, vendredi 2 janvier, par le parquet de Metz (Moselle), après la mort de trois personnes dans une boîte de nuit de la ville. Les victimes, dont l'un des gérants de l'établissement, ont été tuées, jeudi 1er janvier au matin, d'une rafale d'arme automatique.

■ **FAITS DIVERS : trois personnes, dont un enfant de neuf ans, ont été retrouvées mortes**, vendredi 2 janvier dans une maison incendiée à Abscon (Nord), un village minier près de Valenciennes. Une autopsie doit être pratiquée en début de semaine afin de déterminer les causes exactes de la mort. Les corps portent tous des blessures par balles.

■ **FONDATION ELF : au *Journal officiel* du 3 janvier est publié un décret du 26 décembre** faisant état de la dissolution de la Fondation Elf, qui développait des actions humanitaires (*Le Monde* du 8 février 1997). Le PDG du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, avait déjà fait part de cette décision le 17 décembre 1996, mais le statut d'utilité publique reconnu à cet établissement lui interdisait de le dissoudre lui-même.

Légion d'honneur

Nous terminons la publication de la liste des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel du 1er janvier 1998* (*Le Monde* du 3 janvier).

Agriculture et pêche

Sont promus *officiers* :

Raymond Barelli, vice-président d'une caisse régionale de la Mutualité agricole ; Simon Bertrand, ancien inspecteur général de la coopération technique à l'administration centrale ; Jean Brillet, président d'honneur d'un comité national viticole ; Claude Caustier, président-directeur général d'un groupe constructeur de matériel agro-alimentaire ; Jean Stien, président de section du conseil général d'agronomie.

Sont nommés *chevaliers* :

Jean Adam, président d'une chambre régionale d'agriculture ; Huguette Bégouin, présidente d'une caisse locale de la Mutualité sociale agricole ; Jean Blancou, directeur général de l'Office international des épizooties ; Jacques Bobé, ancien directeur général d'une caisse régionale de Crédit agricole ; Colette Brassart, délégué général de l'Association nationale des appellations d'origine laitières françaises ; Marc Brugnon, ancien président d'un syndicat de vignerons ; Martine Charvéron, agent de maîtrise dans une société agroalimentaire ; Michel Corbasson, conseiller du directeur général du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; Jean-Claude Darrouzet, directeur général d'une société d'exploitation d'eaux minérales ; Jean-Charles David, président-directeur général d'une société agroalimentaire ; Daniel Depierre, directeur d'un centre national de formation forestière de l'Office national des forêts ; Charles Galvin, président d'une fédération d'économie montagnarde ; Jean Gonnard, président d'un groupe coopératif céréalier ; Marcel Jamagne, directeur de laboratoire d'un centre de recherches de l'Institut national de la recherche agronomique ; Daniel Lozach, président d'une coopérative de mareyage ; Hubert Lubet, ancien président d'une caisse régionale du Crédit agricole ; François Musso, ancien député, ancien président d'une caisse locale du Crédit agricole mutuel ; Yvon Nassiet, directeur régional de l'agriculture et de la forêt ; Jean Naudet, président-directeur général d'une société d'exploitation de pépinières forestières ; André Rico, ancien professeur à l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse ; Gaston Rol, président d'une caisse locale d'assurances mutuelles agricoles ; Annie Sabourin, président-directeur général d'une société de négoce de cognac ; Jean Terré, ancien directeur général adjoint d'un institut de recherches vétérinaires ; Michel Tisserand, ancien chargé de mission d'études et d'inspection au conseil général du génie rural, des eaux et des forêts.

Aménagement du territoire et environnement

Sont promus *officiers* :

Michel Batisse, président d'un centre pour la protection de la Méditerranée ; Michel Decam, secrétaire général d'une fondation pour l'éducation à l'environnement ; Philippe Roqueplo, ancien directeur de recherche en sociologie du développement technologique au CNRS.

Sont nommés *chevaliers* :

Michel Affholder, adjoint d'un directeur de la protection de l'environnement ; Michel Balme, adjoint d'un directeur au ministère ; André Baudière, botaniste, professeur d'université émérite ; Christian Brodhag, président de la Commission française du développement durable ; André Caretien, maire honoraire, vice-président d'un comité de protection de l'environnement ; Francis Crouzet, conseiller général chargé de l'environnement ; François Jeannin, président de commission dans un conseil économique et social ; Jean-Pierre Lehoux, président du Bureau international de la récupération ; Michel Mazerot, président d'un groupe de travail sur la prévention des pollutions industrielles ; Bernard Pompier, administrateur, ancien directeur d'une entreprise de construction de canalisations ; Jacques Savin, président d'honneur et fondateur de la Fédération des entreprises de propreté.

Relations avec le Parlement

Sont promus *officiers* :

Pierre Charles, ancien député, responsable d'une association d'anciens députés ; Raymond Guesdon, ancien député, vice-président d'une association d'anciens députés ; Pierre Prouvost, ancien député, vice-président d'une association d'anciens parlementaires. Françoise Seligmann, ancien sénateur des Hauts-de-Seine.

Sont nommés *chevaliers* :

Louis Baillot, ancien député de Paris ; Jacques Bialski, sénateur honoraire ; Jean-Pierre Bonhoure, conseiller, chef de division à l'Assemblée nationale ; Yves Dollo, député honoraire ; Marcel Garrouste, député honoraire ; François George, conseiller au service des comptes rendus analytiques de l'Assemblée nationale ; Léo Grézard, ancien député de l'Yonne ; Daniel Hochedez, conseiller, chef de division à l'Assemblée nationale ; Gérard Istace, député honoraire ; Jean Laborde, député honoraire ; Robert Le Foll, député honoraire ; Daniel Le Meur, député honoraire ; Catherine Maynial, directeur du service du patrimoine mobilier et des achats du Sénat ; Pierre Métais, député honoraire ; Philippe Paty, conseiller, chargé de mission à l'Assemblée nationale ; Roland Renard, ancien député de l'Aisne ; Michel Richard, directeur adjoint au service du secrétariat général de la questure du Sénat ; Danièle Rivaille, conseiller, chef de division à l'Assemblée nationale.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Sont promus *officiers* :

Jean Deweerdt, maire adjoint, vice-président d'une communauté urbaine ; Raymond Julien, ancien conseiller d'Etat, ancien député, ancien conseiller régional ; Jean Lartigue, ancien conseiller général, maire.

Sont nommés *chevaliers* :

René Alaux, conseiller général, maire, ancien directeur d'école ; Jacqueline Alquier, vice-présidente d'un conseil général ; Jérôme Bignon, ancien député, maire ; Colette Bouladoux, chef de service à l'Ecole nationale d'administration ; Etienne Brunet, vice-président d'un conseil général ; Albert Calloni, vice-président d'un conseil général, maire ; Alain Chabrol, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; Jacques Chevallier, professeur d'université ; Pierre Cornuou, maire honoraire ; Olivier Dassault, ancien député, conseiller général ; Odette Dauchet, conseiller général, maire ; Gabriel Deblock, ancien député, conseiller général, maire ; Louis Delgado, chargé de mission dans un secrétariat général pour les affaires régionales ; Alain Dutoya, vice-président d'un conseil général ; Jeanne Ettori, vice-président d'un conseil général ; François Fortassin, président d'un conseil général, maire ; François Geindre, conseiller régional, maire ; Patrick Geneste, professeur d'université, maire adjoint ; Jean Glückler, docteur en médecine, maire adjoint ; Jacqueline Gourault, conseiller régional, maire ; Jean-Noël Guerini, vice-président d'un conseil général ; Raymond Llanes, directeur d'arrondissement postal ; Michel Lucas, ancien maire ; Jacques Marsaud, secrétaire général dans une mairie ; Marie-France Michaud, conseiller régional, conseiller général, maire ; François Muller, chef de mission de contrôle économique et financier ; Bernard Ode, directeur de la solidarité départementale ; François Paour, maire ; Bernard Pêcheur, conseiller d'Etat ; Bernard Poignant, maire, ancien député ; Serge Regourd, professeur d'université ; Andrée Renouard, conseiller général.

Jeunesse et sports

Est promu *officier* :

Pierre Talbot, président de l'Association française pour le développement du sport dans les professions de santé.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Barlaguet, ancien entraîneur de football ; Jean Béranger-Fenouillet, président du comité régional de ski de Savoie ; Christian Bîmes, président de la fédération française de tennis ; Serge Blancart, ancien président de la Fédération française de la retraite sportive ; Jean Durry, directeur du Musée national du sport ; Brigitte Latrille, médaille d'or en escrime par équipe aux Jeux olympiques de Moscou ; Jean-Claude Magnan, membre de la Commission nationale de fleuret masculin ; Catherine Maunoury, ancienne championne du monde de voltige aérienne ; Francis Vidal, vice-président d'un office municipal des sports.

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Etrangers en France

Sont nommés *chevaliers* :

Francis Donovan, vice-président de la Cour internationale d'arbitrage de la chambre de commerce internationale ; Henri Lopes, directeur général adjoint à l'Unesco ; Jacques Pierquin, coordinateur national des œuvres sociales de l'Armée du salut en France.

DISPARITION

Dominique de Menil

Une collectionneuse d'œuvres d'art

LA PHILANTHROPE et collectionneuse d'art Dominique de Menil, qui est née et a fait des études en France avant de créer sa propre fondation aux Etats-Unis, est morte mercredi 31 décembre à son domicile de Houston (Texas). Elle était âgée de quatre-vingt-neuf ans.

Dominique de Menil, une des héritières de la famille Schlumberger, était née à Paris en 1908. Elle y avait étudié les mathématiques et la physique, à la Sorbonne, en 1927-1928. D'origine protestante, elle s'était convertie au catholicisme en 1931 pour pouvoir épouser John de Menil, qui était comme elle un amateur d'art et qui devait la conforter dans la constitution, d'abord timide, d'une grande collection d'œuvres d'art. Celle-ci prendrait corps à Houston, où, fuyant la France envahie par les nazis, *le couple se fixait en 1941*. Là, mais aussi en France, où elle revenait souvent, cette grande dame apparemment fragile, mais débordante d'énergie, s'est ingéniée jusqu'à la fin de sa vie à porter ou encourager de belles initiatives culturelles. Peu après son arrivée à Houston, elle mettait par exemple sur pied un département d'art et d'histoire de l'art dans une petite université catholique. Puis elle en créait un autre, à la Rice University, qu'elle assortissait d'un musée, d'une bibliothèque et d'un *media center*.

Se souvenant de l'attitude du Père Couturier, un ami qui militait pour l'introduction de l'art contemporain dans les édifices religieux, Dominique de Menil a ensuite voulu, toujours pour son pays d'adoption, la « Chapelle Rothko », un lieu de haute spiritualité, de méditation, construit en 1971, où, chaque année, sont organisés des colloques sur la justice et la liberté dans le monde, ainsi que des rencontres confirmant la vocation œcuménique de la chapelle. Des dons nombreux, au Musée de Houston, au Musée national d'art moderne à Paris, des aides discrètes à des artistes, des coups de pouce tout aussi discrets pour des achats institutionnels, notamment à la Bibliothèque nationale... Dominique de Menil était connue en France comme aux Etats-Unis pour la noblesse de ses gestes philanthropiques. Et pour sa collection.

Commencée au hasard d'heureuses rencontres et sans grands moyens, dans les années 40, à une époque où à New York on pouvait acheter deux ou trois gravures de Max Ernst pour 20 dollars, cette collection s'est étoffée au fil des décennies, jusqu'à devenir une des *plus grandes collections privées du* monde. Dans les années 80, elle comptait quelque dix mille numéros : des œuvres d'art contemporain d'Europe et d'Amérique, dont beaucoup de surréalistes – Ernst, Magritte ou Brauner –, mais aussi des objets archéologiques et des œuvres d'art primitif. C'est pour l'abriter que la célèbre fondation de Houston a été construite en 1987 par l'architecte du Centre Pompidou, Renzo Piano.

A Paris, en 1984, la collection de Dominique de Menil avait fait l'objet d'une grande exposition sur les trois étages du Grand Palais. Elle avait pour titre « La Rime et la Raison » : « *La rime, pour faire chanter les choses, et la raison pour que chacune soit, à peu près, à sa place* », expliquait Dominique de Menil dans un entretien au *Monde* (12 avril 1984).

Geneviève Breerette

NOMINATION

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

Sur proposition du premier ministre, Lionel Jospin, le conseil des ministres du vendredi 2 janvier a nommé **Jean-Michel Charpin** commissaire au Plan, en remplacement d'Henri Guaino (*Le Monde* du 3 janvier).

[Né le 23 février 1949 à Marseille, Jean-Michel Charpin, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, est diplômé d'études supérieures de sciences économiques. Responsable des travaux techniques de projection à moyen terme à l'Insee de 1977 à 1980, responsable des projections économiques à moyen terme à la Commission des communautés européennes en 1980 et 1981, chef du service des programmes de l'Insee de 1981 à 1983, et parallèlement professeur d'économie à l'Ecole centrale de 1977 à 1982, il a été ensuite, de 1983 à 1985, directeur du cabinet de Jean Le Garrec, d'abord au secrétariat d'Etat au Plan, puis au secrétariat d'Etat chargé de la fonction publique et des simplifications administratives. De 1985 à 1990, il a été directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Il travaillait depuis à la BNP, comme directeur des études économiques jusqu'en 1994, puis comme directeur de la gestion actif-passif.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 29-mardi 30 décembre sont publiés :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans divers départements.

● **Collectivités locales** : un décret relatif aux régies de recettes, d'avances, et de recettes et d'avance des collectivités locales et des établissements publics locaux.

● **Téléphone** : des arrêtés autorisant les sociétés Alt 2, Omnicom, Siris et Netco à établir et exploiter un réseau de télécommunications ouvert au public et à fournir un service téléphonique au public; à la date du 1er janvier 1998.

● **Logement** : un décret relatif aux subventions et prêts pour la réalisation des logements locatifs sociaux ; un décret relatif aux subventions à l'amélioration des logements locatifs sociaux.

● **Radio** : un décret portant création d'une taxe parafiscale au profit d'un fonds de soutien à l'expression radiophonique.

● **Apprentissage** : un décret relatif aux critères de répartition entre les fonds régionaux de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue du produit des versements au Trésor public au titre du Fonds national de péréquation de la taxe d'apprentissage.

● **Sécurité sociale** : un décret portant fixation du plafond de la Sécurité sociale pour 1998.

● **Archives** : un décret portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte et au territoire des Terres australes et antarctiques françaises de dispositions relatives aux archives.

● **Emploi** : un décret relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes dans les départements d'outre-mer et la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

● **Pêche** : un décret portant application de l'article 55 de la loi d'orientation sur la pêche maritime et les cultures marines, relatif aux contrats d'assurance de groupe ; un décret fixant les taux de la taxe piscicole pour 1998.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Les époux
Lucie Prudence DONGMO
et
Jean-Maurice WAHL
ont l'immense plaisir d'annoncer la naissance de

Jean-Christophe,

le 1er janvier 1998, à Strasbourg.

Décès

– Michel et Annick Befort,
ses enfants,
Raphaël et Patrice Befort,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite BEFORT,
née GAGLIARDINI,

survenu le 2 janvier 1998.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 5 janvier, à 15 heures, en l'église de Silfiac (Morbihan).

– Philippe Bonnet,
son époux,
Paul, Christophe et Antoine,
ses fils
et leurs épouses,
Pénélope,
sa fille,
Véronique Bonnet-Milin,
sa belle-fille,
Et tous ses petits-enfants de France, de Belgique et de Suède,
ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

Françoise BONNET,
née Matheran,
dite Françoise MATHERAN,
artiste-peintre,

survenue dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e, le lundi 5 janvier 1998, à 15 heures, suivie de l'inhumation au *cimetière* du Montparnasse, dans le caveau de famille.

« L'Eternel est mon berger :
je ne manquerai de rien. »
David, psaume 23.

2, rue du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

– Les familles Kane, Baur, Barnola, Sy,
parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Odile KANE,
médecin du centre hospitalier
de Strasbourg,

survenu le 24 décembre 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 5 janvier 1998, à 10 h 30, à Agmé (Lot-et-Garonne).

Un office religieux sera célébré en la chapelle de l'hôpital de Strasbourg-Hautepierre, le dimanche 18 janvier, à 10 h 30.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques doivent se passer dans la plus grande simplicité.

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Si vous le désirez, vous pouvez faire un don à Médecins sans frontières ou à Amnesty International, ONG dont les œuvres lui tenaient à cœur.

Nous remercions toutes les personnes qui prendront part à notre peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

67800 Hoenheim.

– Ecully.

Jean-Pierre LANVIN

nous a subitement quittés le 31 décembre au soir.

Christiane Lasserre,
Claire, Jean-Marie, Myriam et François Lanvin,
ses enfants, et leurs familles,
Les familles Lanvin, Blanc, Boyer, Lasserre,
Tous ses amis,
vous invitent à vous unir à eux par la pensée ou à *venir vous recueillir* à l'église du Plateau, à la Duchère, Lyon-9e (au pied de la tour panoramique), le 5 janvier 1998, à 14 h 30.

N'envoyez pas de fleurs, mais adressez vos dons à Equilibre, 23, allée du Mens, BP 1613, 69606 Villeurbanne Cedex (CCP Lyon 36-65W).

– Béatrice Marrast,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses collaborateurs,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques MARRAST,
architecte diplômé
par le gouvernement,
administrateur de biens,

le 31 décembre 1997.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 6 janvier 1998, à 10 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, Paris-4e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Brémontier-Merval (Seine-Maritime).

– Mme Huguette Mecheri,
son épouse,
M. et Mme Patrick Mecheri,
M. Jean-Luc Mecheri,
M. et Mme Hervé Mecheri,
ses enfants,
Frédéric, Mickaël, Isabelle, Damien, Aude, Apolline,
ses petits-enfants,
Mme Zoubida Mecheri,
sa sœur,
M. et Mme Ali Mecheri
et leurs enfants,
M. et Mme Bey Mecheri,
ses neveux et nièces,
Les familles Bassaler, Breton, Lefevre, Perier, Videt,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertrand-Belkacem MECHERI,
sous-préfet honoraire,

survenu le 25 décembre 1997, à l'âge de soixante-quinze ans, à l'hôpital Foch de Suresnes.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 31 décembre, dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui.

91, avenue de Paris,
78820 Juziers.

– M. Jules Rapp,
son époux,
Martine et Jean-Pierre Voloch,
Les familles Rapp et Voloch,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone RAPP,
née SCHNEID,

survenu le 2 janvier 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 6 janvier, à 15 h 45, au cimetière du Vésinet.

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans disparaissait, bien trop tôt,

Régine ARVIV-SEKNADJÉ.

Petite reine,
ton époux et tous ceux qui t'ont aimée pensent à toi, ainsi qu'à ta sœur
Liliane (†)
et à ton frère
Gabriel (†).

11, rue Rébeval,
75019 Paris.

Elisabeth CAPALDI,

4 janvier 1997.

Maman, un an déjà, que ton sourire et ta gentillesse nous manquent.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Il y a deux ans, le 5 janvier 1996, disparaissait

Christian FAUVET.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui ce jour.

– Le 1er janvier 1997 s'éteignait

Elie MSIKA.

Que ceux qui l'ont connu se souviennent.

Séminaires

– A l'Institut Camoes, à Paris
Séminaire « Les arts plastiques au Portugal, du modernisme à nos jours », par Leonor Nazaré, critique d'art.
Tous les jeudis, du 8 janvier au 5 février, de 18 h 30 à 20 h 30. Entrée libre, 26, rue Raffet, Paris-16e (métro Jasmin).
Tél. : 01-53-92-01-00.

Soutenances de thèse

– **Karine Grijol** soutiendra sa thèse de doctorat en géographie et aménagement intitulée : **« Le processus de développement des campagnes sud-coréennes : acteurs et facteurs du changement »**, le mardi 6 janvier 1998, à 14 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, salle Louis-Liard. Le jury sera composé de MM. Claude Balaize, Bertrand Chung, Christian Huetz de Lemps, Jean-Robert Pitte, directeur de thèse, et Olivier Sevin.

Communications diverses

SOLDES
Mois du blanc

à la boutique NOËL

jusqu'au 31 janvier,
du lundi au samedi,
de 10 heures à 19 heures.

Linge de maison brodé :
nappes, sets de table, draps,
éponges, peignoirs, accessoires.

1, avenue Pierre-Ier-de-Serbie,
place d'Iéna, Paris-16e.

Rodrigo de Zayas, humaniste sévillan



PHOTO EL MUNDO

De ses parents, il a hérité une bibliothèque de 35 000 volumes et des trésors artistiques. Musicien, écrivain, érudit, il a lui-même arpenté le monde et va publier le quatrième tome de sa tétralogie sur l'histoire universelle, de la chute du Royaume de Grenade à la création d'Israël

QU'EST-CE qu'un *gentilhomme sévillan* ? Qu'est-ce qu'un homme engagé ? Comment devient-on bibliophile, écrivain, après avoir été musicien (variante : comment cesse-t-on d'être musicien) ? Rodrigo de Zayas est né le 23 décembre 1935 à Madrid, quand la Seconde République entre en violence. Il habite Séville dans un palais à la façade sobre. C'est le quartier ancien de la ville, près des *colonnes romaines de l'Alameda* de Hercules. Du vivant de sa mère, chaque jour à midi quand tombe vertical le soleil, on pouvait, de la rue, entendre un guitariste venu jouer pour elle. Derrière la lourde porte de bois, il y a le jardin d'ombre, avec datura, citronniers des quatre saisons, amarylis en fleur pour la Semaine sainte, à *quelque date qu'elle tombe* d'ailleurs, philodendron au pistil phallique, rhododendron d'exception, jasmin en cascade jusqu'à la fin décembre, bégognias impériaux à la feuille d'argent, acanthes et bananiers, plantes de la monnaie pour garantir la prospérité dans la maison, et la dama de noche au parfum entêtant qui éclate d'un coup à *minuit*.

Anne Perret-de Zayas, *mezzo soprano* aux manières de princesse, fille d'une institutrice et d'un paysan résistant, venue de Provence, veille à tout et grimpe aux échelles. Sous les fontaines, deux tortues s'exercent paisiblement aux amours. Elles se nomment Gertrude et Rosalie (ce sont deux mâles). *Bougainvilliers, lierre, palmiers* de Canada, tronco del Brasil, ficus benjamina à tronc tressé, pacificos et orangers complètent, de patio en patinillo, le tableau sur quoi veillent, du haut de la dernière terrasse, des cactus mexicains en grand nombre.

Dans une de ses vies, Rodrigo de Zayas fut reconnu comme un musicien de talent. Avec Anne Perret, il a dirigé le Taller Ziryab. Après une carrière de concertistes internationaux, le couple a œuvré, à Séville, à la mise en valeur, à la transcription et à l'enregistrement (trois fois couronné de prix nationaux, de même que trois de ses éditions musicales pour Opera Omnia) de la musique du temps de la « Découverte ». Zayas a arpenté le monde, reçu une éducation française à Damas, Grenoble et Paris, étudié le droit, vécu dans sa chair ce qui donne à ses livres leur tonalité, leur truculence et leur rayonnement. De son premier séjour, à Stamford, aux Etats-Unis, il dit (il a treize ans) : « *Premier amour* [tumultueux]. *Me fait tirer dessus à plusieurs reprises, soit au 22 long rifle, soit à l'arc. Heureusement, elle vise mal. Découvre le racisme des Wasps américains, contre les Hispaniques et les Noirs.* »

EN janvier, il publie le quatrième tome de sa tétralogie, *Ce nom sans écho* (Edition L'esprit des péninsules, voir *Le Monde des livres* du 15 novembre 1996), l'histoire universelle de la chute du royaume de Grenade à la création d'Israël. Personne qui soit plus réservé et urbain à la fois. Il incarne plusieurs passés et une dizaine de sites. Il est aussi le mouvement du siècle. Il hait l'idée décorative ou émotionnelle de la musique : « *Au temps où j'étais musicien, je prétendais qu'on ne peut approcher l'architecture, l'art ou l'écriture comme techné, sans aller vers la rhétorique. La musique fait partie de l'étude des humanités. Marsile Ficin, Lorenzo Valla, les grands Italiens qui ont réintroduit l'étude des humanités dans l'Europe m'ont passionné. J'ai besoin de savoir ce que lisaient les grands compositeurs que j'interprétais, Francisco da Milano, par exemple, ou Giulio Caccini dont nous avons créé l'*Euridyce*, le premier opéra en titre. Je veux identifier les systèmes philosophiques dont ils sont les contemporains, les produits. Les gourous actuels de la musique ancienne n'ont aucune idée des conditions littéraires, philosophiques de son émergence. Et cela se sait dans leur jeu, leur phrasé, leur tempo.* »

Le jazz, qu'il écoute à Harlem ou dans les clubs de Manhattan entre 1951 et 1953 (il est alors cantonnier), ne lui donne pas d'autre pensée : « *Mon premier sentiment, abasourdi, c'était : comment ces gens pratiquent-ils la musique de la Renaissance sans le dire, pourquoi, comme le flamenco, un exercice si évidemment proche de la rhétorique et du plaisir ? Le mot de jazz a rapport, on le sait, avec jouir.* »

Qu'est-ce qu'un homme de cette moitié du XX[e] siècle dont la fréquentation sur terre est la philosophie ; le combat : la pensée à gauche de la gauche (il a présidé le parti Democracia socialista) ; l'activité : l'écriture et la bibliothèque ? Qu'est-ce qu'un rêveur qui fait le tour à vingt ans des bas quartiers de la Méditerranée (Gênes, Naples, Corfou, Patrasz, Pyrée, Heraklion, Istamboul, Alexandrette, Tripoli, Lattaquieh, Beyrouth, Marseille), qui a aimé l'amour au-delà de la raison et la raison plus sèchement que l'amour ; qui gagna des courses clandestines de voiture dans le Connecticut pour se faire du blé en paris illégaux ; qui est parti pour Compostelle athée mais boiteux (accident de ski), en revenant tout aussi athée mais sans plus boiter ; dont la passion est l'amitié ; l'énigme, la violence ; le talent, les langues qu'il parle et lit avec une totale aisance (espagnol, anglais, italien, allemand, chinois, arabe et le français, la langue des Lumières et de l'école laïque, la langue dans laquelle il écrit) ? « *J'ai senti dans ma jeunesse*, dit-il à propos d'aviation, de parachute et de courses, *le besoin de mettre ma vie en cause, pour l'éprouver plus intensément : réduire cette distance à ma mort par la mort réelle dont je ne sais rien.* »

Sa bibliothèque aux 35 000 volumes, que l'on consulte du monde entier, se compose de fonds amassés des deux côtés de la famille. Plus l'énorme apport de sa mère et le sien propre : « *Ma mère n'a accumulé les livres que pour les lire, les étudier ou les traduire, sans le moindre esprit de collectionneuse. Ainsi des 2 232 manuscrits Na-Khi, culture détruite de la province de Yunnan en Chine où elle a séjourné très tôt. Plus tard, dans les années 30, elle propose un déchiffrage et une traduction de l'écriture maya qui se tient. Elle avait des recruteurs partout, des rabatteurs dans toutes les grandes villes. J'en ai gardé quelques-uns, notamment à Londres. Tout ce qui touche à l'histoire de l'écriture, à l'alchimie, à la démonologie, aux cultures orientales, les livres de voyage et les manuscrits de musique viennent d'elle.* » Son travail à lui, a été aussi de recomposer les archives et correspondances éparpillées et de les augmenter.

> « Marsile Ficin, Lorenzo Valla, les grands Italiens qui ont réintroduit l'étude des humanités dans l'Europe, m'ont passionné. J'ai besoin de savoir ce que lisaient les grands compositeurs que j'interprétais »

Le grand-père maternel (Francis B. Harrison – la famille vient du Yorkshire), député démocrate de New York, est à l'origine de fonds qui concernent la Révolution américaine et l'indépendance des Philippines, l'histoire du droit et des sciences. Les documents et ouvrages proviennent de son propre père, Norvel B. Harrison, qui fut le secrétaire du président Jefferson Davis. « *L'esclavage était condamné, mais j'ai une certaine fierté à dire que ma famille était tout à fait abolitionniste. Elle s'engagea pourtant aux côtés du Sud, de même que neuf Etats esclavagistes ont combattu avec le Nord. L'histoire est toujours plus complexe que ce à quoi on la réduit.* » Beau et élégant, Francis B. Harrison épousa l'héritière de Charles Crocker, constructeur des chemins de fer de Chicago à la côte Ouest. Elle se tue à vingt-six ans en auto. *Virginia*, la *mère bibliophile* et soprano, hérite de la jeune morte.

Du côté du père, du côté mexicain, on trouve des écrivains et des artistes, les deux familles ayant en commun d'avoir connu les chutes, l'exil et les renaissances. Le grand-père, « el Licienciado de Zayas », poète, historien, journaliste, chef de sa loge maçonnique, démocrate, épris de la Révolution française comme on l'est d'une femme, « *homme de la Renaissance mâtiné de néo-parnassien* », meurt en 1932 après avoir tout perdu dans la confiscation de 1910. En exil, Marius est son seul fils à pouvoir faire vivre les quatorze personnes de la famille en dessinant. C'est un caricaturiste et un peintre de renom. Leurs archives retrouvées par ses soins, concernent l'esthétique, la philosophie, la psychologie et la sociologie. Rodrigo lui voue un véritable culte et un amour intact. Il est mort en 1961.

Découvreur d'art primitif, proche de Picasso, Marius de Zayas ouvre en 1915, avec Paul Haviland, Francis Picabia et Agnes Meyer, la Modern Gallery de New York, sur la Cinquième Avenue. Avec Alfred Stieglitz, il fonde la *291*, revue d'art dont les couvertures sont coloriées à la main par les peintres, rallie toutes les avant-gardes artistiques et poétiques entre 1910 et 1920, quand il ne les inspire pas directement, est à l'origine de la venue des dadaïstes à New York. Sauf Breton, qu'il décrit *très différent de sa légende* (*ni sectaire*, ni cassant), les surréalistes l'intéressent moins : « *Ils commencent là où nous avons arrêté.* » Les relations avec Apollinaire (qui publie sa propre caricature par de Zayas dans *Les Soirées de Paris*), Picabia, Braque, Tzara, Lénine, Trotski sont intenses et réservées. Avec lui, Rodrigo fait un film sur les cathédrales d'Ile-de-France et de Bourgogne, visite Karachi et Damas, reprend la caméra sur les sites archéologiques d'Egypte. Les archives cinématographiques du père (films en Andalousie sur le flamenco dans les années 30 et la tauromachie encore inexploités, films d'art et films didactiques, sur la mathématique) sont déposées depuis peu à la *Cinémathèque* de Mexico.

COMMENT se fait-on écrivain ? « *Je ne saurais répondre. C'est une tâche. Mais face à la question, je me sens comme un produit mixte de la culture latine et anglo-saxonne devant ce que je voudrais approcher : l'esprit analytique français. Il n'y a pas la moindre contradiction entre la musique et l'écriture. La musique ajoute la part philosophique à la pensée politique. On ne peut pas sincèrement réfléchir sur la société et être de droite.* » Rodrigo de Zayas a écrit *La Musica en el vocabulista granadino de Fray Pedro de Alcal* (1492-1505), publié à Séville en 1995. Il est l'éditeur de partitions remarquables (*Las Cançons dels Troubadour*), l'historien des *Morisques et le racisme d'Etat* (La Différence, 1992) qui suscita de vives polémiques. Le racisme est son objet de toujours, la violence sa question actuelle.

Au dernier étage du palais de Séville, dans le parfum du tabac froid et le silence des livres, il est attelé à la rédaction d'un essai, *La Grimace de Narcisse, histoire onto-théologique de l'archi-violence* : la violence comme potentialité, la cause essentielle, *toujours sous le regard* de la philosophie grecque, de Nietzsche, de Husserl dont le geste voué à l'échec (fonder une science éidétique) provoque en lui « *une formidable affection* », de Derrida, de Vidal-Naquet ou de Robert Badinter. Il y a dans sa démarche quelque chose d'impersonnel – la traversée réelle des livres comme on traverse sa vie et ses amours – et d'éminemment seul : « *Je n'ai rien d'un philosophe. Probablement suis-je resté un cancre. Mais j'aime la langue française comme on aime faire l'amour.* »

En 1996, Rodrigo de Zayas publie un petit manuscrit de 1593, *Segreti* (Stefano Francesco Di Romolo Rosselli, *Mes secrets à Florence au temps des Médicis*). C'est un manuscrit qu'il a déniché dans sa bibliothèque aux 35 000 ouvrages reliés, traduit et établi (éd. Jean-Michel Place, 290 pages, 165 francs). C'est un accélérateur de rêve parfait. On y trouve des listes : « *Pour faire une paire de pantoufles en sucre ; pour faire une tourte cuite dessus dessous...* », comme un Kama-Sutra culinaire : « *Se munir d'un peu d'agradante, une livre d'aristoloche ronde et s'il faut de la cardamome, qu'elle soit d'Arménie, puisque certains n'hésitent pas à ajouter six onces de scordions des montagnes cueillis dans un endroit aride.* » C'est un livre d'histoire, de plaisir et d'érudition. C'est aussi un souvenir personnel. L'histoire romanesque de la découverte se confond avec la mémoire de son « inventeur ». Florence où le manuscrit fut trouvé et acheté, est la *première ville de voyage de* Rodrigo avec ses parents : « *Ce premier souvenir d'enfance, comme un premier amour, ne m'a jamais déçu.* »

Francis Marmande



LE COURRIER DES LECTEURS

Plusieurs lecteurs ont répondu à notre chronique datée 21-22 décembre 1997, qui justifiait l'importance donnée par *Le Monde* à la prochaine Coupe du monde de football. Les uns, comme Hervé Leroy, d'Amiens, approuvent ce choix et regrettent *« le mépris persistant de certains vis-à-vis des activités dites populaires »*. Les autres, comme Louis François-Poncet, de Paris, *« réprouvent cette vague footballistique qui crétinise encore plus les Français »*. L'enquête sur Les Ulis publiée par *Le Monde* du 12 décembre a suscité également quelques réactions.

La violence et les banlieues

par Thomas Ferenczi

LES REPRÉSENTANTS de plusieurs associations de la ville des Ulis nous ont fait part de leur *« réprobation »* après la publication dans *Le Monde* du 12 décembre d'une enquête de Marie-Pierre Subtil sur la délinquance des jeunes dans cette commune de l'Essonne. Dans leur lettre, que nous publions ci-dessous, ils reprochent à cet article de donner de leur ville une image exagérément négative qui produit une impression *« de fatalité et d'impuissance »*. Dans le même esprit, un *« citoyen des Ulis »*, Jean Lalou, nous écrit qu'il ne reconnaît pas sa ville dans la description de notre journaliste. *« La violence est marginale, mais médiatique,* ajoute-t-il, *n'en faites pas un... Monde ! »*



L'AVIS DU MÉDIATEUR

« Votre enquête m'a profondément choquée », nous dit Agnès Foucher, d'Orsay, commune proche des Ulis. Selon notre correspondante, Eric Raoult, ancien ministre délégué à la ville et à l'intégration, qui avait naguère invité les intellectuels à visiter les quartiers difficiles pour prendre conscience des problèmes de l'immigration, *« n'aurait sans doute pas renié »* cette *« plongée dans l'enfer des banlieues »*. Pour Agnès Foucher, *« les mêmes propos alarmistes, les mêmes insinuations douteuses – le jeune délinquant, évidemment, porte un nom à consonance étrangère –, le même apitoiement, dégradant, pour ces pauvres gens des cités – on imagine le frisson de compassion du lecteur –, les mêmes propos désabusés des élus dressent un même tableau caricatural de la misère des banlieues, indigne d'un quotidien de référence »*.

Nous comprenons l'émotion de nos correspondants. Leurs critiques nous semblent toutefois injustifiées. L'enquête du *Monde* ne contestait en aucune manière le travail des associations. Au contraire, la ville des Ulis avait été choisie précisément parce qu'elle offre un tissu associatif exemplaire. *« Depuis sa création il y a vingt ans,* écrivait l'auteur de l'article, *la municipalité de la ville nouvelle s'évertue à "mailler le terrain social". (...) Les mailles sont serrées : deux cents associations, des centres de loisir, des Maisons pour tous, des gymnases, un centre culturel, une superbe médiathèque, un café-musique, des clubs de sport (...). La ville n'a pas ménagé ses efforts pour solidifier le tissu. »*

Ce que notre journaliste a constaté, c'est qu'en dépit de ces efforts *« la délinquance des mineurs ne cesse d'augmenter »* et qu'une minorité de jeunes (*« cinquante selon les uns, une centaine selon les autres »*) refuse toutes les formes actuelles d'encadrement, provoquant des violences et décourageant beaucoup d'élus. Ni plus ni moins qu'ailleurs ? Sans doute. *« Une ville ordinaire, en somme,* soulignait l'article. *Ni plus ni moins "délinquante" qu'une autre. Mais rongée par un mal ordinaire. »* Fallait-il taire cette réalité ? Qu'elle soit le fruit de l'exclusion, de la pauvreté, du chômage, qui songerait à le nier ? Certainement pas l'auteur de l'article, qui rappelait, en évoquant la démission des parents, que *« beaucoup de pères sont au chômage »*.

Faudrait-il renoncer à prendre pour objet d'enquête la violence des banlieues ? Nous ne le croyons pas dès lors que l'actualité, boussole du journalisme, met cette question au premier plan et que son étude est conduite avec sérieux, sans volonté de stigmatisation ni de dramatisation. Loin d'*« aggraver le mal »*, comme le craignent nos correspondants, un tel coup de projecteur peut, à terme, aider à le guérir.

UNE NOTE GÉNÉRALE DE FATALITÉ ET D'IMPUISSANCE

Représentants de plusieurs associations actives sur la ville des Ulis, nous vous faisons part de notre réprobation pour votre article du 12 décembre. Nous pensons en effet que cet article, paru dans *Le Monde*, dont la réputation est respectée et la diffusion nationale, porte gravement tort à notre ville en général et à l'action de nos militants en particulier. Notre critique porte sur les éléments suivants :

– Le jeu des titres et illustrations réduit singulièrement la portée de l'article à la vulgate parisienne sur les quartiers difficiles ou les classes dangereuses : en annonce de première page : « Violence aux Ulis » (dans l'article, aucun fait précis ou d'actualité ne soutient ce titre) ; en gros titre : « Les-Ulis dans l'impasse de la violence » ; l'esthétique de l'illustration ne correspond pas au discours, elle le noircit ; les intertitres évoquent surtout *« le problème de la justice »* et *« un arsenal juridique approprié »*.

– Certaines anecdotes sont montées en épingle, comme si elles étaient révélatrices d'une généralité, qui bien entendu n'est pas montrée, car elle n'existe pas.

– L'article nous paraît faire fausse route essentiellement à cause d'un problème de méthode. Le sujet en est la violence, considérée en soi. Les personnes interrogées ne sont que des spécialistes (conseil communal de prévention de la délinquance, association de prévention, policiers, services municipaux), ainsi que quelques élus qui apparaissent maintenant fatigués après quatre mandats successifs. D'autres entretiens avec certains d'entre nous, il ne reste rien. Il en résulte une note générale de fatalité et d'impuissance, qui n'aboutit qu'à demander plus de répression : c'est un discours que nous récusons.

– Au total, les articles tendant à dévaloriser une ville, à stigmatiser, comme disent les sociologues pour évoquer justement ce type de situation, n'ont pour effet que d'aggraver le mal. Une image de marque négative tend, d'une part, à empêcher les personnes plus aisées de s'installer et, d'autre part, à bloquer les populations pauvres sur place.

– L'action des associations est montrée comme inutile et sans effet (en gros titre), ce que nous contestons avec force. Nous avons tant d'exemples montrant le contraire.

Nous ne nions pas certaines tensions sociales, accompagnées parfois d'un degré de violence, bien entendu. Nous disons qu'au lieu de rabâcher le découragement de certains élus (*« le politique ne peut rien, il est dépassé... »* : on connaît déjà trop bien ce discours qui cache parfois une pratique d'exclusion rampante), il faut, au contraire, mettre en valeur et comprendre les réussites, afin qu'elles servent d'exemples.

La violence en ville dans un des pays les plus riches du monde est d'abord le résultat de l'exclusion, de la pauvreté, du chômage, du faible niveau d'éducation. Voudrait-on l'étudier en soi, comme un objet philosophique ? Alors comparons avec ce qui apparaît sur toutes les autres pages des journaux, et pas dans cette ville particulière, puisque aucun événement ne le justifie. Veut-on étudier les banlieues ? Alors, il faut aussi compter les avancées avec les reculs, la dynamique de la vie même.

J. B. Koechlin
au nom du collectif de 14 associations des Ulis

RUE JACQUES-LOUVEL-TESSIER

J'ai lu avec beaucoup de chagrin vos articles sur *« l'un des plus grands taudis de Paris »* rue Jacques-Louvel-Tessier [*10e*], du nom d'un jeune résistant du quartier, fusillé en avril 1944 [*Le Monde des 18 octobre et 30 décembre 1997*]. Durant l'Occupation, du temps où cette rue s'appelait rue Corbeau, cet immeuble était occupé, dans sa grande majorité, par des juifs étrangers et leurs familles. Lors de la chasse aux juifs, la police française y fit un carnage... C'est dans cet immeuble que furent raflés, parmi beaucoup d'autres, mon père et mon frère, le jour de ses vingt ans, pendant qu'on m'avait cachée à la campagne. *(...)*

Dans *Le Mémorial des enfants juifs déportés de France* de Serge Klarsfeld *[livre paru en 1978]*, j'ai retrouvé quarante enfants déportés de cet immeuble : mes voisins de palier, mes camarades de jeu... et, dans *Le Livre des otages [du même auteur, 1979]*, j'ai relevé un fusillé au Mont-Valérien qui demeurait là. Le propriétaire de cet immeuble, qui était juif, a lui aussi été déporté sans retour...

L'an passé, notre Association des fils et filles des déportés juifs de France (FFDJF) avait projeté d'apposer une plaque à la mémoire des enfants et de leurs familles sur les quelques immeubles de la capitale les plus touchés par la « solution finale ». Mais, quand je suis allée repérer l'emplacement pour la pose, j'ai renoncé au projet. J'ai eu honte ! Non pas parce que, petite fille, j'ai habité là, mais parce que je ne voulais pas que l'on puisse assimiler les familles juives qui ont vécu ici avec cette crasse et ce laisser-aller indécents en plein cœur de Paris. Malgré le souvenir tragique que je garde à jamais de ce lieu, j'en conserve aussi la mémoire de familles modestes, certes, mais qui vivaient dans la dignité à cet endroit, qui alors, n'était pas ce taudis qu'il est devenu.

Annette Zaidman
Paris

AIMER ARAGON SANS DÉNIGRER CAMUS

Ne peut-on lire et aimer Aragon sans pour autant dénigrer Camus, ou le contraire ? Peut-on nier qu'Aragon ait été un communiste fidèle – peut-être désespérément – à son parti et à l'URSS ? Et faut-il, pour autant, mettre en doute la valeur morale et la lucidité de Camus, qui a été l'un des premiers à dénoncer le totalitarisme soviétique ? Si la pensée et l'œuvre de Camus peuvent être actuellement, comme l'écrit avec ironie Josyane Savigneau dans *Le Monde* du 19 décembre, *« un exemple pour la jeunesse »*, ce n'est pas au nom d'un « politiquement correct » qui ne reflète en rien leur audace ni leur singularité. Il en fallait pour écrire *L'Homme révolté* en 1951. On ne saurait oublier l'ostracisme dont Camus a souffert jusqu'à sa mort, et dont son œuvre a eu longuement à pâtir. Si les jeunes, en effet, lisent Camus, c'est parce qu'il représente à leurs yeux un humanisme sans mensonge ni illusion, une conscience exigeante ; parce qu'il a su refuser les tentations des utopies absolues, la sacralisation de l'Histoire ; préserver le goût du bonheur dans la solidarité ; plaider en faveur, malgré tout, d'une certaine innocence de l'homme ; parce que son œuvre est ressentie comme incroyablement actuelle et qu'elle peut les aider à vivre.

Jacqueline Levi-Valensi
Amiens

LE MÉDECIN ET LE PHILOSOPHE

Il était une fois un « jeune homme » qui pensait juste, avec rigueur, méthode, courage et tolérance. Il était alors un vieux médecin qui pensait nécessairement droit puisqu'il s'affichait dans nombre de manifestations d'hommes de gauche (plus gauchistes, d'ailleurs, que républicaines). Afin d'occuper sa retraite, il avait ouvert un bazar de charité non pour y soigner les démunis, mais pour guérir les Français dévoyés qui préféraient encore les vieilles lunes de la loi aux pratiques illégales d'entrée dans leur pays. Pour les désinfecter, il avait imaginé de répandre sur leurs plaies le sel du mépris et de la haine. Il brandissait une formule dialectiquement définitive, comme chacun sait : *« Nous n'avons de haine que pour la haine »*, décalque du trop célèbre : *« Pas de liberté pour les ennemis de la liberté ! »* [NDLR : Léon Schwartzenberg, *Le Monde* du 19 décembre 1997]. Ainsi confirma-t-il, malgré lui mais superbement, que le jeune philosophe avait bien raison de dénoncer l'esprit de supériorité excommunicatoire de ceux qui se proclament les sectateurs de la vraie foi démocratique, même lorsqu'ils se drapent dans l'angélisme d'une hospitalité illimitée [NDLR : Alain Finkielkraut, *Le Monde* du 12 décembre 1997]. Avant de se proclamer bien-pensant, n'y a-t-il pas nécessité de penser bien, c'est-à-dire de ne pas offenser la juste raison ?

André Perrin
Chevreuse (Yvelines)

Les « régionalistes » contre l'Etat tutélaire

Suite de la première page

« Ce n'est bien évidemment que si les démarches convergent et si des objectifs communs peuvent être trouvés qu'il y aura alors contractualisation, a ajouté M. Chevènement. *Celle-ci n'est pas un droit, elle n'est qu'un moyen pour l'Etat et les collectivités locales de se mettre d'accord. »*

La redécouverte par la loi Pasqua, en 1995, des « pays » avait déjà fourni un nouvel aliment au débat sur l'avenir des départements dans la structure française. L'idée de l'ancien ministre RPR a été reprise à son compte et élargie par Dominique Voynet : celle-ci souhaite qu'à l'instar des régions les pays puissent signer des engagements contractuels avec l'Etat, ce qui suscite des inquiétudes chez les « départementalistes ».

Actuellement, la loi récuse toute idée de prééminence et, a fortiori, de tutelle d'une catégorie de collectivités sur les autres. Jean-Pierre Chevènement est attaché au maintien de ce principe. Face à lui, Dominique Voynet rejoint, d'une certaine façon, l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR) présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Le responsable de la région Auvergne fait valoir que les régions, par leur nature, sont moins sensibles que les conseils généraux aux pressions de proximité et ont une vision plus large de l'aménagement du territoire. Les présidents de conseils régionaux voudraient, par exemple, que leur prééminence sur les autres collectivités, en matière d'interventions économiques, soit admise.

EN ATTENDANT LE PRINTEMPS

Les défenseurs des régions font encore valoir que la structure des dépenses des conseils régionaux leur permet, malgré la faiblesse de leurs budgets par rapport aux autres collectivités locales, de représenter, à eux seuls, 40 % des dépenses d'intervention dans le domaine économique de l'ensemble de ces collectivités. Pour le moment, Lionel Jospin semble vouloir éviter de trancher entre les deux orientations. En rendant compte, au lendemain du Ciadt, des travaux du gouvernement, le premier ministre s'est gardé à la fois de l'*« Etat minimal »* – reprenant ainsi une formule de Jean-Pierre Chevènement lui-même – et de *« l'Etat tutélaire »*.

La discussion, qui a occupé une bonne partie du Ciadt, devrait rester feutrée jusqu'au printemps. Ensuite, le débat devrait reprendre, dans la perspective de la présentation au Parlement, d'ici l'été, d'un texte révisant la loi Pasqua. Les rapports de force internes à la gauche *« plurielle »* auront-ils alors changé ? Quelques jours avant le Ciadt, un proche du ministre de l'intérieur affirmait ainsi à propos des conseillers de Dominique Voynet : *« Ils ne sont pas dans une logique où ils cherchent des alliances avec d'autres ministres. Ils jouent Jospin à fond. Cela marchera jusqu'aux élections régionales. Mais après, la vie est longue... »*

Jean-Louis Andreani

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Europe et les Kurdes

PEUT-ON à la fois fermer la porte de l'Europe à la Turquie sous prétexte qu'elle maltraite sa communauté kurde et en même temps fermer l'Europe aux Kurdes qui cherchent à débarquer sur les côtes calabraises ? C'est ce que fait l'Europe, quoi que laissent entendre ces jours-ci certains responsables italiens.

Le droit d'asile s'applique individuellement et non collectivement. La seule qualité de Kurde – pas plus que celle d'Algérien, de Birman ou bien d'autres – ne vaut ni certificat de persécution politique ni droit d'accès automatique aux hâvres démocratiques de l'Europe. Cela étant rappelé, lorsque ces malheureux, bernés par les mafias des passeurs, touchent la côte mythique, lorsqu'ils sont là, que faire ? C'est ce problème d'urgence que doit aujourd'hui affronter l'Italie, alors que ses voisins hérissent leurs frontières et lui demandent de mieux protéger ses côtes ; alors que la rigueur envers les clandestins sera impopulaire aux yeux d'une partie de l'opinion qui s'émeut « du » problème kurde comme s'il n'y en avait qu'un ; alors, enfin, que cette affaire envenime de nouveau les relations déjà tendues entre la Turquie et l'Europe.

Laisser croire, comme l'a fait le ministre italien de l'intérieur, que le droit d'asile pourrait s'appliquer quasi collectivement aux Kurdes est quelque peu dangereux. Aucun pays européen, pas plus l'Italie que d'autres, n'y est prêt. La situation des Kurdes de Turquie n'est en outre pas la même que celle des Irakiens. L'Europe doit condamner les excès répressifs de l'armée et de la police turques, les injustices de la justice, les aberrations de la Constitution, la dramatique incapacité des milieux politiques turcs à s'ouvrir aux aspirations non indépendantistes des Kurdes. Elle doit condamner l'échec de cette politique crispée qui n'a abouti en dix ans qu'à saigner de sa population tout le Sud-Est anatolien. Mais elle ne peut pas laisser entendre que le seul fait d'être kurde est discriminatoire ou dangereux en Turquie, car ce n'est pas vrai.

Une grande partie des immigrants qui arrivent en Europe viennent non pas de Turquie, mais du nord de l'Irak. C'est une région que les Occidentaux sont censés protéger et qu'ils ont de fait soustraite à la tyranie meurtrière de Saddam Hussein. Ils ont sollicité pour cette opération l'appui logistique de la Turquie qui le leur a donné. Qui est comptable aujourd'hui de l'épouvantable situation qui pousse les Kurdes d'Irak à s'enfuire ?

L'Europe ne peut pas laisser Rome répondre seule à toutes ces questions que réveillent les boat people échoués à Otrente. Après l'humiliation qui fut inutilement infligée à Ankara lors du sommet de Luxembourg, où les Quinze ne lui proposèrent qu'un demi-strapontin à la table de l'Europe, l'Union serait bien inspirée de définir enfin collectivement non seulement sa politique envers les clandestins kurdes, mais le meilleur moyen de rétablir avec Ankara un dialogue plus fructueux.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, *Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre*
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Générosité américaine

EN VERTU d'un vote récent du Congrès américain, allouant 522 millions de dollars pour l'aide d'urgence à la France, à l'Italie et à l'Autriche, un accord a été signé, hier, par M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères, et M. Jefferson Caffery, ambassadeur des Etats-Unis, pour fixer les conditions dans lesquelles cette aide sera réalisée.

M. Caffery a prononcé une allocution, où il souligne que l'accord est la réponse du peuple américain à la situation critique de la France. Ce peuple, a-t-il dit, fait don à la France d'*« une partie des impôts qu'il paie afin de remédier à la faim et au froid et de parer à un nouveau recul économique »*. M. Georges Bidault, comme il se doit, a remercié l'Amérique de sa générosité. La gratuité de l'aide américaine en constitue le caractère essentiel : de là découlent la plupart des conditions que l'on a parfois critiquées, oubliant qu'un don unilatéral se distingue nécessairement d'un échange de services et de concessions tel qu'il se présente dans un accord du type courant.

Quoi qu'il advienne, l'aide américaine ne sera efficace que dans la mesure où nous saurons bien l'employer. Des prêts ou des dons étrangers impliquent toujours une certaine immixtion du prêteur ou du donateur. Il n'est que trop naturel que le contribuable américain veuille savoir ce que nous ferons de ses dollars. Sa curiosité ne risquerait de devenir gênante que si la France n'en faisait pas l'usage qu'on attend. C'est le plan Marshall lui-même qui serait alors en cause, l'importance de l'aide qu'il promet, les conditions qui y seront attachées.

(4-5 janvier 1948.)

BILAN ET PRÉVISIONS Les Bourses américaine et européennes affichent sur l'ensemble de l'année 1997 des performances remarquables, avec des gains supérieurs à 20 % pour Wall Street, Londres et Paris, et même à 40 % pour Francfort, Zurich, Amsterdam et Madrid. Depuis le 1er janvier 1995, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 106 %, une performance qui n'a plus été observée depuis les années 20. ● DES SOMMETS historiques ont été atteints en août à New York et Francfort et en octobre à Paris et Londres. ● L'ENVIRONNEMENT économique risque de ne plus permettre en 1998 des progressions semblables. La croissance devrait rester solide aux Etats-Unis et en Europe. ● LA CRISE asiatique fait planer une grande incertitude, au moins sur les résultats des entreprises. ● LES FINANCIERS surveilleront la mise en place de l'euro et l'inflation américaine.

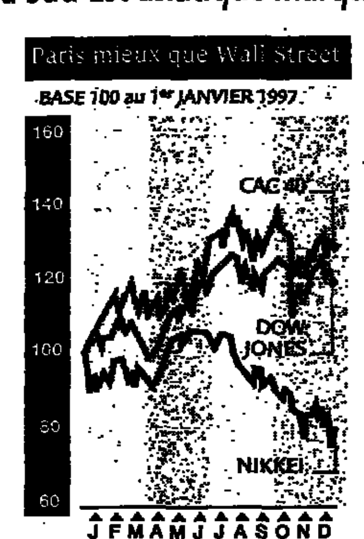
Pour les marchés financiers, 1998 s'ouvre sur de grandes incertitudes

L'année 1997 s'achève sur de nouvelles hausses des places boursières. Wall Street a gagné 22,6 %, Paris 29,5 % et Londres 24,7 %. La crise des pays du Sud-Est asiatique marque sans doute la fin des années de rêve, même si les experts se partagent encore sur son impact

LE RÊVE éveillé d'un nouvel âge économique né de l'explosion des technologies de l'information et de la communication, offrant à toute la planète une croissance ininterrompue sans inflation et une hausse continue de la Bourse et de la productivité des entreprises, a vécu. Il vient de sombrer avec la crise asiatique, dont il reste difficile de mesurer les conséquences réelles, mais dont on peut affirmer sans trop de risques qu'elle va affaiblir, et pour de nombreuses années, une région qui était la locomotive de l'économie mondiale.

Même si les places boursières européennes et nord-américaines ont finalement encaissé sans trop de dommages le choc venu d'Asie et si les marchés obligataires européens et américains en ont même profité, l'euphorie n'est plus de mise, comme à la fin de l'année 1996. Les économistes et les analystes estiment dans leur grande majorité que 1997 marque sans doute la fin d'un cycle de hausse rapide des marchés d'actions. Si les grandes places européennes et si Wall Street affichent encore sur l'ensemble de l'année dernière des performances remarquables, avec des gains supérieurs à 20 % pour Wall Street, Londres et Paris, et même à 40 % pour Francfort, Zurich, Amsterdam et Madrid, les sommets historiques atteints en août à New York et Francfort, et en octobre à Paris et Londres, n'ont plus été approchés depuis.

Et l'environnement économique risque de ne plus pouvoir justifier en 1998 des progressions des cours historiquement hors-normes. Depuis le 1er janvier 1995, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 106 %. Il a enregistré des hausses de 33 % en 1995, 26 %



Performances comparées de Paris, Wall Street et Tokyo depuis le début de l'année.

en 1996 et 22 % en 1997. Il faut remonter dans les années 20 pour trouver pendant trois années consécutives des performances comparables. L'Europe n'est pas en reste. Londres a gagné 19 %, 9 % et 25 % au cours des trois dernières années, et Francfort 25 % et 47 % en 1996 et 1997. Paris affiche pour sa part des progressions de 20 % en 1996 et 29 % en 1997.

A en croire les analystes, ce n'est pas tant la croissance économique qui pèsera sur les marchés en 1998 – elle devrait rester solide aux Etats-Unis et en Angleterre, et même s'améliorer en Europe continentale –, mais les performances des entreprises. La rentabilité des sociétés américaines a ainsi plus de risque de diminuer que de continuer à progresser, et le rattrapage d'un certain retard des groupes européens touche à sa fin. *« Les investisseurs occidentaux sous-estiment grossièrement les conséquences de la crise en Asie »*, souligne Barton Biggs, l'un des responsables des études économiques de la banque Morgan Stanley Dean Witter.

MENACE CHINOISE

La menace vient à la fois de Tokyo... et de Pékin. Si le Japon ne parvient pas à relancer la demande intérieure, si l'économie nipponne s'embourbe cette année dans la stagnation, le yen va continuer à s'affaiblir. Le risque serait alors considérable de voir se développer une nouvelle spirale de dévaluations compétitives en Asie, comme celle amorcée cet été avec les conséquences que l'on sait par la dévaluation du baht thaïlandais. Les entreprises occidentales seraient forcément victimes de nouvelles dévaluations compétitives. D'autant qu'elles pourraient aussi venir de Chine. Combien de temps la plus grande économie de la région (à l'exception du Japon) et la plus dynamique va rester à l'abri de la crise ?

D'ores et déjà, la croissance est plus lente. Les banques d'Etat chinoises sont submergées par les créances douteuses, les entreprises publiques tournent au ralenti, et la bulle spéculative immobilière semble par son ampleur comparable à celle du Japon à la fin des années 80. C'est la Chine qui a entamé le cycle dramatique en Asie des dévaluations compétitives. Aujourd'hui, avec la baisse brutale du peso philippin, de la roupie indonésienne, du ringit malaisien, du dollar taiwanais, du won sud-coréen et même du yen japonais, la Chine est contrainte pour maintenir sa compétitivité à l'exportation.

Le péril immédiat n'est pourtant pas celui-là. Il tient plutôt au risque de défaillance de pays ou d'entreprises asiatiques. Cette menace, la pénurie de capitaux et le ralentissement brutal de l'investissement des entreprises vont affaiblir le commerce et les banques de la région pendant des années. Il faut aussi prendre en compte le risque de mouvements sociaux, voire de révoltes contre la corruption et la contrainte liée aux plans de rigueur imposés par le FMI (Fonds monétaire international) à la Thaïlande, l'Indonésie, les Phillipines et la Corée du Sud.

Pour les marchés asiatiques, et après des baisses de plus de 20 % en 1997 des deux principales Bourses (Tokyo et Hongkong), 1998 s'annonce particulièrement difficile. A en croire les experts de Morgan Stanley Dean Witter ou de Merrill Lynch, les problèmes structurels de l'économie japonaise seront encore plus difficiles à surmonter dans un climat de ralentissement brutal de la croissance et de concurrence accrue. Une fois encore, la tendance à la Bourse de Tokyo va dépendre de la capacité des pouvoirs publics nippons à convaincre de leur capacité à remédier à l'extrême faiblesse du système bancaire. Jusqu'à aujourd'hui, les gouvernements japonais n'ont pas convaincu.

Si la crise asiatique va réduire la croissance dans le reste du monde, elle va encore plus affecter la rentabilité des entreprises occidentales. En toute logique, la première place boursière du monde, Wall Street, va en souffrir. Habitués depuis plusieurs années à des progressions à deux chiffres des résultats des sociétés, les boursiers américains pourraient être surpris du changement. La moyenne des prévisions pour 1998 ressort à 6 % de progression des profits des entreprises américaines contre 11 % en 1997. Et certains spécialistes sont beaucoup plus pessimistes. Selon M. Biggs, *« le bénéfice par action des cinq cents entreprises américaines entrant dans la composition de l'indice SP 500 devrait baisser en 1998 de 5 % à 10 %, à la suite à la fois de la remontée du dollar, du ralentissement de la croissance dans le monde et de la difficulté pour les entreprises de contrôler leurs prix dans un environnement très concurrentiel, ce qui réduit leurs marges »*.

Pour les experts de la banque américaine Merrill Lynch, et notamment leur responsable de la stratégie sur les marchés, Richard T. Mc Cabe, la Bourse américaine, après avoir atteint au début de l'année de nouveaux sommets, pourrait perdre ensuite jusqu'à 25 %. Un cercle vicieux pourrait alors se mettre en place : les résultats décevants des entreprises entraînant une baisse de la Bourse et dans la foulée une baisse de la consommation aux Etats-Unis.

En Europe, si les performances des marchés devraient être inférieures cette année à celles de 1997, elles pourraient encore être appréciables, notamment avec la poursuite et même l'accélération des restructurations d'entreprises avec le lancement de l'euro. Mais il faudra que la consommation prenne le relais d'un affaiblissement des exportations. *« Les répercussions des turbulences asiatiques commenceront à se faire sentir fortement en Europe à partir du printemps »*, souligne la banque Deutsche Morgen Grenfell.

Eric Leser

Les analystes restent plutôt optimistes pour l'Europe

L'évolution de la Bourse de Paris va dépendre de la capacité de la consommation et de l'investissement à prendre le relais des exportations pour assurer la croissance. Si ce scénario favorable se produit, les prévisions sont plutôt encourageantes. Michelle Jardin, stratège chez Cholet Dupont, table sur une hausse de 15 % des Bourses européennes en 1998 et sur une performance un peu supérieure pour la France avec un objectif de 3 400 points pour l'indice CAC 40.

Selon un sondage effectué par le cabinet d'analyse auprès d'un panel représentatif de gérants parisiens, les professionnels restent sereins pour le prochain semestre : l'indice SBF 120, qui évolue aujourd'hui autour des 1 970 points, devrait être aux alentours de 2 085 points début mars (+ 6 %) et de 2 155 points (+ 9,5 %) début juin. Jean Borjeix, directeur du département études de la société Pinatton, estime pour sa part que sur la base d'une baisse des taux envisagée de quelque 0,25 à 0,50 point, et une croissance des bénéfices de l'ordre de 15 %, l'indice CAC 40 pourrait atteindre le niveau moyen de 3 300 en 1998.

L'évolution des taux d'intérêt et des changes suspendue à la crise asiatique

L'EXERCICE traditionnel qui consiste pour les analystes financiers à tenter de prévoir, en fin d'année, l'évolution des taux d'intérêt et de change pour les douze prochains mois se révèle aujourd'hui plus difficile encore qu'à l'accoutumée. En bouleversant la donne économique mondiale, la crise financière asiatique brouille aussi les perspectives monétaires internationales. Comment deviner, par exemple, quel sera le comportement de la Réserve fédérale (Fed) aux Etats-Unis et de la Bundesbank en Allemagne alors que nul n'est en mesure d'évaluer l'impact économique réel en Amérique du Nord et en Europe du plongeon des monnaies et des Bourses d'Asie du Sud-Est ?

Dans leurs dernières prévisions, les très réputés experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se sont montrés incapables de chiffrer avec précision le coût de la crise : après avoir expliqué qu'elle pourrait, en 1998, aller jusqu'à amputer de 0,9 point la croissance dans les vingt-neuf pays les plus industrialisés, ils se sont empressés d'ajouter que, *« au total, il est peu probable que l'impact final sur la production de la zone de l'OCDE dans son ensemble au cours des deux années atteigne la moitié de l'impact potentiel »*. Une telle incertitude économique, accrue par le fait que la situation demeure très instable en Asie, rend extrêmement aléatoires les prévisions financières.

Les analystes estiment aujourd'hui en majorité que les banques centrales occidentales devraient se montrer, au cours des prochains mois, moins rigoureuses qu'initialement prévu. Au début de l'automne, avant que la situation ne se détériore à Hongkong et à Séoul, les spécialistes prévoyaient une hausse des taux directeurs de la Fed, destinée à empêcher l'apparition de tensions inflationnistes. Un tel mouvement paraissait inévitable compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre observée outre-Atlantique – le taux de chômage se situe à 4,6 %, son plus bas niveau depuis 1973 –, qui favorise les revendications salariales. Ce scénario est aujourd'hui remis en question. Il se trouve à peu près autant d'opérateurs qui continuent à parier sur un prochain resserrement monétaire aux Etats-Unis que d'intervenants qui misent sur un assouplissement. Les premiers considèrent que l'impact de la crise asiatique sur l'économie américaine sera négligeable, les seconds estiment au contraire que la Fed sera obligée d'abaisser ses taux pour empêcher un ralentissement trop brutal de l'activité dans le pays.

Le même raisonnement vaut pour la politique monétaire européenne. La Bundesbank et la Banque de France, dont tout le monde pensait, à la mi-octobre, qu'elles allaient relever fortement leurs taux directeurs en 1998, pour tenir compte de la reprise économique sur le Vieux Continent, pourraient se montrer plus clémentes que prévu. Selon les anticipations des opérateurs, reflétées par les cours des contrats à terme, les taux à trois mois français et allemands se situeraient à 4,15 % à la fin de l'année 1998, soit 0,5 % seulement au-dessus de leur niveau actuel. Les économistes de la Caisse des dépôts et consignations se montrent plus optimistes encore et parient sur une hausse limitée à 0,25 %.

D'autres spécialistes ne croient pas à ce scénario rose : ceux de la société de Bourse Aurel pensent que les rendements à trois mois en France et en Allemagne s'établiront à 4,3 % fin 1998.

La donne monétaire européenne, cette année, sera aussi fortement influencée par la préparation du lancement de la monnaie unique. *En cas de réapparition* sur les marchés d'anticipations d'euro faible, la Bundesbank s'efforcerait probablement de déjouer celles-ci en relevant ses taux directeurs. Parallèlement, les premiers mois de la prochaine année devraient être marqués, selon les spécialistes, par la poursuite du mouvement de convergence des rendements dans les différents pays européens.

Malgré leurs baisses récentes, les taux d'intérêt à court terme des nations de l'Europe du Sud restent nettement supérieurs à leurs homologues français (de 2,2 %, par exemple, pour l'Italie). Cet écart devra être rapidement réduit pour favoriser le passage à l'union monétaire. La question est de savoir s'il le sera par une hausse des taux les plus bas – ceux de la zone mark –, ou au contraire par une réduction des rendements les plus élevés – ceux des pays latins.

> La réduction attendue de l'écart de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe pourrait faire chuter le dollar

De la même façon qu'elle perturbe les prévisions de politique monétaire, la crise asiatique rend très difficile le jeu des pronostics sur l'évolution des taux d'intérêt à long terme. La fin de l'année 1997 a été marquée, sur les marchés obligataires internationaux, par un mouvement massif de *flight to quality* : les opérateurs ont retiré leurs capitaux des Bourses asiatiques pour acheter des emprunts d'Etat occidentaux. Qu'adviendra-t-il *lorsque le calme sera revenu en* Asie ? Les rendements obligataires ne risquent-ils pas de remonter aussi vite qu'ils ont reflué ? C'est l'*opinion des économistes de* Paribas Capital Markets, qui prévoient que les rendements des obligations françaises à dix ans se situeront à 6,2 % dès la fin du premier semestre 1998 (contre 5,23 % aujourd'hui). Les spécialistes de la Caisse des dépôts et consignations parient au contraire sur une stabilité des taux d'intérêt à long terme : ils s'établiraient à 5,50 % en France et en Allemagne à la fin de l'année.

La banque américaine Merrill Lynch se montre plus optimiste encore sur l'évolution des taux d'intérêt, qui, pour les échéances à trente ans, pourraient tomber aux Etats-Unis jusqu'à 5,50 % (contre 5,90 % aujourd'hui). *« Les risques de déflation vont l'emporter sur ceux de reprise de l'inflation »*, estime Bruce Steinberg, chef économiste de Merrill Lynch.

La tempête monétaire et boursière en Asie risque enfin de provoquer des turbulences sur le marché international des changes. La première conséquence devrait être, selon les experts, une accélération de la baisse de la monnaie japonaise. En dépit de l'opposition de la Maison Blanche, la dépréciation du yen semble être le seul moyen à la disposition des dirigeants nippons pour redonner un peu de tonus à leur économie. Selon la Caisse des dépôts et Merrill Lynch, la monnaie japonaise tombera jusqu'à 140 yens pour 1 dollar en 1998.

Orienté à la hausse face à la devise nippone, le billet vert se trouve en revanche exposé, en 1998, à des risques de rechute face aux monnaies européennes, en raison de la réduction de l'écart de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe attendu l'année prochaine et, surtout, d'une probable détérioration des comptes extérieurs américains. La chute des devises d'Asie du Sud-Est devrait rapidement se traduire par une nette aggravation du déficit commercial des Etats-Unis, qui exercera une forte pression à la baisse sur le billet vert. Les économistes de Paribas Capital Markets voient le dollar retomber à *1,67 mark et 5,59 francs fin juin* (contre 1,78 mark et 5,96 francs aujourd'hui), ceux de la Caisse des dépôts pensent qu'il glissera jusqu'à 1,65 mark et 5,52 francs fin décembre 1998.

Pierre-Antoine Delhommais

Confusion en Allemagne sur le coût de la concurrence téléphonique

LA NOUVELLE autorité allemande de régulation des télécommunications et de la poste, mise en place le 1er janvier, a indiqué que Deutsche Telekom doit avoir son autorisation pour demander une indemnité à ses clients qui choisiraient une autre compagnie de téléphone. L'autorité demande des détails de coût avant de se prononcer. Deutsche Telekom estime de son côté ne pas avoir besoin de cet aval, créant une confusion juridique.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur au début d'année des directives mettant fin aux monopoles sur les marchés européens des télécommunications, Deutsche Telekom a fait savoir qu'elle ferait payer 95 marks (330 francs) à ses clients infidèles du fait des frais sur les lignes et des coûts de gestion que leur défection entraîne. Deutsche Telekom demande 53 marks à ses clients qui demeurent chez elle mais qui prennent aussi un abonnement dans une autre compagnie pour avoir le choix sur leurs liaisons au coup par coup.

DÉPÊCHES

■ **ITALIA MOBILE : la société italienne de téléphonie mobile** Telecom (TIM) a annoncé, vendredi 2 janvier, avoir attiré plus de 3,3 millions de nouveaux clients en 1997, atteignant ainsi un total de 9 millions d'abonnés. Le boom des abonnements a eu lieu le 27 décembre avec 129 000 nouveaux clients et, plus généralement, la période des fêtes de fin d'année a été très positive pour la société, a indiqué TIM dans un communiqué. En Bourse, TIM a progressé de 105 % en 1997.

■ **ÉTATS-UNIS : la Commission fédérale des communications** (FCC), l'organe central américain de régulation des télécommunications, a indiqué, vendredi 2 janvier, que le gouvernement va faire appel de la décision d'un juge du Texas, qui a jugé anticonstitutionnelles les dispositions de la loi de 1996 imposant aux compagnies régionales de téléphone un certain nombre de contraintes avant de pouvoir commercer à offrir des services de téléphonie nationale et internationale (*Le Monde* daté du 2 janvier).

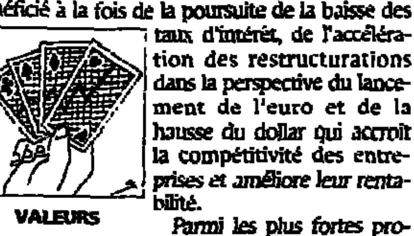
■ **A TELECOM : la société française** a annoncé, vendredi 2 janvier, avoir déposé une demande de licence pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau téléphonique ouvert au public, ainsi qu'une demande pour l'obtention d'un préfixe pour l'acheminement de communications nationales et internationales. A Telecom a été créée en octobre 1997 par l'un des fondateurs de la société Axis Telecom, qui achète en gros des minutes de communication et les revend au détail aux PME-PMI.

■ **PMU : le chiffre d'affaires du Paris mutuel urbain** (PMU), composé des enjeux collectés en France et à l'étranger, a baissé de 1,8 % à 34,564 milliards de francs en 1997 par rapport à l'année précédente, a annoncé, vendredi 2 janvier, la société. Pour la France, le montant des enjeux engagés a atteint 34,177 milliards de francs affichant un repli de 1,68 % par rapport à 1996.

■ **ESPACE : *l'industrie spatiale russe*** a *signé* en 1997 avec l'étranger des contrats d'un montant global de 470 millions de dollars (2,8 milliards de francs), et espère augmenter cette somme à 640 millions en 1998, rapporte, samedi 3 janvier, l'agence Interfax citant des sources gouvernementales. L'objectif est d'atteindre *un milliard de dollars* en l'an 2000. La Russie a signé des contrats de coopération avec les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'Inde et la Bulgarie.

Dopées par la hausse du dollar et les restructurations

L'ANNÉE 1997 a été à nouveau particulièrement favorable aux valeurs françaises. L'indice CAC 40 a gagné en douze mois 29,5 % après avoir progressé de 23,7 % en 1996. Les actions auront bénéficié à la fois de la poursuite de la baisse des taux d'intérêt, de l'accélération des restructurations dans la perspective du lancement de l'euro et de la hausse du dollar qui accroît la compétitivité des entreprises et améliore leur rentabilité.



VALEURS

Parmi les plus fortes progressions sur l'année, on retrouve donc logiquement les valeurs qui ont le plus bénéficié de leur sensibilité à la remontée du billet vert et celles qui ont participé ou pourraient – à en croire les boursiers – être concernées par les OPA et autres fusions. Le secteur financier (banques et compagnies d'assurances) en voie de restructuration a connu ainsi une année faste. La deuxième plus forte hausse en douze mois sur le marché à règlement mensuel est celle du certificat d'investissement Crédit lyonnais avec un gain de plus de 135 %. La banque publique bénéficie à la fois du redressement de sa rentabilité après des années très difficiles et plus encore des perspectives de mise sur le marché d'une partie de son capital. Dans l'assurance, l'action AGF (+ 90 %) a bien entendu bénéficié de la bataille boursière entre l'italien Generali et l'allemand Allianz pour le contrôle de la deuxième compagnie française. Un autre assureur, le dernier encore contrôlé par l'Etat, le GAN, a tiré parti de l'intérêt des groupes étrangers pour les assureurs français pour s'apprécier de 51 %. Le secteur bancaire n'était pas en reste et suscite, à en croire des rumeurs récurrentes et souvent contradictoires, beaucoup de convoitises. Du coup, le CCF, la Compagnie bancaire, la BNP, Dexia, Paribas et la Société générale présentés tour à tour comme des cibles ou des acheteurs potentiels ont gagné respectivement 71 %, 63 %, 59 %, 54 %, 49 % et 46 %.

Dans des secteurs très différents, mais considérées aussi comme des valeurs dites opéables, Bertrand Faure avec une envolée de 111 %, Galeries Lafayette avec une progression de 80 %, Accor avec une hausse de 70 % et Danone qui a gagné 49 %, ont aussi connu une année très favorable. Enfin, le redressement parfois spectaculaire ou l'amélioration de l'image en Bourse de groupes aussi dissemblables que Bull, Cap Gemini, Alcatel Alsthom et Renault s'est traduit par des hausses respectives de 98 %, 96 %, 83 % et 52 %.

Du côté des entreprises favorisées par l'appréciation du dollar, les groupes pétroliers et parapétroliers se sont mis plus particulièrement en évidence comme Coflexip qui, avec un gain de 141,8 % sur l'année, enregistre la plus forte hausse de toutes les valeurs du règlement mensuel. Géophysique, avec une progression de 114 %, et Bouygues offshore, qui s'adjuge 89 %, ne sont pas en reste. Les compagnies ont aussi profité de cet environnement favorable avec des hausses de 55 % de Total et de 48 % d'Elf Aquitaine. Autres « valeurs dollars », les Ciments français et Rhône-Poulenc se sont adjugé respectivement 59 % et 52 % sur l'année.

Du côté des baisses, ce sont les victimes de la crise asiatique et du ralentissement de la croissance et de la consommation dans cette région du monde qui enregistrent les rares mauvaises performances de l'année. Le secteur du luxe est particulièrement affecté à l'image de Clarins, LVMH ou Christian Dior, qui affichent en douze mois des replis de 32 %, 31 % et 26 %. Skis Rossignol, qui n'est plus considéré comme opéable et qui réalise une part importante de son activité en Asie, cède 25 %. Carrefour, du fait de son implantation importante dans cette région du monde, abandonne 7 %. A signaler aussi le recul de 32 % d'EuroDisney, dont les performances commerciales ont été jugées décevantes. Enfin, France Télécom, la privatisée de l'année, dont le succès a étonné par son ampleur, a fini mercredi 31 décembre à 218,3 francs, en hausse de 19 % par rapport à son cours de privatisation (pour les particuliers) de 182 francs.

E. L.

REVUE ANNUELLE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Coflexip	665	+141,81
Elf Aquitaine	700	+48,21
Esso	494	-7,14
Total	655	+55,21
Elyo	308,30	+30,08

PRODUITS DE BASE

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Air Liquide	942	+16,29
Eramet	228	-16,77
Gascogne (B)	489	+7
Metaleurop	61,70	+46,38
Pechiney	237,60	+9,29
Rhone Poulenc A	269,60	+52,40
Rochette (La)	25	-3,28
Usinor	86,90	+15,09
Vallourec	359	+30,54
CFF.(Ferrailles)	426,50	+12,17
Oxyg.Ext-Orient	3490	-30,06

CONSTRUCTION

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bouygues	682	+26,76
Ciments Francais	231	+59,31
Colas	865	+15,33
Eiffage	285,50	+39,26
Groupe GTM	405	+68,75
Imetal	748	-2,34
Lafarge	394,90	+26,85
Lapeyre	331,50	+11,24
Saint-Gobain	855	+16,48
SGE	156	+39,28
Vicat	502	+22,14

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Alcatel Alsthom	765	+83,54
Bull#	63,40	+98,43
Carbone Lorraine	1880	+91,44
CS Signaux(CSEE)	187	-20,39
Dassault-Aviation	1360	+16,23
Dassault Electro	595	+33,20
De Dietrich	278	+42,19
Fives-Lille	366	-25,30
Intertechnique	1320	+70,32
Legrand	1199	+35,69
Legris indust.	209	-4,34
Sagem SA	2680	-34,37
Sat	1660	+7,44
Schneider SA	326,80	+36,22
SFIM	1000	-2,91
Sidel	399	+11,26
Thomson-CSF	189,70	+12,91
Zodiac ex.dt divid	1401	-11,66
CNIM CA#	200	+1,52
Faiveley #	186,50	-40,79
Gebo Industries #	824	-11,85
GFI Industries #	1185	+64,58
HIT Ly #	530	+47,22
Manitou #	705	+23,68
Mecatherm #	277	-7,28
NSC Groupe Ny	789	+42,83
Radiall #	625	+27,25
Sediver	161	+65,12

AUTOMOBILE

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bertrand Faure	427,90	+111,72
Labinal	1548	+56,20
Michelin	303	+8,17
Peugeot	759	+29,96
Plastic Omn.(Ly)	794	+89,04
Renault	169,30	+51,83
Sommer-Allibert	208,90	+34,77
Valeo	408,20	+27,56
Ecia	1210	+50,87
Sylea	575	+1,05

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	31-12-97	Diff. 31-12-96
BIC	439,30	+12,93
Chargeurs	360	+40,07
Clarins	462	-32,54
Deveaux(Ly)#	700	-2,77
DMC (Dollfus Mi)	107	-14,94
Essilor Intl	1800	+14,28
Hachette Fill.Med.	1250	+8,22
L'Oreal	2355	+20,52
Moulinex #	148,70	+31,70
Salomon (Ly)	—	—
Sanofi	670	+29,84
S.E.B.	839	-17,50
Skis Rossignol	107,40	-25,26
Strafor Facom	415	+8,07
Synthelabo	752	+34,04
Arkopharma#	303,90	+1,60
Boiron#(Ly)	328	+2,89
Devanlay	650	+31,31
Gautier France #	272	+11,02
Guerbet	200	-25,57
Hermes internat.1#	420	-12,50
Info Realite #	207	-1,42
Pochet	750	-16,20
Reynolds	345,10	-1,40
Robertet #	1000	-3,84
Smoby (Ly)#	520	-1,88
Virbac	494	-19,93

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bongrain	2540	+26,55
Danone	1075	+48,68
Eridania Beghin	941	+12,69
Fromageries Bel	4302	+0,09
LVMH Moet Hen.	999	-31,05
Pernod-Ricard	354	+23,34
Remy Cointreau	112,30	+29,60
SEITA	216	-0,46
Brioche Pasq.(Ns)#	630	-5,12
L.D.C.	915	-3,17

DISTRIBUTION

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bazar Hot. Ville	596	+34,26
Carrefour	3140	-6,99
Casino Guichard	335	+38,65
Castorama Dub.(Li)	730	-18,25
Comptoirs Mod.	3080	+10
Damart	4150	—
Galeries Lafayette	[illegible]	+79,84
Grandvision ex.GPS#	247,60	+17,76
Groupe Andre S.A.	604	-51,37
Guilbert	[illegible]	-15,46
Guyenne Gascogne	1860	-9,92
Pinault-Prin.Red.	[illegible]	+56,02
Primagaz	539	-17,67
Promodes	2497	+70,54
Rexel	[illegible]	+19,04
Monoprix	[illegible]	+50
But S.A.	273,10	-10,45
IMS Int.MetalSer.#	76	+7,80
Manutan	452	-15,09
Rallye(Cathiard)Ly	295	+40,47
Rubis #	[illegible]	-8,96

AUTRES SERVICES

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Accor	1119	+70,31
Atos (ex.Axime) CA	776	+29,33
BIS	490,50	-7,97
Canal +	[illegible]	-2,55
Cap Gemini	493,50	+96,89
Cipe France Ly #	203,40	-1,26
Club Mediterranee	425,10	+26,21
Dassault Systemes	183,50	+55,36
Eaux (Gle des)	840	+31,43
Euro Disney	7	-32,03
Europe 1	1319	+19,90
Eurotunnel	5,80	-15,32
Gaumont #	437,50	+1,74
Havas	433	+18,95
Havas Advertising	780	+35,65
Infogrames Enter.	192,50	+60,41
NRJ #	838	+27,35
Pathe	1168	-6,56
Publicis #	491	+8,62
S.I.T.A	1150	+4,54
Sodexho Alliance	3223	+13,44
Spir Communic. #	378	-23,46
Suez Lyon.des Eaux	666	+37,91
Technip	635	+30,39
G.T.I (Transport)	195	+9,55
Louvre #	305,90	+61
Altran Techno. #	1840	+10,37
Assystem #	195	-50,75
Fraikin 2#	383	+48,44
Groupe Partouche #	343	-19,29
M6-Metropole TV	659	+52,54
Norbert Dentres.#	690	-5,47
Sogeparc (Fin)	395	-6,17
TF1	615	+23,99

IMMOBILIER

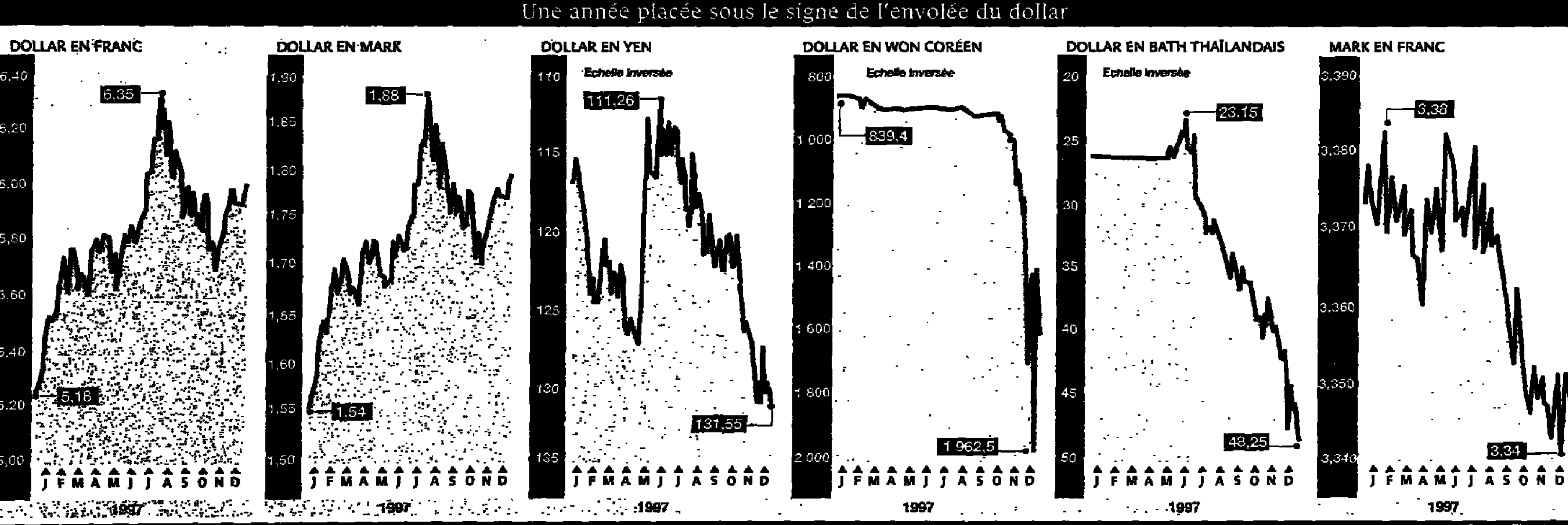
	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bail Investis.	799	+7,82
Finextel	107,50	+34,03
G.F.C.	525	+11,82
Immeubl.France	361	+17,97
Klepierre	756	+8,93
Rue Imperiale(Ly)	5130	+0,58
Sefimeg CA	300	-20,21
Silic CA	810	+9,01
Simco	405	-10,59
UIF	437	+3,18
Unibail	601	+16,47
Fonciere (Cie)	579	+16,96
Fonciere Euris	300	+30,54
Fonc. Lyonnaise #	707	+19,22
Foncina #	510	+7,36
Imm.Plaine Monc.	160,10	-34,65
Im.Marseillaise	7800	+14,70
Frankoparis #	69,10	-2,60
Immob.Batibail Ny#	238	+23,31
Immob.Hotel. #	18,80	-52,58

SERVICES FINANCIERS

	31-12-97	Diff. 31-12-96
AGF-Ass.Gen.France	318,90	+90,35
Axa	465,70	+41,12
Bancaire (Cie)	975	+62,99
B.N.P.	319,90	+59,31
C.C.F.	412,50	+71,87
Cetelem	820	+36,66
CPR	490	+18,41
Cred.Fon.France	96	+39,25
Credit Lyonnais CI	313	+135,53
Cred.Nat.Natexis	351	+17,46
Dexia France	697	+54,20
GAN ex.dt sous.	147,30	+51,43
Interbail	158,30	-30,25
Locindus	741	-3,26
Paribas	523	+49,04
SCOR	257,50	+57,69
Selectibanque	66,50	-8,90
Societe Generale	820	+46,16
Sophia	228,50	+20,26
UIS	211	+20,57
Union Assur.Fdal	790	+23,43
Via Banque	172,80	+0,46
Worms & Cie	445	+41,49
France S.A	—	+1,82
Immobanque	620	+1,14
UFB Locabail	—	+0,10
Assur.Bq.Populaire	660	+0,15
Cardif SA	—	+48,95
C.A. Paris IDF	794	+1,79
Factorem	617	-9,92
I.C.C.#	128,40	+18,88
Union Fin.France	590	+5,35

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	31-12-97	Diff. 31-12-96
Bollore Techno.	754	+32,28
Cerus Europ.Reun	34,50	+6,87
CGIP	2160	+50,94
Christian Dior	617	-26,28
Dynaction	153	+25,30
Eurafrance	2450	+9,27
Fimalac SA	478	-0,82
Gaz et Eaux	2595	+28,64
Lagardere	199	+39,74
Lebon	288	+68,32
Marine Wendel	684	+43,69
Nord-Est	120	-7,04
Salvepar (Ny)	464,50	+16
Albatros Invest	150	+20,96
Burelle (Ly)	330	+41,02
Carbonique	12000	+3,44
Centenaire Blanzy	350	-4,63
F.F.P. (Ny)	263,50	+45,09
Finaxa	370	+31,20
Francarep	279	+0,35
Sabeton (Ly)	660	-10,81
Finatis(ex.Locain)	204	+45,50
Montaignes P.Gest.	—	+22,35
Siparex (Ly) #	120	+1,69



Le billet vert a profité de la force de l'économie américaine pour s'apprécier face à l'ensemble des devises

L'ÉVOLUTION du marché international des changes en 1997 a été dans l'ensemble, et pour une fois, conforme à la santé économique des différents pays : bonne pour le dollar et la livre sterling, difficile pour les monnaies asiatiques dont le yen et, dans une moindre mesure, pour le mark. Le billet vert a gagné environ 15 % face aux monnaies européennes, passant de 5,20 à plus de 6 francs et de 1,55 à 1,80 mark. Face à la devise japonaise, il s'est aussi fortement apprécié, montant de 115 à 131 yens. Le billet vert continuait d'ailleurs lors des premières heures de l'année 1998 à afficher une santé étonnante s'inscrivant vendredi 2 janvier à 131,60 yens, son plus haut niveau face à la devise japonaise depuis le 12 mai 1992.

La hausse du dollar a été plus spectaculaire encore en 1997 face aux autres devises asiatiques. Le babt thaïlandais, le ringgit malaisien, la roupie indonésienne et le won sud-coréen, attachés depuis de longues années au dollar, ont décroché l'un après l'autre à partir de l'été, perdant entre 30 % et 50 % de leur valeur face au billet vert. Le dollar a d'abord été soutenu par la vigueur de la croissance économique aux Etats-Unis. Le produit intérieur brut (PIB) américain aura progressé de 3,8 % en 1997 contre seulement 0,5 % au Japon et un peu moins de 2,5 % en France et en Allemagne.

Le billet vert a également profité des écarts de taux d'intérêt observés entre les Etats-Unis et le reste du monde. Les investisseurs ont été incités à placer leurs capitaux outre-Atlantique, où ils ont trouvé des rémunérations à court terme supérieures à 5 %, alors qu'en Allemagne on leur offrait des rendements de l'ordre de 3 % et, au Japon, inférieurs à 1 %.

La monnaie américaine, enfin, a bénéficié du changement résolu de ton de Washington. Loin de protester, comme cela avait été le cas dans le passé, contre l'ascension du billet vert, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, n'a cessé de réaffirmer l'attachement des Etats-Unis à un dollar fort, garantie, selon lui, d'une inflation faible et de taux d'intérêt bas.

L'année 1997 a été une année décevante pour la monnaie allemande. D'une part, parce que le projet monétaire européen, qui scellera sa disparition le 1er janvier 1999, a accompli de grands progrès. D'autre part, parce que les grandes difficultés de l'économie allemande ont provoqué une vague de défiance des investisseurs internationaux à son égard.

> Le franc a passé sans aucune difficulté les différents obstacles qui se sont dressés devant lui, notamment la dissolution de l'Assemblée nationale et la victoire électorale surprise des socialistes

Encore a-t-il fallu que la Bundesbank intervienne pour que la dérive du mark ne soit pas plus importante. Au début du mois d'août, le billet vert était monté jusqu'à 1,89 mark, son cours le plus élevé depuis l'automne 1989. La banque centrale allemande, gardienne de la stabilité monétaire, s'est alors décidée à réagir, verbalement d'abord, puis en utilisant, au début de l'automne, l'arme de la hausse des taux.

La devise française a profité de la relative faiblesse de la monnaie allemande, en 1997, pour grignoter du terrain face à sa grande rivale européenne : au total, elle s'est appréciée d'environ 3 centimes, revenant de 3,38 à 3,35 francs pour 1 deutschemark, juste au-dessus de son cours pivot.

Le franc, protégé par un institut d'émission plus déterminé que jamais à maintenir sa parité vis-à-vis du deutschemark et soutenu par l'excédent de la balance commerciale française, a franchi sans aucune difficulté les différents obstacles qui se sont dressés devant lui, notamment la dissolution de l'Assemblée nationale et la victoire électorale surprise des socialistes.

Les opérateurs, un instant inquiets sur les intentions monétaires, budgétaires et européennes du gouvernement de Lionel Jospin, furent vite rassurés par les premières mesures annoncées : ratification du pacte de stabilité à Amsterdam, hausse modérée du SMIC, confirmation de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde, privatisation de France Télécom, durcissement de la fiscalité destiné à permettre à la France de respecter le critère de déficit de 3 % du produit intérieur brut fixé par le traité de Maastricht. Toutes ces décisions ont prouvé, aux yeux des marchés, le pragmatisme économique du gouvernement et sa capacité à prendre ses distances par rapport aux promesses faites pendant la campagne électorale.

La monnaie japonaise, enfin, a connu un parcours heurté en 1997. Faible en début d'année, elle est brusquement remontée lorsque, au début du mois de mai, les dirigeants japonais et américains ont fait savoir qu'ils étaient opposés à une dépréciation supplémentaire de la devise nippone. En quelques jours, le yen a regagné plus de 10 % de sa valeur face au dollar.

Tokyo et Washington se sont ensuite efforcés, de maintenir la parité du dollar dans un couloir compris entre 115 et 120 yens, un niveau satisfaisant à la fois les exigences des industriels américains et le besoin de conforter la reprise de l'économie japonaise.

Mais le brusque ralentissement de la croissance au Japon, à la suite du resserrement budgétaire décidé par le gouvernement et surtout de la grave crise financière en Asie du Sud-Est a fini par faire sortir, par le bas, la devise japonaise de son corridor : elle est tombée jusqu'à 131,50 yens pour 1 dollar à la mi-décembre, son plus bas niveau depuis cinq ans et demi, malgré des interventions répétées de la Banque du Japon.

P.-A. D.

La crise asiatique provoque une détente des taux d'intérêt en 1997

Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt d'Etat à 30 ans est passé de 6,70 % à la mi-septembre à 5,92 % le 31 décembre. En France, le taux de l'OAT à 10 ans est revenu, en quelques semaines, de 5,78 % à 5,33 % fin décembre

La crise asiatique a totalement changé la donne en fin d'année sur les marchés obligataires. Elle a provoqué une détente brutale des rendements alors que ces derniers semblaient s'orienter durablement à la hausse, en raison des perspectives de reprise économique en Europe et des craintes de tensions inflationnistes outre-Atlantique. Les fortes turbulences enregistrées sur les places financières asiatiques ont incité les investisseurs à aller chercher refuge dans les emprunts d'Etat, qui ont la réputation d'être les placements les plus sûrs. Ce phénomène, désigné par les spécialistes sous le terme de *« flight to quality »* (fuite vers la qualité), a pris une grande ampleur. Le marché obligataire américain reste très nerveux. Les investisseurs réagissent au moindre signe de reprise de l'inflation, rendant difficiles les pronostics de cette année

LA CRISE monétaire et boursière asiatique qui a éclaté au début de l'été en Thaïlande et qui s'est amplifiée pendant l'automne, en atteignant Hongkong, Séoul et Tokyo, est venue brouiller les cartes sur le marché mondial des taux d'intérêt. Elle a provoqué une détente brutale des rendements alors que ces derniers semblaient s'orienter durablement à la hausse, en raison des perspectives de reprise économique en Europe et des craintes de tensions inflationnistes outre-Atlantique.

Après une forte baisse les taux à long terme se sont stabilisés lors des derniers jours de l'année. Manifestement, la décision prise lundi par les grandes banques commerciales européennes, américaines et japonaises de venir en aide à la Corée du Sud et de rééchelonner la dette à court terme des groupes coréens a rassuré les investisseurs. Les risques de défaillance de Séoul s'éloignant, les marchés obligataires jouent un peu moins le rôle de refuge devenu le leur depuis plusieurs mois.

La baisse des rendements au cours des derniers mois a ainsi été considérable. Aux Etats-Unis, le taux de l'emprunt d'Etat à 30 ans, qui constitue la référence obligataire outre-Atlantique, est passé de 6,70 % de la mi-septembre à 5,92 % le 31 décembre. En France, le taux de l'obligation assimilable du Trésor à 10 ans est revenu, en quelques semaines, de 5,78 % à 5,22 %, un plancher historique s'inscrivant finalement le 31 décembre à 5,33 %.

Baisse des taux à dix ans

TAUX D'INTÉRÊT FRANÇAIS À DIX ANS

en pourcentage

6,00 · 5,90 · 5,80 · 5,70 · 5,60 · 5,50 · 5,40 · 5,30 · 5,20 — 5,35

janv. · févr. · avr. · juin · août · oct. · déc. — 1997

Les taux d'intérêt, qui se sont fortement détendus à la suite de la crise asiatique, pourraient remonter lorsque le calme sera revenu en Asie du Sud-Est.

Les fortes turbulences enregistrées sur les places financières asiatiques ont incité les investisseurs à aller chercher refuge dans les emprunts d'Etat, qui ont la réputation d'être les placements les plus sûrs. Ce phénomène, désigné par les spécialistes sous le terme de *« flight to quality »* (fuite vers la qualité), a été l'événement majeur de la fin de l'année sur les marchés obligataires internationaux.

Au cours des neuf premiers mois de l'année, les obligations françaises avaient connu un parcours heurté et quelque peu décevant. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans, qui s'inscrivait à 5,90 % en début d'année, était descendu jusqu'à 5,30 % à la mi-février, pour remonter fin mars à près de 6 %. Après une nouvelle phase de détente, qui l'avait ramené à 5,40 % durant l'été, il s'était à nouveau tendu en octobre.

DÉJOUER L'EURO FAIBLE

La poursuite de la politique de rigueur budgétaire, le maintien d'un environnement monétaire souple et l'absence totale de tensions inflationnistes laissaient pourtant espérer un meilleur comportement des marchés obligataires européens. Mais la courbe des taux, pour reprendre l'expression des spécialistes, est restée *« pentue »* une grande partie de l'année 1997, c'est-à-dire que l'écart entre les rendements à court terme et à long terme est resté important (plus de 2 %), alors qu'elle demeurait très plate aux Etats-Unis (avec des taux à 3 mois supérieurs de 0,5 % seulement aux taux à 10 ans). La crise en Asie a aussi eu pour conséquence d'éloigner les perspectives de hausses des taux directeurs des grandes banques centrales. Jeudi 9 octobre, la Bundesbank avait relevé, de 3 % à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension. Elle avait aussitôt été imitée par les autres instituts d'émission de la zone mark, dont la Banque de France. Le taux des appels d'offres français avait été relevé de 3,10 % à 3,30 %. Cette augmentation, prenant acte de la reprise économique observée sur le Vieux Continent et destinée à déjouer les anticipations d'un euro faible, avait ainsi mis fin à une longue période (quatorze mois en Allemagne, neuf mois en France) de taux directeurs historiquement bas, elle-même justifiée par l'absence de tensions inflationnistes et par la nécessité d'offrir aux économies européennes un stimulant monétaire dans un contexte de rigueur budgétaire.

Les opérateurs de marché avaient considéré cette hausse simultanée du début d'octobre comme un premier pas et ils s'attendaient à de nouveaux tours de vis avant la fin de l'année. Mais la tempête asiatique est venue bouleverser ce scénario monétaire, en forçant la Bundesbank à faire preuve de prudence et de retenue. La banque centrale allemande n'a pas voulu déstabiliser davantage les marchés financiers internationaux en resserrant ses conditions de crédit.

Pour des raisons identiques, les craintes de hausse des taux aux Etats-Unis se sont dissipées. Lors de son dernier conseil de l'année, la Réserve fédérale américaine a laissé inchangé, mardi 16 décembre, à 5,50 %, le niveau de ses fonds fédéraux. Celui-ci n'aura finalement été relevé qu'une fois, le 25 mars, de 5,25 % à 5,50 %, afin de tenter de freiner l'ascension de Wall Street et d'empêcher la formation d'une bulle boursière. Cette stabilité monétaire a été d'autant plus notable que l'économie américaine a connu en 1997 une croissance très forte (+ 3,8 %). Mais celle-ci ne s'est accompagnée, malgré la pénurie de main-d'oeuvre, d'aucune accélération de l'inflation, ce qui a permis à la Fed d'opter pour le statu quo.

Il faut tout de même souligner que le marché obligataire américain reste très nerveux. L'annonce, mardi 30 décembre, d'un bond de 6 points à 134,5 points de l'indice de confiance des consommateurs dans l'économie américaine en décembre a suffi pour raviver un court instant les craintes d'accélération de l'inflation aux Etats-Unis. Les taux à 30 ans sont alors montés en quelques minutes à plus de 5,97 % avant de redescendre ensuite.

P.-A. D.

Baisse du pétrole

Conséquence de la crainte d'une baisse de la croissance dans le monde et bonne nouvelle pour les marchés *obligataires*, le prix du pétrole a continué à baisser sensiblement cette semaine. Le baril de brent (qualité de référence de la mer du Nord) est tombé à 16,64 dollars, soit son plus bas niveau en près de deux ans sur l'International *Petroleum Exchange (IPE), le marché londonien du pétrole. Le marché* reste pessimiste en ce qui concerne l'abondance de l'offre en 1998, avec le relèvement de 10 %, à 27,5 millions de barils par jour, des quotas de production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole *(OPEP) fin novembre et face à une demande affectée par les* tumultes économiques et financiers en Asie, ont souligné des analystes. Selon Tony Machacek, analyste de la maison de courtage Credit lyonnais Rouse, *« il ne semble pas que les perspectives du marché du métrole s'améliorent avec la nouvelle année ».*

Marché international des capitaux : bon début

L'ANNÉE a bien commencé. Plusieurs emprunts internationaux ont été émis vendredi, et de nombreux autres sont en préparation, dont le lancement est prévu pour cette semaine. Les taux de rendement à moyen et à long terme ont cessé de baisser dans les grands pays industriels, interrompant un mouvement qui s'était accentué avant Noël, devant l'ampleur de la crise coréenne. La situation financière de l'Asie demeure, certes, le principal souci du marché. Mais les derniers développements sont suffisamment rassurants pour permettre à l'activité de reprendre son rythme normal.

Il convient toutefois de souligner que, d'une façon générale, les emprunteurs se montrent plus prudents que d'habitude dans la façon d'annoncer leurs projets. Ainsi, presque tous les meilleurs émetteurs européens, qui lèvent régulièrement des fonds en devises, songent à se présenter bientôt sur le compartiment du dollar. Mais peu d'entre eux ont vraiment pris rang. Ceux qui veulent se procurer des ressources dans leur propre monnaie sont plus décidés.

Deux transactions importantes de dix ans de durée et à taux fixe sont prévues pour le début de cette semaine, en franc français et en deutschemark. Elles promettent d'être particulièrement intéressantes sur le plan technique, car leur lancement devrait précéder de quelques jours celui de nouvelles obligations d'Etat de même durée en France et en Allemagne. Les deux émetteurs ne procéderaient pas de la sorte s'ils n'étaient pas confiants dans le résultat de leur entreprise, sachant combien les investisseurs européens ont d'abondantes liquidités à placer au début du mois de janvier.

France Télécom se propose de lever 3 milliards de francs, et on attend de ses obligations qu'elles rapportent à leur lancement 21 ou 22 centièmes de point de pourcentage de plus que les titres du Trésor. Les conditions de son emprunt ne sont pas encore arrêtées, mais c'est le niveau auquel se situent en Bourse ces emprunts de longue durée. On fixera le rendement absolu au moment du lancement, et la question de savoir s'il faut mesurer la distance par rapport aux anciens fonds d'Etat ou aux nouveaux qui devraient sortir jeudi ne se pose guère car les nouveaux sont déjà négociés par anticipation et leur rémunération est très proche des précédents.

Dans le cas de DSL-Bank, qui entend obtenir 1 milliard de deutschemarks, la mesure se fera vraisemblablement par rapport aux anciennes obligations du Trésor allemand, et on prévoit un supplément de l'ordre de 23 ou 24 centièmes de point de pourcentage. C'est la coutume outre-Rhin que de prendre comme références des emprunts d'Etat en circulation, même si leur durée est nettement plus courte. Or le dernier emprunt d'Etat allemand n'a plus que neuf ans et demi à courir. Les spécialistes estimaient, vendredi, que les prochaines obligations du Trésor de Bonn qui viendront à échance en janvier 2008 procureront 3 ou 4 centièmes de point de plus que les précédentes. La direction de l'emprunt de DSL-Bank a été confiée à Deutsche Morgan Grenfell et à SBC Warburg Dillon Read, qui fait partie du groupe de la Société de banque suisse.

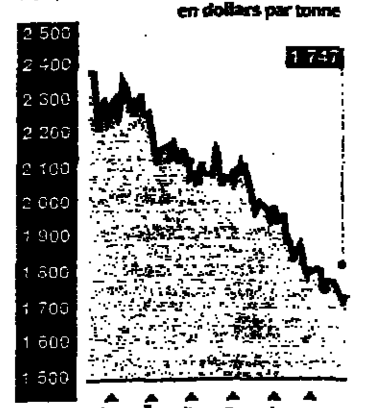
Le marché allemand, avec toutes ses particularités, retient l'attention de nombreux participants français. Les investisseurs s'y intéressent beaucoup car il permet d'obtenir, à qualité égale, des rendements supérieurs à ceux qui sont offerts à Paris. Les emprunts de DSL-Bank sont mieux notés que ceux de France Télécom par les établissements spécialisés dans l'évaluation du crédit. Or les deux affaires rapporteront, à peu de chose près, le même intérêt.

Pour leur part, les emprunteurs français sont encore assez rares à solliciter le compartiment du deutschemark. Ils pourraient être plus nombreux ces prochains mois si les conditions des deux marchés s'équilibrent.

Dans cette perspective, on donne beaucoup d'importance à la dernière émission de la Caisse d'amortissement de la dette sociale, qui vient de lever 500 millions de deutschemarks pour une durée de onze ans par l'intermédiaire d'une banque américaine, Goldman Sachs. Il s'agit d'une affaire complexe dont le taux d'intérêt sera de 4,18 % durant les trois premières années et qui, à l'issue de cette période, pourrait être dénoncée par les investisseurs. Si elle ne l'est pas, le taux passera à 5,72 % ; de telles transactions sont construites sur mesure pour répondre à la demande d'une petite poignée d'investisseurs, ou d'un seul.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



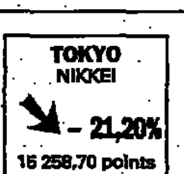
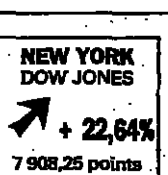
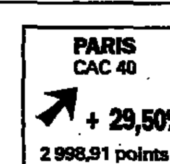
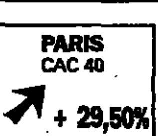
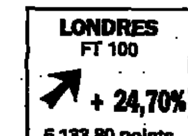
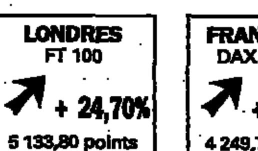
LA CRISE financière qui secoue une partie de l'Asie depuis maintenant plusieurs semaines est lourde de conséquences sur le marché mondial des métaux non ferreux. *Comme* les *autres, le* cuivre est fortement affecté. Consommation en baisse, gonflement des stocks, production excédentaire, les fondamentaux *sont négatifs* et *pèsent* sur les prix : de 1 872 dollars la tonne fin novembre, pour le contrat de référence sur le London Metal exchange *(LME), ils sont* tombés un mois *plus* tard à 1 727 dollars. Ils ont récupéré pour la dernière séance de l'année à 1 754 dollars en raison d'opérations de rachat de découvert.

Chez le courtier Billiton, on s'attend à *« une baisse substantielle de la consommation de cuivre ».* La Corée, quatrième consommateur mondial, devrait réduire du quart ses importations, estiment les professionnels. Et déjà, il est devenu pratiquement impossible pour les opérateurs d'obtenir de la Corée des lettres de crédit ou des devises. Les demandes de retard de livraison se multiplient dans la région du Sud-Est asiatique, suscitant des craintes qu'elles ne se transforment en refus pur et simple d'honorer les commandes. Le métal rouge ne peut guère trouver de contrepartie en Europe, où la consommation stagne. En revanche, les consommateurs qui ont pris livraison de leur cuivre ont tendance à en stocker une partie – c'est ce que font les Chinois ; la rumeur court que les producteurs en font autant, ce qui est vraisemblable compte tenu du manque de débouchés sur l'Asie et de la mauvaise tenue des cours. Enfin, les réserves du LME sont de plus en plus importantes ; elles se gonflaient le 31 décembre de 335 025 (+ 3 500 tonnes en une semaine).

La situation ne devrait pas s'arranger dans un proche avenir. Selon les dernières statistiques publiées par le groupe international d'études du cuivre (IRSG), l'offre va être excédentaire cette année. Parce que, à ce tableau pessimiste, il faut ajouter les mises en production de mines et d'unités d'affinage. Si bien que les maisons de courtage Brandeis, Billiton et le groupe australien Macquarie Equities, s'accordent sur un surplus de 350 000 tonnes et sur un premier trimestre très morose.

Carole Petit

Les contrastes d'une année exceptionnelle sur les places boursières

Place	Indice	Variation	Clôture
TOKYO	NIKKEI	– 21,20%	15 258,70 points
NEW YORK	DOW JONES	+ 22,64%	7 908,25 points
PARIS	CAC 40	+ 29,50%	2 998,91 points
LONDRES	FT 100	+ 24,70%	5 133,80 points
FRANCFORT	DAX 30 IBIS	+ 47,10%	4 249,70 points

À L'EXCEPTION notable de l'Asie, l'année boursière 1997 aura encore été exceptionnelle avec une nouvelle avalanche de records et des performances encore supérieures à celles, pourtant déjà appréciables, de 1996. Les gains enregistrés en douze mois à Wall Street, Londres, Francfort et Paris atteignent respectivement 22,64 %, 24,69 %, 46,67 % et 29,50 %. Le choc du mois d'octobre et la crainte dix ans après d'un krach sur le modèle de celui du 19 octobre 1987 dans la foulée de la crise asiatique aura *seulement effrayé les investisseurs* pendant quelques jours.

Wall Street a mené la fête. Commençant l'année à 6 450 *points*, l'indice Dow Jones a culminé à près de 8 260 points début août. Puis au cours des quatre derniers mois de l'année, il a perdu jusqu'à 12 %, avec une grosse alerte à la fin octobre. Pour la première fois en dix ans, l'ombre d'un krach est passée sur la Bourse américaine. Limitée à 7,2 % sur une séance, le 27 octobre, la chute reste loin des journées noires d'octobre 1987 ou d'octobre 1929. Mais la première Bourse du monde a cédé un court instant à la panique.

Pour autant, la contagion venue d'Asie et les prédictions pessimistes d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, faites à la fin de 1996 sur *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés et répétées à nouveau en septembre 1997, n'ont pas entamé la confiance des investisseurs dans une économie américaine euphorique. Elle *reste aujourd'hui en pleine forme* avec une croissance forte (3,7 %), un chômage à des niveaux historiquement faibles (4,6 %), une inflation réduite (1,8 %), et même des perspectives d'excédent budgétaire.

Les analystes s'étaient montrés particulièrement optimistes à la fin 1996, l'estimation moyenne étant un Dow Jones finissant 1997 à 6 587 points. Il a terminé en réalité l'année à 7 908,25 points et l'indice Standard and Poor's 500, plus large, a réalisé une meilleure performance encore avec une hausse de 31 %.

Une progression très comparable à celle de Paris. La place française a gagné 29,50 % en 1997 après une progression de 23,71 % de l'indice CAC 40 en 1996. Tout aussi significatif de l'engouement pour les marchés d'actions : le volume d'affaires *a dépassé* pour *la* première fois en France les 2 000 milliards de francs sur l'année, en augmentation de 40 % par rapport à 1996. L'*arrivée inattendue de la gauche* au pouvoir, l'alourdissement de la fiscalité des entreprises et des épargnants et la crise en Asie n'ont pas réussi à casser l'élan des valeurs françaises portées à la fois par les restructurations à la veille du lancement de l'euro, la hausse du dollar, l'afflux de capitaux à la Bourse et les perspectives d'une accélération de la croissance en Europe en 1998.

La poursuite de la baisse des taux à court et long terme et l'absence totale d'inflation ont aussi rendu les autres formes de placement (obligations, sicav monétaires, or) de moins en moins attrayantes par rapport aux actions. Le succès populaire des privatisations, notamment de celle de France Télécom, a démontré l'engouement nouveau des Français pour la Bourse.

Mais si Paris est loin d'avoir démérité, bon nombre de places européennes ont *réalisé* des performances très *supérieures*, à l'image de Lisbonne (+ 75 %), Zurich (+ 59 %), Milan (+ 59 %) et Francfort *(+ 47 %). La Bourse allemande, la* deuxième d'Europe derrière Londres et devant Paris, a encore pris à contre-pied les observateurs. Jamais l'indice DAX 30 n'avait enregistré une telle progression en une seule année, souligne la Société des Bourses allemandes dans son communiqué de fin d'année.

Le bilan est évidemment beaucoup moins flatteur en Asie, et notamment à Tokyo et à Hongkong, les deux principales places de la région ayant abandonné respectivement 21,2 % et 20,3 % en douze mois. A Tokyo, la deuxième place boursière du monde, l'indice Nikkei a fini l'année 1997 à son plus bas niveau depuis douze ans, à 15 258,74 points, victime de l'atonie de l'économie japonaise, de la multiplication des faillites d'établissements financiers et des conséquences de la crise financière généralisée dans la région.

MACHINE JAPONAISE

La dégringolade de la Bourse de *Tokyo dépasse les prévisions les* plus pessimistes des experts. L'indice Nikkei a perdu 60 % depuis le sommet de 38 915,87 points atteint en décembre 1989, au plus haut de la vague spéculative de la fin des années 80. Il y a un an, nombre d'opérateurs annonçaient une reprise au second semestre 1997. Certains prédisaient même un rebond jusqu'à 25 000 points vers la fin de l'année. C'est tout le contraire qui s'est produit puisqu'après avoir touché le 16 juin son plus haut de l'année en clôture à 20 681,07, le Nikkei n'a pratiquement pas cessé ensuite de s'enfoncer.

C'est surtout l'état de la machine économique japonaise, la deuxième du monde, qui déprime la Bourse. Le gouvernement s'attend à une croissance limitée à 0,1 % en 1997 (année fiscale échue en mars 1998) et table sur 1,9 % en 1998, un objectif jugé irréaliste par les analystes. Un cercle vicieux s'est mis en place puisque cette dégringolade de la Bourse n'est pas elle-même sans conséquences graves pour l'économie japonaise en faisant fondre la valeur des portefeuilles boursiers détenus par les *banques. Si* le Nikkei reste durablement sous les 16 000 points, les experts estiment que la plupart des grandes banques japonaises, déjà *fragilisées par des montagnes de* créances douteuses, seront contraintes d'afficher des pertes.

B. L.

SPORTS La saison 1997 d'athlétisme a été marquée par les performances des Africains, qui ont amélioré neuf records du monde de demi-fond sur cinq distances (800 m, 2 miles, 5 000, 10 000 m et 3 000 m steeple). ● LA MULTIPLICATION des courses « à lièvres » dans les meetings internationaux qui ont encadré les championnats du monde à Athènes explique cette accumulation de temps d'exception, après plusieurs années de relative stagnation. ● CES RÉSULTATS sont aussi la récompense d'un travail de longue haleine, mené notamment par les Kenyans et les Marocains. ● EN REVANCHE, la domination des athlètes chinoises dans les courses féminines suscite de sérieux doutes, au point que plusieurs fédérations nationales réclament l'organisation de « brigades internationales » chargées d'organiser des contrôles antidopage inopinés en Chine.

Les records des Africains font avancer le demi-fond à grandes enjambées

En 1997, les athlètes du continent noir ont fait exploser la plupart des courses d'endurance auxquelles ils ont pris part pour réaliser neuf records du monde (sur 800 m, 2 miles, 5 000 m, 10 000 m et 3 000 m steeple). La performance en dit long, mais le plafond est-il déjà atteint ?

DE MÉMOIRE de statisticien, jamais les courses de *demi-fond* et de fond masculines n'ont connu une telle avancée *qu'au cours de* l'été 1997. Neuf records ont été améliorés par sept athlètes différents. Les anciennes stars, bien que *présentes*, ont été bousculées par la jeune génération. La quantité d'athlètes capables d'améliorer les meilleures performances mondiales est d'une rare densité. Leur capacité à les bouleverser en un rien de temps est stupéfiante : sept des neuf records réalisés en 1997 ont été établis en meetings, entre le 13 et le 24 août, juste après les championnats du monde à Athènes.

Pourquoi n'a-t-on jamais assisté à un tel festival dans un autre domaine de l'athlétisme ? « *Parce que le demi-fond et le fond se prêtent au montage de records*, explique Jacky Delapierre, organisateur du meeting de Lausanne. *Grâce au concours des "lièvres", l'athlète qui souhaite améliorer le record reçoit des indications précises sur le rythme à tenir, et le vent n'a pas d'importance comme sur un 100 m.* » La durée et le déroulement des courses de demi-fond et de fond permette au public de vivre l'exploit bien mieux que lors d'un concours (lancers, sauts) ou d'une épreuve de sprint.



JEAN-YVES RUSZNIEWSKI / TEMPSPORT

Le Danois d'origine kenyane Wilson Kipketer, en route vers le titre mondial du 800 m, aux championnats du monde à Athènes (août 1997).

EXPLOSION PRÉVISIBLE

L'« explosion chronométrique » était prévisible depuis 1994, au moins pour le 5 000 m et le 10 000 m, dont les meilleures performances mondiales annuelles stagnaient, et sur 3 000 m steeple, où elles régressaient quasiment. Quant au 1 500 m, il n'avait pas évolué sensiblement depuis plus de dix ans. « *Les rares possibilités de s'aligner sur le 10 000 m, peu prisé des organisateurs de meetings, compliquait l'entreprise*, explique Jean-Claude Vollmer, directeur technique national adjoint à la Fédération française d'athlétisme (FFA) et spécialiste du demi-fond et du fond. *C'est l'arrivée sur 5 000 m d'athlètes plus jeunes – rendus plus audacieux par des qualités de vitesse supérieures – qui a fait avancer les choses.* »

Les jeunes coureurs africains sont peu soucieux du chronomètre. On se souvient de Daniel Komen frôlant par simple distraction, à Monaco en 1996 – à vingt ans déclarés –, un record du monde du 3 000 m qu'il n'avait pas envisagé.

Ainsi les barrières psychologiques ont-elles sauté au bénéfice de tous. L'Allemand Dieter Baumann, recordman d'Europe du 5 000 m depuis l'été 1997, avec *12 min 54 s 70, dans le sillage des* Kenyans, n'osait encore il y a deux ans rêver à *réaliser* 13 min 5 s. *Le* Français Nadir Bosch a manqué d'un souffle (quatre dixièmes) le record de France du 1 500 m, en se classant neuvième de la course à Bruxelles avec un temps de 3 min 32 s 41, troisième performance mondiale de l'année.

Les records du monde se bâtissent à plusieurs. Même s'il fait partie des athlètes d'exception, le néo-Danois Wilson Kipketer – qui domine le 800 m au moins autant que le Britannique Sebastian Coe l'avait fait au début des années 80 – n'est qu'un produit exporté de l'école kenyane. Et il s'est approprié le record du monde datant de 1981 avec le concours d'un de ses camarades de classe du collège Saint-Patrick d'Iten, au Kenya.

La systématisation de la détection *et de l'entraînement à l'origine* de cette suprématie collective *transparaissait* dans le discours modeste de Wilson Boit Kipketer, champion du monde 1997 du 3 000 m steeple. *« L'important, c'était qu'un Kenyan gagne »*, a-t-il dit juste après son titre, « soufflé » à ses compatriotes Moses Kiptanui, ancien empereur de la distance, et Bernard Barmasai, futur recordman du monde quelques semaines plus tard.

ENCADREMENT SOLIDE

L'âpre bataille que se livrent, depuis ces trois ou quatre dernières *saisons, le Marocain Salah Hissou*, l'Ethiopien Haile Gebreselassie et *le* Kenyan *Paul* Tergat sur 10 000 m, le Marocain Hicham El Guerrouj et *l'Algérien* Noureddine Morceli sur 1 500 m, ou de nombreux Kenyans sur 3 000 m steeple, est signe d'une concurrence impitoyable que peu d'athlètes peuvent supporter sans un solide encadrement. Les fédérations africaines l'ont bien compris, qui ont repris en main les carrières de leurs coureurs *de fond*, trop souvent partis pour l'Europe à la *recherche de structures et* d'argent.

La Fédération royale marocaine d'athlétisme a rassemblé depuis *1994* les siens dans le cocon de l'Institut national d'athlétisme de Rabat, qui se transporte au besoin en altitude, à Ifrane, dans le Moyen-Atlas (*Le Monde* du 7 août 1997).

La Fédération kenyane ne se résigne plus à voir disparaître purement et simplement ses champions en se consolant de l'idée qu'elle dispose d'un réservoir inépuisable de coureurs talentueux. Elle les met désormais en garde contre les managers peu scrupuleux, et leur vante les avantages à long terme d'un véritable palmarès. Elle utilise aussi les compé*tences de ses coureurs confirmés* pour l'encadrement.

Ainsi, les vieilles méthodes des missionnaires anglais pour la détection des coureurs en herbe sont de plus en plus relayées par l'expérience d'un Moses Kiptanui. Toujours en activité sur les pistes, l'ex-recordman du monde et vice-champion du monde du 3 000 m steeple entraîne lui-même, à Nyahururu, un groupe d'une quarantaine d'athlètes dont certains sont *ses rivaux directs*.

L'ancien entraîneur de Kipchoge Keino, *champion olympique du* 1 500 m en 1968 et du 3 000 m steeple en 1972, devait ouvrir un autre centre international d'entraînement à Nanyuki, une ville de garnison située à 2 300 m d'altitude, à 200 kilomètres au nord de Nairobi, au pied du mont Kenya.

Si l'on excepte les difficultés naturelles de Daniel Komen – reconnues par la Fédération internationale (IAAF) – à éliminer la caféine, aucun des grands performeurs de cet été n'a jamais subi un contrôle antidopage positif. « *A âge égal, les fondeurs africains sont plus forts que les autres, et la chaleur sous laquelle ils sont accoutumés à s'entraîner, et qui permet d'éviter bien des blessures, vaut peut-être autant dans leurs performances que le travail en altitude dont ils bénéficient naturellement* », explique Jean-Claude Vollmer, même si la confiance qu'accordent Paul Tergat ou Boit Kipketer au sulfureux docteur italien Rosa, chez lequel ils effectuent des stages, est un sujet de controverse.

La saison des meetings en plein air de 1998 recèlera sans doute de nouvelles surprises de taille en matière de demi-fond puisque les Africains n'auront que ces occa*sions de rappeler leur suprématie* sur le reste du monde. S'ils sou*haitent la marquer encore plus* nettement par de nouveaux records, il ne restera aux Européens que la consolation de leurs championnats continentaux, à Budapest, du 18 au 23 août.

P. Jo.

Neuf records améliorés en 1997

● **800 M**
Wilson Kipketer (Dan.), 1 min 41 s 24, à Zurich (Sui.) le 13 août, puis 1 min 41 s 11, à Cologne (All.) le 24 août
● **2 MILES**
Daniel Komen (Ken.), 7 min 58 s 61, à Hechtel (Bel.) le 19 juillet
● **5 000 M**
Haile Gebreselassie (Eth.), 12 min 41 s 86, à Zurich le 13 août, puis **Daniel Komen** (Ken.), 12 min 39 s 74, à Bruxelles (Bel.) le 22 août
● **10 000 M**
Haile Gebreselassie (Eth.), 26 min 31 s 32, à Oslo (Nor.) le 4 juillet, puis **Paul Tergat** (Ken.), 26 min 27 s 85, à Bruxelles le 22 août
● **3 000 M STEEPLE**
Wilson Boit Kipketer (Ken.), 7 min 59 s 08, à Zurich le 13 août, puis **Bernard Barmasai** (Ken.), 7 min 55 s 72, à Cologne le 24 août

La stupéfiante domination des Chinoises

LES « DEMI-FONDEUSES » et « fondeuses » chinoises détiennent *actuellement* les *records* du monde des 1 500 m, 3 000 m, 5 000 m et 10 000 m. Au-delà de l'ampleur de cette moisson, c'est la répétition de ces performances exceptionnelles qui surprend. On se souvient de l'« armée » de Ma Junren, l'entraîneur dont les recrues féminines avaient trusté les médailles (1 500 m, triplé sur 3 000 m et doublé sur 10 000 m) *aux championnats* du monde à Stuttgart, en août 1993, avant de *pulvériser les records du monde* sur les mêmes distances aux Jeux nationaux *chinois de Pékin*, au mois de septembre suivant.

Ces jeunes filles, originaires de la province de Liaoning, au nord-est du pays, soignées aux plantes médicinales, vitaminées à la fameuse *« soupe au sang de tortue à carapace molle »* et rompues à *parcourir en guise d'entraînement* au moins l'équivalent d'un marathon et demi par jour (63 kilomètres), étaient inconnues à l'époque, à l'exception de Qu Yunxia, médaillée de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone (1992) sur 1 500 m. Et à part Wang Junxia, championne olympique du 5 000 m et vice-championne olympique du 10 000 m à Atlanta (1996), on ne les a plus revues.

VAGUES D'EXPLOITS

En *octobre* 1997, une nouvelle génération a fait spontanément irruption sur la *scène de l'athlétisme*. Le seul record du monde de fond manquant à la Chine – celui du 5 000 m, détenu par la Portugaise Fernanda Ribeiro (14 min 36 s 45) – a été amélioré *cinq fois en trois jours aux derniers* Jeux nationaux chinois de Shanghaï, en *séries* comme en finale, malgré une chaleur torride, par trois nouvelles athlètes – dont deux sont de nouvelles disciples de Ma Junren –, qui, toutes les trois, se sont illustrées du 1 500 m au 10 000 m.

Cette nouvelle vague d'exploits est d'autant plus stupéfiante qu'elle n'est pas le fait d'un ou deux individus d'exception : *vingt-deux des vingt-trois* meilleures performances mondiales de la saison *1997 sur 1 500 m* ont été réalisées par des Chinoises. *La meilleure*, Jiang Bo, *est à* 52 centièmes de seconde du record établi en 1993 par sa compatriote Qu Yunxia, le 11 sep*tembre 1993 à Pékin. La Chine* est une étrange école d'athlé*tisme dont les protagonistes, es*sentiellement féminines, font irruption sur la scène internationale à un très jeune âge sans aucune référence préalable. Elles forment une petite écurie qui écrase le reste du monde, surclasse celle de 1993 et revient au niveau des performances des athlètes d'Europe de l'Est dans les années 70-80 (largement mises en doute par de forts soupçons de dopage).

BRIGADES ANTIDOPAGE

« Une détection efficace et une méthode d'entraînement musclée ne suffisent pas à expliquer ces performances, estime Jean-Claude Vollmer, directeur technique national adjoint à la Fédération française d'athlétisme (FFA), *sinon elles donneraient aussi des résultats au niveau masculin. Si une fille douée comme Patricia Djaté, qui s'entraîne deux fois par jour, se fait battre de douze secondes par des athlètes inconnues âgées de seize ou dix-sept ans, il ne nous reste qu'à lui conseiller de prendre sa retraite.* »

Le doute est là. Pour le vérifier, la FFA s'apprête à contacter les autres fédérations occidentales *pour convenir d'une action* commune et « *demander la création de brigades internationales de contrôle antidopage capables de travailler en Chine sans obstruction* ». Si cette requête aboutit, le concours des organisateurs de meeting sera essentiel. Ils devront résister à l'envie d'inclure *dans leur plateau* des athlètes dont les performances font reculer le reste du monde.

P. Jo.

TROIS QUESTIONS À...

WILFRIED MEERT

1 Comment un organisateur de *meetings, comme* vous l'êtes à Bruxelles, prépare-t-il une tentative pour *battre un record* du monde ?

C'est à nous de prévoir un programme adapté et de joindre l'entourage de l'athlète pour parler des possibilités qu'offre le Mémorial Ivo-Van Damme de battre un *record. Le moment* le plus propice se situe juste avant ou juste après *un grand championnat, les athlètes* étant généralement en grande forme. Après l'accord vient la recherche des « lièvres ». La tâche est de plus en plus difficile, *car ils doivent maintenant* être quasiment du même niveau que le champion pour l'emmener *sur les* bases d'un record du monde. Mais il y a un problème de fierté nationale. La fédération et le gouvernement éthiopiens, par exemple, n'apprécieraient pas qu'un de leurs athlètes aide un Kenyan à battre un record. Il y a aussi la question de l'argent : un « lièvre » gagne entre 1 000 et 3 000 dollars (entre 6 000 et 18 000 francs).

2 Comment peut-on s'assurer de la *réussite d'une tentative* contre un record du monde ?

Le demi-fond se prête mieux au « montage » d'un record. On ne peut pas programmer celui du *100 m*, qui dépend beaucoup du vent et de la forme des athlètes. *Nous n'utilisons pas non plus* l'éventualité d'un record comme argument *commercial, c'est trop* aléatoire. Mais cela ne nous empêche pas d'avoir toujours entre 30 000 et 35 000 spectateurs quoi qu'il arrive.

3 La saison 1998 sera-t-elle aussi brillante que la précédente ?

Elle devrait être plutôt calme en matière de records, car, avec les Jeux olympiques 1996 et les championnats du monde 1997, les athlètes ont beaucoup donné. Il est impossible de vivre trois saisons consécutives sous la même tension. Les non-Européens se consacreront exclusivement aux mee*tings, puisque c'est une année de* championnats d'Europe. Mais la barre des records du monde de demi-fond est désormais placée vraiment haut. Quant aux records féminins, certains remontent à l'époque de la domination du bloc *soviétique*, mais je vois mal comment ils pourraient être améliorés, *vu l'intensification des contrôles* antidopage.

Propos recueillis par Patricia Jolly

Un journal japonais pronostique la victoire de la France au Mondial

TOKYO
correspondance

Nul doute que la lecture du numéro du Nouvel An de l'hebdomadaire *Shukan Hoseki* aiderait à dissiper les inquiétudes que l'on prête à Aimé Jacquet, le responsable de la sélection de l'équipe de France de footbal. Selon une projection effectuée par le journal populaire japonais, qui n'hésite pas à pronostiquer les résultats de toutes les rencontres découlant *« logiquement »* de la composition des groupes du premier tour, la France remporterait en effet la prochaine Coupe du monde en battant en finale l'Argentine 2 à 0 !

Au lendemain de la première qualification du onze nippon à l'épreuve mondiale (dans le groupe H, avec l'Argentine, la Jamaïque et la Croatie), la presse japonaise n'en finit pas de supputer des chances des uns et des autres.

Mais bien sûr c'est l'équipe nationale, dont la récente campagne au sein de l'un des groupes asiatiques de qualification a été vécue comme un psychodrame à rebondissements (*Le Monde* du 11 novembre 1997), qui est l'objet de tous les commentaires.

Sachant raison garder malgré les rodomontades d'une partie des journalistes qui semblent avoir déjà oublié les piètres prestations de l'équipe nippone *lors de la poule qualificative*, le *Shukan Hoseki* ne donne pas cher des chances du Japon dans sa projection. Sèchement battu par l'Argentine et la Croatie sur le même score de 3-0, ne parvenant pas même à disposer de la Jamaïque, le Japon ne franchirait pas l'obstacle du tour préliminaire.

La France en revanche se tirerait à son avantage de ce même premier tour (victoire sur l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud, match nul avec le Danemark), avant de battre le Nigeria en huitièmes de finale sur deux coups de pied arrêtés. Après quoi elle viendrait péniblement à bout de l'Italie puis de l'Angleterre, toutes deux battues aux penal*ties après des prolongations stériles*.

« LA BATAILLE DE ST-DENIS »

La demi-finale contre l'Angleterre, âprement disputée, figurerait dans les annales de la Coupe comme *« la bataille de Saint-Denis »*. Elle disposerait ensuite avec une relative facilité de l'Argentine en finale, sur deux buts de Christian Karembeu et de Zinedine Zidane. La seule véritable surprise ménagée par la simulation serait constituée par la défaite des Brésiliens, incapables de traduire leur domination et battus sur contre-attaque par l'Espagne en quarts de finale.

Il reste à Zidane (sacré meilleur joueur de ce tournoi virtuel), à Youri Djorkaeff et à leurs coéquipiers à confirmer tout le bien que les spécialistes japonais consultés par l'hebdomadaire pensent d'eux, ainsi que ce pronostic qui, s'il venait à se confirmer, ferait chavirer d'aise les travées du Stade de France.

Michel Wasserman

Le vent souffle en tempête

DES DÉPRESSIONS très creuses, autour desquelles s'enroulent des perturbations, circulent sur les îles Britanniques. Les vents seront violents, dimanche, des frontières belges aux côtes atlantiques, et tempêtueux près de la Manche. Seules les régions du Sud, du pourtour méditerranéen aux Pyrénées, seront épargnées par les pluies.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Pluies, averses et vents violents seront au menu. Les rafales avoisineront 150 à 170km/h sur les côtes et 100 à 120 km/h dans les terres. Une dégradation orageuse est possible de la Normandie aux pays de Loire.

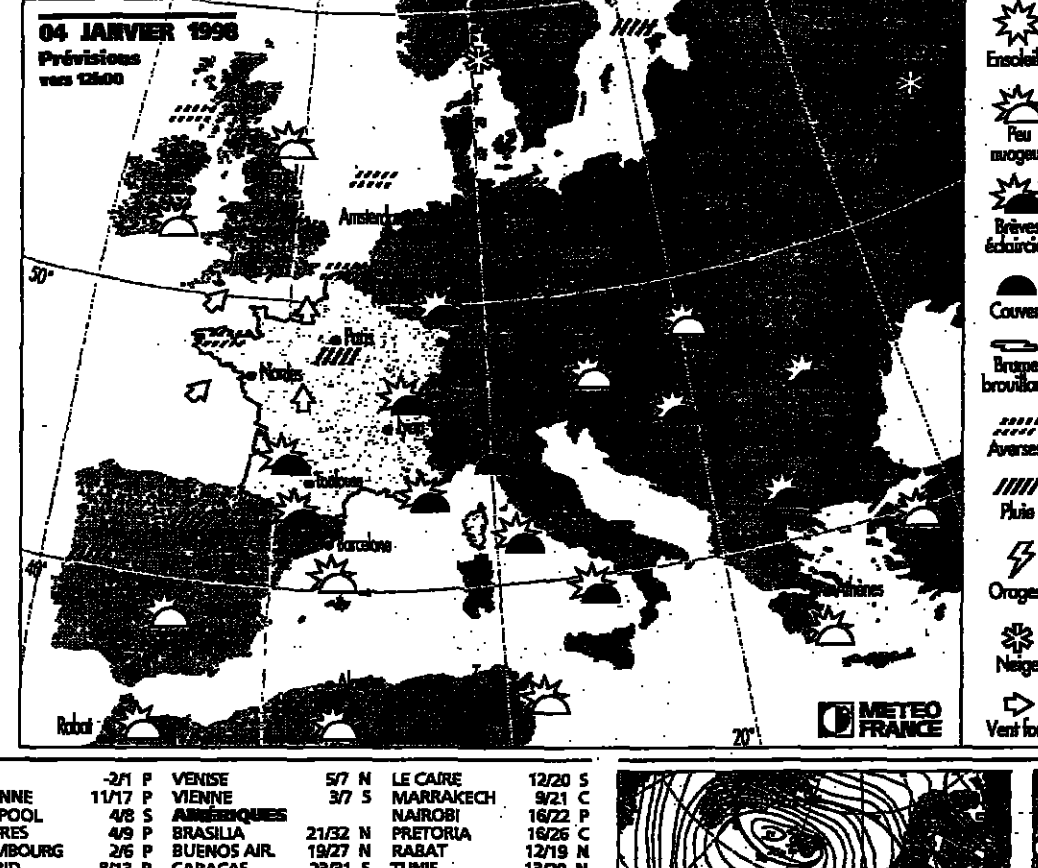
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le temps restera agité, avec de nombreuses pluies, et des vents de sud à sud-ouest atteignant 100 à 120 km/h en rafales, voire 150 km/h près de la mer. Petite baisse des températures.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De la Champagne à l'Alsace, les averses matinales, localement orageuses, seront accompagnées de vents atteignant 80 km/h en rafales. L'après-midi, les pluies se généraliseront. Températures stationnaires.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les pluies arrivent de l'ouest dans la matinée. Elles s'étendront des côtes atlantiques au Poitou-Charentes et à l'Aveyron l'après-midi. Les régions plus au sud bénéficieront de belles éclaircies. Le vent de sud sera soutenu près des côtes. Petite baisse des températures.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Petite accalmie avant l'arrivée des pluies. Elles toucheront d'abord le Limousin, puis l'ensemble des régions. Les températures sont stationnaires.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les éclaircies seront assez belles sur le littoral, mais les nuages resteront nombreux dans l'intérieur. Le vent d'ouest sera soutenu de la Côte d'Azur au cap Corse. Températures douces.



LE CARNET DU VOYAGEUR

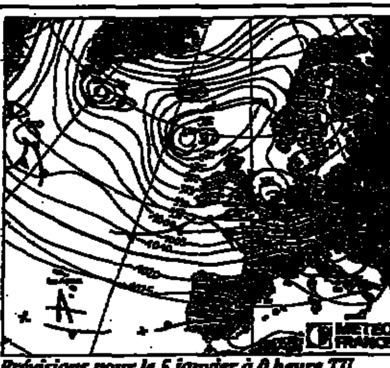
■ **AUTRICHE.** Deux lignes hebdomadaires d'autocars, équipés de toilettes et sièges inclinables, relient, jusqu'au 7 mars, Paris et l'Alsace aux stations du Tyrol. A l'initiative d'Austro Pauli (tél. : 01-49-77-28-00), les départs ont lieu le vendredi, à 18 heures de Paris, (vers 0 h 30 et 2 h 30 de Colmar, Strasbourg ou Mulhouse). Les arrivées dans les stations de 8 à 10 heures le samedi. Les billets aller-retour coûtent de 590 à 790 F, selon les villes. Un minimum de quinze à vingt participants étant nécessaire, les places sont confirmées à vingt et un jours du départ.

■ **FRANCE.** Le Centre national d'informations routières (CNIR) prévoit des retours de vacances classés orange samedi 3 puis rouge dimanche 4 janvier en province, mais « plus équilibrés », du fait des mauvaises conditions climatiques qui ont provoqué des déplacements anticipés.

PRÉVISIONS POUR LE 04 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	-2/1 P	VENISE	5/7 N	LE CAIRE	12/20 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	11/17 P	VIENNE	3/7 S	MARRAKECH	9/21 C
				ST-DENIS-RÉ.	25/29 C	LIVERPOOL	4/8 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	4/9 P	BRASILIA	21/32 N	PRETORIA	16/26 C
				AMSTERDAM	5/9 P	LUXEMBOURG	2/6 P	BUENOS AIR.	19/27 N	RABAT	12/19 N
FRANCE métropole		NANCY	5/8 N	ATHENES	11/16 S	MADRID	8/13 P	CARACAS	23/31 S	TUNIS	13/20 N
AJACCIO	10/16 N	NANTES	7/11 P	BARCELONE	12/16 S	MILAN	4/10 C	CHICAGO	4/13 P	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	9/16 N	NICE	10/15 N	BELFAST	3/5 P	MOSCOU	-2/1 *	LIMA	24/28 N	BANGKOK	25/33 S
BORDEAUX	7/13 N	PARIS	5/9 P	BELGRADE	6/14 N	MUNICH	1/7 N	LOS ANGELES	9/15 P	BOMBAY	21/30 S
BOURGES	5/9 P	PAU	6/15 N	BERLIN	3/8 P	NAPLES	9/16 N	MEXICO	8/20 S	DJAKARTA	26/32 N
BREST	6/10 P	PERPIGNAN	9/14 N	BERNE	4/6 N	OSLO	-2/3 *	MONTREAL	-7/-2 N	DUBAI	17/25 S
CAEN	6/9 P	RENNES	6/11 N	BRUXELLES	5/9 P	PALMA DE M.	11/19 C	NEW YORK	4/9 S	HANOI	16/23 P
CHERBOURG	5/10 P	ST-ETIENNE	5/10 N	BUCAREST	-3/6 N	PRAGUE	1/5 P	SAN FRANCIS.	9/12 N	HONGKONG	12/23 P
CLERMONT-F.	6/11 N	STRASBOURG	5/9 N	BUDAPEST	3/9 N	ROME	9/15 N	SANTIAGO/CHI	15/30 S	JERUSALEM	10/17 C
DIJON	4/7 N	TOULOUSE	5/13 N	COPENHAGUE	3/6 P	SEVILLE	13/19 N	TORONTO	0/5 P	NEW DEHLI	5/15 N
GRENOBLE	2/10 N	TOURS	5/10 P	DUBLIN	2/7 S	SOFIA	0/7 N	WASHINGTON	2/14 S	PEKIN	-14/-3 S
LILLE	5/8 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/8 P	ST-PETERSB.	-2/-1 *	**AFRIQUE**		SEOUL	-6/3 S
LIMOGES	5/9 P	CAYENNE	24/29 N	GENEVE	6/8 S	STOCKHOLM	3/5 P	ALGER	10/20 N	SINGAPOUR	25/30 P
LYON	4/10 N	FORT-DE-FR.	24/28 P	HELSINKI	-2/1 *	TENERIFE	14/17 S	DAKAR	22/27 N	SYDNEY	19/25 C
MARSEILLE	11/14 N	NOUMEA	25/30 N	ISTANBUL	9/13 S	VARSOVIE	0/5 P	KINSHASA	23/32 N	TOKYO	6/13 P

Situation le 3 janvier à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 janvier à 0 heure TU

PRATIQUE

Parrainer un enfant en France

LA GÉNÉROSITÉ n'a pas de frontières et de nombreux jeunes, parmi les plus démunis de la planète, peuvent poursuivre des études grâce au soutien matériel et moral de « parrains » habitant à des milliers de kilomètres. La situation en France n'est évidemment pas la même. Mais parce qu'ici aussi il y a des enfants et des adolescents qui souffrent de carences affectives et éducatives, le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) promeut, en région parisienne et en Picardie, un parrainage de proximité. C'est la notion d'accueil et non pas d'aide financière qui est au cœur de la démarche – même si les parrains et marraines, entièrement bénévoles, ont à assumer les frais liés à cet accueil.

Le principe de leur engagement consiste en effet à recevoir sous leur toit, un week-end sur deux et une partie des vacances scolaires, un enfant en difficulté qui, le reste du temps, vit dans sa famille ou en institution. C'est à cette dernière ou au service social qui suit la famille d'adresser la demande de parrainage au CFPE ; mais il ne sera pas mis en place sans l'accord de l'intéressé – sauf s'il est trop petit pour être consulté – et celui de ses parents, des mères seules dans 85 % des cas. Le but est de permettre aux jeunes parrainés de nouer une relation privilégiée, stable et structurante, avec un(e) célibataire ou un couple, ayant eux-mêmes, ou pas, charge d'enfants.

Mus par le désir et le plaisir de concrétiser leur sens de la solidarité au travers d'échanges affectueux, les parrains et marraines se proposent, comme dans la chanson, de *« prendre un enfant par la main pour l'emmener vers demain »*. Mais, sur le terrain, l'interprétation de ce beau refrain n'est pas toujours facile. Conçu pour s'inscrire dans la durée, le parrainage peut être plus ou moins rapidement suspendu si les travailleurs sociaux s'aperçoivent qu'il est mal vécu par l'enfant, ou bien que ce dernier a besoin d'une prise en charge plus lourde.

Malgré leur adhésion de principe, il arrive aussi que certaines mamans aient des difficultés à maîtriser le sentiment de rivalité souvent éprouvé à l'égard des marraines. Réciproquement, les parrains et marraines aussi peuvent craquer, sous la pression. *« C'est d'ailleurs beaucoup plus fréquent aujourd'hui que par le passé, car les mamans, en grande précarité sociale, vont souvent très mal sur le plan psychologique, ce qui les conduit parfois à avoir des comportements difficilement supportables »*, explique Michèle Grimaldi, responsable au CFPE du parrainage en Ile-de-France.

Si les accueillants se montrent trop interventionnistes ou expriment des exigences trop importantes vis-à-vis de l'enfant – par exemple sur le plan scolaire –, ils peuvent également se voir récuser. Occuper sa place, toute sa place, mais rien que sa place : la voie est étroite qui consiste à s'impliquer sans se substituer.

Entre une trop grande distance et une intrusion affective, Valérie s'efforce ainsi de maintenir un juste équilibre dans les relations avec les parents de Yoan, huit ans. Interne en semaine, le garçonnet passe alternativement ses week-ends dans sa famille et chez cette jeune femme célibataire qui le « marraine » depuis un an et demi. *« Le plus difficile,* confie-t-elle, *c'est le non-dit : tous les reproches par rapport à l'attitude des parents de Yoan qui me brûlent la langue et que je ne dois bien sûr pas verbaliser. »* De plus, reconnaît Valérie, *« je me sens parfois très impuissante, car il y a de grands morceaux de vie de Yoan qui m'échappent complètement. Qu'a-t-il fait pendant les quinze jours où on ne s'est pas vus ? Quand il arrive, parfois triste ou buté, comment savoir ce qui s'est passé ? »*

Yoan s'est néanmoins assez vite apprivoisé à « Valé », même si, au début, il ne supportait pas de ne pas avoir, en permanence, l'exclusivité de l'attention de sa marraine. Qu'elle ait la vaisselle à faire ou un coup de fil à donner, et il entrait vite en fureur ; c'est d'ailleurs pour ne pas avoir à partager qu'il avait lui-même demandé à être parrainé par un foyer sans enfant. *« Aujourd'hui, il a plus confiance en lui et en moi,* explique Valérie. *On a nos repères, nos petites habitudes, nos manies »*, un mieux-être qui se traduit aussi en progrès scolaires de l'écolier, se réjouit la jeune femme. De son côté, outre la révélation d'insoupçonnés talents en matière de couture et de raccommodage, l'informaticienne découvre aussi la vie sous un autre jour. Qu'il fasse, ou pas, de vilaines taches sur la tapisserie, peu importe : son problème est d'aider à s'épanouir ce petit enfant mal embringué dans l'existence.

« L'adolescence me fait peur, avoue Valérie, *et j'essaie de donner à Yoan un certain nombre de valeurs, pour qu'il ne tombe pas dans la délinquance et accède à l'autonomie comme adulte. »* Cette année, pour la deuxième fois, Yoan aura fêté Noël avec Valérie chez *« Papy »* et *« Mamy »*.

Caroline Helfter

Sélection et volontariat

● **Candidatures.** Association créée en 1947 pour venir en aide aux enfants de l'après-guerre, le Centre français de protection de l'enfance (CFPE) a développé une palette d'interventions diversifiées, dont le parrainage de proximité en Ile-de-France et en Picardie, ainsi qu'un « parrainage tiers-monde ». Les candidats doivent adresser leur demande au CFPE, à Mme Grimaldi, 97, bd Berthier, 75017 Paris. Tél. : 01-43-80-72-46. Pour la Picardie : CFPE, Mme Yahyaoui, 52, rue du Général-Friant, 80000 Amiens. Tél. : 03-22-95-14-14.

● **Procédure.** Deux entretiens avec les futurs parrains et marraines sont organisés, dont un à leur domicile, avec les responsables du CFPE, pour qu'ils expriment leurs motivations et soient informés des conséquences de leur engagement. Celui-ci exige en particulier, de leur part, une certaine disponibilité pour participer aux réunions de synthèse entre tous les partenaires qui gravitent autour de l'enfant. C'est aussi lors de ces réunions qu'est établi son calendrier d'accueil. Chaque enfant d'une fratrie est parrainé individuellement par une famille différente.

● **Soutien.** On peut aussi aider les actions de parrainage en France par des dons au CFPE : CCP Paris 9546 90 M.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98004

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III							■				
IV					■						
V				■							
VI			■								
VII					■				■		
VIII							■				
IX		■							■		
X				■						■	
XI								■			

HORIZONTALEMENT

I. Des pièges chez les poulets. – II. Attaque tout sur son passage. Au-dessus du caïd. – III. En couches. En bonnes voies en ville. – IV. Comme un pied à table. Sortira de l'argent. – V. Sorti du lot. Sortir des âneries. – VI. Son ascension est résistible. Conséquence d'un manque de vitamines. – VII. Ses bains sont efficaces. Gardien des ondes. Conjonction. – VIII. Fait face ou reste dans l'ombre. Se jette dans l'Arctique. – IX. Lancée à coups de rames dans la bataille navale. Titane. – X. Problème de fond. Travaille à la pièce quand il est remis dans le bon sens. – XI. Tient les rails bout à bout. Met tout plus haut.

VERTICALEMENT

1. *Plein, il finit sur le trottoir.* – 2. *Juste* avant la consécration. Démonstratif retourné. – 3. Son analyse est révélatrice. N'importe qui. – 4. Se mange par la racine. Faire l'ouverture. – 5. Baie nippone. Entre en piste. Vieilles amies. – 6. Doivent obéissance à saint Benoît. – 7. Egouttoir. Sacré dans le ciel égyptien. Forme de rire. – 8. Se rapportent aux problèmes ethniques. – 9. Donne de la valeur aux choses. Dans les règles. – 10. Mirent dans l'erreur. – 11. Bons, ils sont toujours prêts à rendre service.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98003

HORIZONTALEMENT

I. Hendécagone. – II. Amertume. En. – III. Ubu. Clinton. – IV. Tôt. Berne. – V. Lirette. Asi. – VI. Eta. Ee. Rc. – VII. Célérité. Me. – VIII. Origan. Maie. – IX. Rasa. Tapirs. – X. Pierraille. – XI. Stéariniers.

VERTICALEMENT

1. Haut-le-corps. – 2. Emboîterait. – 3. Neutralisée. – 4. Dr. Egara. – 5. Et cetera. Rr. – 6. Cul. Teintai. – 7. Amibe. Aln. – 8. Gène. Rempli. – 9. Trac. Aile. – 10. Néons. Mirer. – 11. Enneigées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1773

CHAMPIONNAT DU MONDE FIDE (Groningue, 1997)
Blancs : N. Short.
Noirs : A. Beliavsky.
Partie espagnole.
Système Zaitzev-Karpov.

1. é4	é5	15. dxç6	Fxç6
2. Cf3	Cç6	16. Fg5	Dç7
3. Fb5	a6	17. Df3 (d)	Db7
4. Fa4	Cf6	18. Cg3	d5 (e)
5. 0-0	Fé7	19. Cg4! (f)	dxé4 (g)
6. Té1	b5	20. Df5! (h)	Cd5 (i)
7. Fb3	d6	21. Cxé4	Té6! (j)
8. ç3	0-0	22. Ta-d1!	h5 (k)
9. h3	Té8 (a)	23. Cé3! (l)	Cf4 (m)
10. d4	Fb7	24. Fxf4 (n)	Fxé4
11. Cb-d2	Ff8	25. Txd7! (o)	Fxf5 (p)
12. d5 (b)	Cb8	26. Txb7	éxf4 (q)
13. Cf1	Cb-d7	27. Txf7!! (r)	abandon
14. Cf3-h2 (c)	g6		

NOTES

a) La variante Zaitzev (9..., Fb7 et 10..., Té8 ou aussi dans l'ordre 9..., Té8 *et 10..., Fb7)* a peu à peu remplacé Tchigorine (9..., Ca5), le système Breyer (9..., Cb8) et le système Smyslov (9..., h6). A noter la différence entre le système Zaitzev (Fb7-Té8-Ff8) et le système Smyslov (h6-Té8-Fb7) : l'économie d'un temps et d'un affaiblissement du coup h6.

b) Les Blancs ferment immédiatement le centre et s'écartent des lignes de jeu courantes qui commencent par 12. a4 ou 12. a3. Le coup standard 12. Cf1 est à déconseiller à cause de 12..., éxd4 ; 13. çxd4, Ca5!

c) Les Blancs, qui n'ont pas attaqué sur l'aile-D et qui ont bloqué le centre, engagent le combat sur l'aile-R.

d) Visant le R et la faiblesse f7.

e) Le regroupement des forces blanches sur l'aile-R (D + F + deux C) a pris du temps. Les Noirs en ont profité pour s'emparer du centre.

f) Menace 20. Cxf6+, Cxf6 ; 21. Fxf6.

g) Et non 19..., Cxg4 à cause de 20. Dxf7+, Rh8 ; 21. Dg8 mat.

h) Energique et audacieux. La menace de prise en f6 existe toujours.

i) Si 20..., Fé7? ; 21. Ch5! Les Noirs parent la menace tout en fermant la diagonale a2-g8.

j) Et non 21..., f6? ; 22. Fxf6!, gxf6 ; 23. Cgxf6+, Cxf6 ; 24. Cxf6+ avec gain.

k) Le jeu figural atteint son point culminant. Les Noirs, qui se sont défendus avec précision, ressentent les effets des multiples menaces qui planent en f6 et en f7, et ne veulent pas attendre l'arrivée de la Td1 en g3. 22..., g6 ne leur convient pas, car, après 23. Df3, ils ne peuvent poursuivre par 23..., f5 à cause de 24. Cf6+, etc.

l) Menace 24. Cxd5.

m) Et non 23..., Cd7-b6? ; 24. Cxd5, Cxd5 ; 25. Fxd5, Fxd5 ; 26. Txd5, Dxd5? ; 27. Cf6+ et 28. Dxd5. Il s'en faut de peu que la combinaison des Noirs qui suit échoue. Le coup du texte menace de gagner la D blanche par 24..., g6

n) Si 24. Fxé6?, fxé6! ; 25. Txd7, *Dxd7 ; 26. Dxé5, Cd3.*

o) Si 25. Dg5, éxf4.

p) Forcé. Si 25..., *Dxd7* ; 26. Fxé6.

q) La position prévue par les Noirs : si 27. Cç2, Fxa2, avec un pion et la paire de F pour la qualité, soit une finale difficile mais jouable.

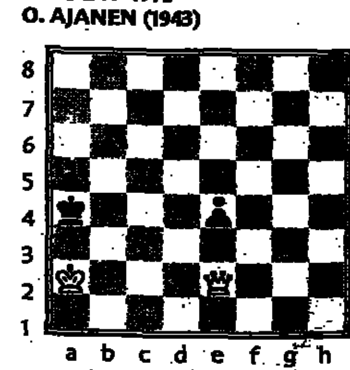
r) Mais cette pointe met fin au combat : si 27..., Rxf7 ; 28. Cxf5, Tad8 ; 29. Txé6, Txé6 ; 30. Cd4 ; et si 27..., fxé3 ; 28. Txf5, *éxf2+* ; 29. Rxf2, Fç5+ ; 30. Rf3.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1772
B. A. SAKHAROV (1935)

(Blancs : Rç4, Df1, Cd8 et h3, Pé6. Noirs : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pa6, f5 et g7).

1. *Dh1+, Ré5* ; 2. Da1+, Ré4 (si 2..., Rd6 ; 3. Da3+!, Rç7 ; 4. Dé7+!) ; 3. Cg5+!!, Dxg5 ; 4. Cf7, Dh4 ; 5. é7!, Dxé7 ; 6. Dxa7 ; 7. Cç4 mat.

ÉTUDE N° 1773
O. AJANEN (1943)



Blancs (2) : Ra2, Dé2.
Noirs (6) : Ra4, Df8, Pa5, b6, é4, g7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

CULTURE

LE MONDE / DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JANVIER 1998

ART A Wolfsburg, le fief de Volkswagen, se tient jusqu'au 1er février l'exposition « Sunshine and Noir, Art in L.A. », première approche *européenne* de la scène artistique de la grande métropole californienne, qui reste très méconnue. Deux cents peintures, sculptures, installations, *photos et vidéos d'une cinquantaine* d'artistes des années 60 à aujourd'hui y sont réunies. C'est beaucoup mais insuffisant pour tenter de cerner un milieu aussi multiforme, à *l'image de sa ville.* ● *LE KUNSTMUSEUM* de Wolfsburg parvient, sans argent public, à tenir un rang enviable en concentrant ses collections sur l'art international très contemporain. ● *IL VIENT de consacrer une im*portante rétrospective au peintre tchèque Frantisek Kupka, qui se déplace à Prague. Les œuvres de cet artiste, pionnier de l'abstraction assez *ignoré en France, apparaissent* aujourd'hui dans toute leur modernité.

Lumière et ombre sur Los Angeles

A Wolfsburg, l'exposition « Sunshine and Noir, Art in L. A. » propose la première approche européenne de la scène artistique de la mégapole californienne. Deux cents œuvres d'une cinquantaine d'artistes depuis les années 60 y sont présentées

SUNSHINE AND NOIR, ART IN L. A. Kunstmuseum, Porschestrasse 53, D 38440 Wolfsburg. tél. : (05361) 266 90. Du mercredi au dimanche de 11 heures à 18 heures ; mardi de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 1er février.

WOLFSBURG
de notre envoyée spéciale

Des milliers d'artistes travaillent à Los Angeles ou dans les parages. On l'ignore souvent. On oublie aussi que des artistes qui ont conquis la scène internationale, parfois difficilement, en viennent, s'y sont formés, y ont vécu, y vivent. On peut citer Richard Diebenkorn, Sam *Francis, Ed Kienholz*, John Baldessari, Bruce Nauman, James Turrell, Bill Viola, Chris Burden, Paul McCarthy, Mike Kelley... tous reconnus aujourd'hui. New York, où tout produit californien ne peut être que provincial, a mis du temps à les admettre. L'Europe, dans la *foulée, aussi. Cela est en train de* changer. L'exposition « Sunshine and Noir, Art in L. A. » en est une preuve. Cette première approche européenne de la scène californienne a été pensée par Lars Nittve, le directeur du Louisiana Museum à Humlebaek, où elle a été présentée *au cours de l'été 1997.* Aujourd'hui à Wolfsburg, elle ira au Musée de Rivoli, près de Turin, avant de finir son périple à Los Angeles, tout naturellement.

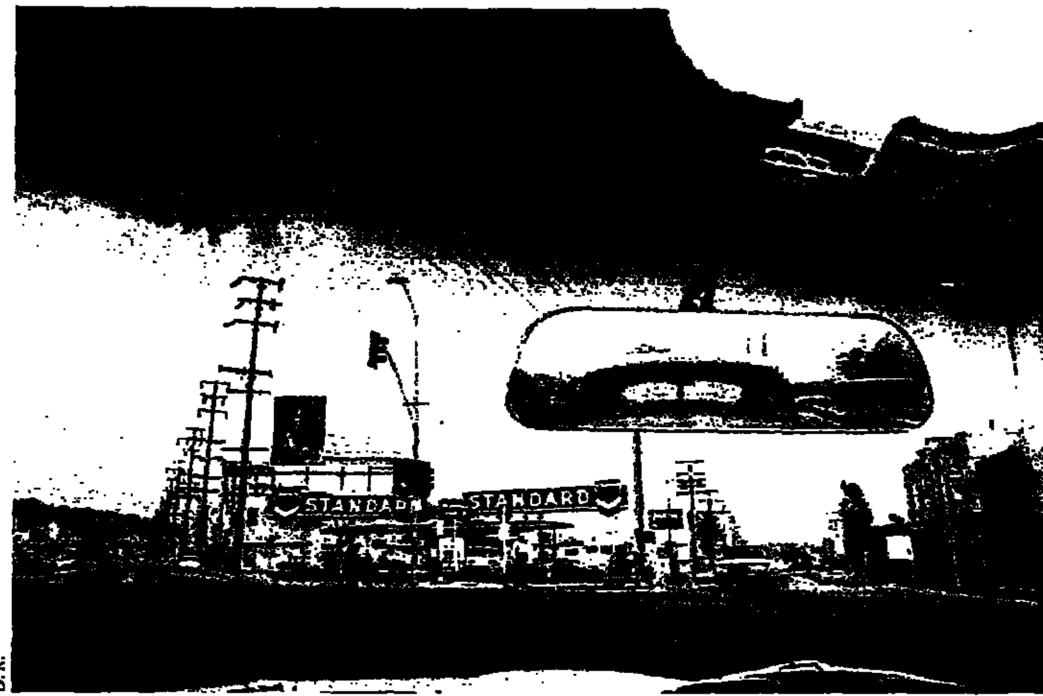
Deux cents peintures, sculptures, installations, photos et vidéos d'une cinquantaine d'artistes des *années 60 à aujourd'hui sont réu*nies. Ce n'est pas mal, mais cela ne suffit sûrement pas à cerner une scène qui a toujours été dépourvue de centre, multiple, mobile, capricieuse, non alignée, à l'ombre d'Hollywood, et actuellement plus émiettée que jamais, compliquée *par l'apport de nouveaux groupes* à l'intérieur de communautés ethniques qui ne se rencontrent pas. Compliquée aussi par l'émergence et l'affirmation des artistes femmes : Alexis Smith avec son panier de basket peint sur le mur au-dessus d'un rideau de flammes, Kim Dingle avec ses mises en scène de petites filles assassines, en sont de bons exemples, qui accusent cette tendance manifeste des artistes à *casser toujours plus les images* béates de la vie dans la ville du Miracle Mile, sans contrepartie, contrairement à la production des années 60. La récession, les émeutes, le tremblement de terre, qui n'était pas le Big One, mais qui a tout de même secoué, le procès d'O. J. Simpson, et par-dessus tout la prise de conscience d'un multiculturalisme mal assumé, y ont contribué.

DÉBORDEMENTS INTÉRIEURS

Certains artistes angéléniens de naissance ou d'adoption n'ont pas manqué de renforcer en leur temps l'image convenue de clarté, d'équilibre, d'épanouissement dans le bien-être à la lumière de la Californie du Sud (et d'un art de vivre imprégné de zen, le zen étant à Los *Angeles* ce que *la* prose est à Monsieur Jourdain). A commencer par l'Anglais David Hockney, qui, épris tout à la fois de Los Angeles et d'un bel étudiant, peint au milieu des années 60, avec bonheur, sa série des piscines de Bel Air ou de Beverly Hills, sur un fond de ciel bleu sans smog et balisé de palmiers en plumeau. Sur le versant de l'art conceptuel, un peintre du cru comme Ed Ruscha y a contribué aussi, avec ses tableaux de mots peints comme des panneaux publicitaires, mais à l'horizon, en abyme, quelque part vers Sunset Boulevard, *pour dire au-delà de la façade* des mots le grand désert urbain ou le mirage hollywoodien. Un John Baldessari n'est pas si loin quand il gèle des photos de rue, de parcs de voitures astiquées derrière lesquelles se profile une société policée par un code de la route spéci*fique, qui ne tolère à vrai dire aucun* retard de stationnement, ni le moindre débordement de trottoir.

D'où les grands débordements intérieurs que les artistes se plaisent à mettre en vue. Le « noir » de l'exposition, c'est ça, le revers des surfaces propres et brillantes qui caractérisent le « L. A. look » : le côté pile de l'écran protecteur. La bipolarisation de la création entre soleil et noir, lumière et ombre, va bien pour l'art des années 60 à Los Angeles, une grande période d'émergence, d'affirmation encouragée par la remuante Ferus Gallery. Créée à la fin des années 50 par un jeune amateur de jazz, *Walter* Hopps (aujourd'hui à la tête de la Fondation De Menil, à Houston), et l'artiste Ed Kienholz, une grande figure de l'art d'assembler restes et détritus en tableaux subversifs, énormes, choquants, la Ferus Gallery a été tout au long de la décennie *le point de ralliement des artistes de* la *beat generation* et de représentants de nouvelles tendances, en particulier des artistes du mouvement Light and Space, une spécialité de Los Angeles qui scelle l'union parfois mystique des formes primaires et de la lumière. Ses figures majeures s'appellent Robert Irwin, Larry Bell, Douglas Wheeler, James Turrell, tous présents dans l'exposition avec des carrés, des rosaces ou des cubes de lumière ; ou encore Craig Kauffmann, dont les reliefs oblongs aux couleurs translucides sont particulièrement représentatifs du goût d'alors pour les matériaux nouveaux, les surfaces impeccables, le travail fini, qui se joue contre l'art de l'assemblage d'images et d'objets trouvés développé comme nulle part ailleurs par les artistes lecteurs de Kerouac.

On les connaît mal, sinon pas du tout. Que sait-on de Wallace Berman, *qui a été l'une des figures es*sentielles de la *beat generation* sur la Côte ouest, à San Francisco d'abord, puis à Los Angeles ? Ce passionné de jazz, de rock, de musique folklorique, de poésie et de littérature underground, qui est mort trop tôt, en 1976, avait mis au point une sorte de photocopieuse pour développer une mythologie personnelle conjuguant son héritage juif à toutes sortes d'images populaires. Que sait-on de George Herms, un poète de l'objet-souvenir, un tendre, qui continue de bricoler des boîtes un peu à la façon de Cornell, mais sans sophistication. En revanche, on connaît bien Kienholz, qui, après la Californie, a vécu en Allemagne, et dont on retrouve l'esprit subversif et le sens de l'excès chez beaucoup d'artistes opérant aujourd'hui. Ainsi de Chris Burden, Paul McCarthy ou de Mike Kelley, tous trois issus de l'art de la *performance, d'un body art limite* dans le cas de Burden, capable lorsqu'il était jeune, de s'allonger sur un grand boulevard de Los Angeles en attendant les voitures ou de se faire tirer une balle dans le bras. McCarthy et Kelley, qui travaillent parfois ensemble, ont, pour leur part, pris le masque d'Halloween ou de quelque héros de cartoons, et le ton de la farce de très mauvais goût, pour traiter de la violence, des *perversions sexuelles, de la régres*sion, de l'obsession de la consommation de masse. En assaisonnant leurs images infâmes de ketchup, de crème fouettée, de mayonnaise, de hot dogs, de viande crue et de nounours en peluche. Bref, ils jouent le grand air de la bêtise à l'intention d'une société autosatisfaite.



Dennis Hopper, « Double Standard », 1961. Le photographe et collectionneur a été un des témoins privilégiés de la scène underground de Los Angeles. D.R.

PRENDRE L'AIR

De Nancy Rubbins au très jeune Jason Rhoades, qui était l'une des vedettes de la dernière Biennale de Lyon, on peut situer beaucoup d'artistes de Los Angeles dans la mouvance des assemblagistes. On peut aussi retrouver le goût de la lumière des artistes de Light and Space non *seulement à travers les travaux de* Turrell dans son cratère d'Arizona, mais aussi dans les vidéos étincelantes de Bill Viola. Il reste que le binôme soleil/noir ne permet plus d'appréhender aussi judicieusement la scène californienne. Va pour le gros nuage prêt à déverser ses gaz que Robert Therrien, un sculpteur solitaire, suspend au-dessus de nos têtes. Mais que faire du jeu de l'ombre et de la lumière en regard des peintures surchargées d'images de Larry Pittman ou de la production de Laura Aguilar, de Catherine Opie et de David Hammons, qui appartiennent respectivement aux communautés latino, lesbienne et afro-américaine. Ça ne fait rien, l'exposition permet de prendre l'air d'une scène dont on ne sait trop quand et où elle commence, et dont l'histoire n'est à ce jour qu'à peine esquissée, mais d'où il ressort quelques constantes : l'insolence et le désordre, notamment, qui se manifestent à travers *des combinaisons inédites détermi*nées par l'espace urbain et le fonctionnement de la société. La frise d'uniformes de policiers de Chris Burden donne le ton.

Geneviève Breerette

Un musée au pays de la Coccinelle

WOLFSBURG
de notre envoyée spéciale

Wolfsburg est la ville de Volkswagen, une création de Hitler, qui, en 1938, faisait construire une usine co*lossale qui devait produire la « voiture du peuple »* mise au point par Ferdinand Porsche : la Coccinelle, dont la sortie en série devait commencer dix ans plus tard et avoir le succès que l'on sait.

Wolfsburg, 130 000 habitants, reste une ville ouvrière. Elle n'a pas d'université, pas de grande école non plus, mais une Maison de la culture signée par Alvar Aalto au début des années 60, et tout près, un *musée neuf*, qui se fait remarquer, non pour son architecture d'acier et verre, inutilement compliquée au-dehors comme au-dedans, mais pour les expositions qui y sont proposées, dont la dimension internationale est inattendue dans une telle ville. Serait-ce un produit Volkswagen ? Oui, mais indirectement, par le biais de la compagnie d'assurances de Volkswagen, dont le richissime patron munichois, qui *n'avait pas* d'héritier, a décidé peu avant sa mort de mettre beaucoup d'argent dans une fondation à buts humanitaire et artistique. Le Kunstmuseum de Wolfsburg, qui est financé par *cette fondation, vit bien*, sans argent public, avec un budget plus gros que celui de la Nationalgalerie de Berlin pour les expositions, et équivalent au sien pour les acquisitions. Son directeur, le Hollandais Gijs van Tuyl, un ancien du Stedelijk Museum d'Amsterdam, qui a toute latitude pour l'orchestrer, ne se plaint pas. Sauf peut-être de la solitude.

Commencée il y a cinq ans, la collection orientée vers l'art international très contemporain (depuis *1968*), compte de très grosses pièces de Mario Merz, Anselm Kiefer ou Damian Hirst. Quant aux expositions qui sont organisées, pour la plupart en partenariat avec de grandes institutions d'Europe et d'Amérique, il y en a eu 24 depuis l'ouverture du musée en 1994 : des monographies d'artistes (comme Gilbert and George, Jean-Marc Bustamante, Jeff Wall, Bruce Nauman...) et de photographes (James Welling, Peter Hujar, Araki...), *mais aussi des expositions vouées* aux grands classiques de la modernité (Léger pour l'inauguration, Bart van der Leck, Kupka aujourd'hui), ainsi que des coups de projecteur sur des scènes artistiques (l'Italie des années 50 et 60, la scène anglaise contemporaine). Un tel programme a son importance dans la géographie culturelle allemande, puisqu'il contribue au renforcement du front *artiste à l'Est. Vers Berlin.*

G. B.

L'autre réalité de Frantisek Kupka

PEINDRE L'UNIVERS, FRANTISEK KUPKA, PIONNIER DE L'ABSTRACTION. Kunstmuseum *Wolfsburg. Jusqu'au 4 janvier.* Galerie nationale de Prague, Dukelskych Hrdinu 47, CZ 170 00 *Praha 7. Tél. : 42-2-2430 1803. Du* 2 février au 10 mai.

WOLFSBURG
de notre envoyée spéciale

Si l'image de Kupka est cultivée en Allemagne à travers les présentations pointues de la galerie *Gmurzynska de Cologne, aucune* exposition de grande envergure consacrée au peintre tchèque n'y avait été proposée depuis trente ans. Le musée de Wolfsburg vient de combler ce manque en proposant une rétrospective venue de Dallas. Elle est imposante, grâce aux prêts du Centre Pompidou et de la Galerie nationale de Prague, où elle va être présentée. Ce sera un événement pour les Tchèques longtemps frustrés de l'œuvre jugée « formaliste et incompréhensible au peuple ». Malgré la rétrospective du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (1989-1990), Kupka reste en France, le moins *étudié de tous les pionniers de* l'abstraction, celui qu'on a du mal à comprendre, celui auquel on reproche toujours d'être trop décoratif, ou trop lié au XIXe siècle. On bute sur sa pensée créatrice qui échappe à l'emprise parisienne, alors que le peintre a vécu cin*quante ans à Paris, de 1896 jusqu'à* sa mort en 1957.

Le cubisme, connaît pas : Kupka, l'étranger de Puteaux, qui habite tout à côté de Jacques Villon, a d'autres sources. Ses réflexions plastiques qui débouchent sur l'abstraction viennent d'ailleurs, d'Europe centrale, de Vienne, du symbolisme et de l'art nouveau ; d'un intérêt profond pour l'étude des sciences de la nature : physiologie, biologie, et physique, que l'artiste combine à sa quête spirituelle. Convaincu que *« l'œuvre d'art, étant en soi une réalité abstraite, demande à être constituée d'éléments inventés »*, Kupka s'inspire d'« une autre *réalité* », dévoilée par le microscope ou les rayons X. En s'appuyant sur des formes géométriques et organiques stylisées équivalents plastiques de la composition musicale. Corps irradiés, rideaux de lumière, incandescences, jaillissements, ex*plosions cosmiques, fusions de* matières vaporeuses et de couleurs torentielles, la peinture éruptive, proliférante de Kupka est un grand feu d'artifice, même dans les petits formats, que l'on peut voir, aujourd'hui, à la lumière de la géométrie fractale et de la théorie du chaos.

G. B.

Les grands dossiers du cinéma en 1998, vus du CNC

Marc Tessier, directeur général du Centre national du cinéma, passe en revue les principaux axes de l'action publique

L'ANNÉE cinématographique commence sous de bons auspices, grâce aux bons résultats enregistrés en 1997 (*Le Monde* du 1er janvier). Néanmoins, plusieurs dossiers cruciaux devront être réglés dans les mois qui viennent pour éviter que les évolutions de fond de l'audiovisuel, à l'échelle nationale comme internationale, ne viennent engloutir la reprise dont bénéficie le grand écran. Marc Tessier, directeur général du Centre national du cinéma, sera un des officiers supérieurs de ces grandes manœuvres. Avant d'en commenter les principales lignes de front, il souligne un des aspects les moins remarqués mais peut-être les plus significatifs de la hausse de la fréquentation (+ 8 % environ) : celle-ci s'est produite alors que se développait un nouveau service télévisuel, les chaînes satellites. « *C'est la première fois*, souligne M. Tessier. *Jusqu'alors, chaque évolution de la télévision s'accompagnait d'une nouvelle diminution du public en salles.* »

La remontée du public en salles est due, dans une large mesure, au développement des multiplexes. Mais ceux-ci risquent aussi de déstabiliser des équilibres locaux déjà fragiles, au détriment de ceux qui n'ont pas les moyens de ces opérations lourdes. Rendant hommage aux efforts des exploitants, « *qui ont depuis trois ans doublé les investissements, pas seulement dans des nouvelles salles, mais dans l'amélioration des salles classiques et dans le marketing local* », le patron du CNC affirme que le parc de salles tel qu'il existait au milieu de la décennie « *était chaque jour un peu moins compétitif* », et donc qu'une révolution était inéluctable.

Il annonce néanmoins la mise au point de nouvelles mesures contre les abus de position dominante que risquent d'entraîner ces nouvelles installations. Et souligne qu'« *il faut également éviter que la réussite des multiplexes entraîne une multiplication déraisonnable de leur nombre. Un tel risque existe aujourd'hui* ». Marc Tessier se montre en revanche prudent sur la méthode à suivre pour maîtriser cet essor : « *La règle selon laquelle des commissions départementales* (calquées sur celles qui autorisent les supermarchés) *agréent les projets de plus de 1 500 sièges est en passe d'être contournée. Il faut abaisser le seuil. En revanche, le principe des commissions me paraît le moins mauvais possible. C'est l'organisation territoriale des structures locales qui doit être remise en cause.* »

LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ

Disposé à contrôler la multiplication des écrans, le directeur général ne voit aucune raison de limiter le nombre de films (lui aussi en augmentation en 1997), même s'il se dit dubitatif sur l'« objectif 200 films » avancé par certains producteurs – alors qu'on plafonne à une centaine depuis le début de la décennie. Marc Tessier affirme que la viabilité d'une telle hausse dépend de la plus grande capacité des œuvres nationales à s'exporter. Martelant que « *le cinéma n'a pas un problème de financement mais un problème de débouchés* », il incite à prendre exemple sur *Le Cinquième Elément* : en clair, à viser le marché mondial avec des productions anglophones à l'esthétique « internationale » – c'est-à-dire fortement inspirée de Hollywood. Une logique qui ne laisse guère de place aux ambitions artistiques des œuvres ni aux vertus politiques de l'exception culturelle.

Politique plutôt que financière est en revanche la réponse de M. Tessier à un problème émergent, celui de l'ouverture des systèmes d'aide à des filiales françaises de majors américaines. La question de cette « ouverture » (en fait le rétablissement d'une situation abrogée au début de la décennie) est posée par la production par Warner France du nouveau film de Claude Miller, *La Classe de neige*. Aux professionnels qui s'inquiètent de ce que ce projet soit le cheval de Troie d'une invasion du sacro-saint compte de soutien national par les Yankees, Marc Tessier répond qu'il est possible de tracer des limites pour que seuls les projets en tous points français (ou européens) en bénéficient, quelle que soit l'origine des capitaux de la société de production. Mais il avoue que son véritable souci est ailleurs : ne pas dissuader les éventuels investisseurs, américains compris, dans les chaînes thématiques françaises, sous peine de les inciter à engloutir leurs dollars dans les pays voisins, amis et néanmoins concurrents.

Cette approche, où le cinéma se retrouve à la remorque d'une stratégie principalement fondée sur l'audiovisuel, contribue à raviver le débat réveillé par « l'affaire *Marius et Jeannette* » : celui de la séparation radicale instituée par les textes entre production pour le cinéma et production pour la télévision, chacune disposant de son propre système d'aides. Où on reparle des fameuses « passerelles » entre les deux secteurs. Tout en admettant que la fin d'une coupure qui a contribué à la survie du cinéma en France face au développement des télévisions n'est pas dépourvue de risques, le patron du CNC se dit prêt à « *prendre ces risques parce qu'ils sont contrôlables* ». Mais il affirme ne rien vouloir imposer qui n'ait été accepté par « *l'ensemble des professionnels* ». Une réunion est convoquée pour le 16 janvier, où sont conviés les représentants du cinéma et des télévisions – « *une grande première* », souligne M. Tessier. Il reste à savoir comment se répartissent les rapports de force dans une telle assemblée.

De rapports de force, il sera également question du 6 au 8 avril à Birmingham à l'occasion des Assises européennes de l'audiovisuel, auxquelles participeront les ministres des Quinze ainsi que les reponsables bruxellois. Sur fond de négociations AMI (Accord multilatéral sur les investissements), qui, dans le cadre de l'OCDE, pourraient remettre en cause les systèmes de soutien, et en prélude au nouveau round des négociations GATT, ces assises devraient permettre, selon M. Tessier, de faire clairement entériner le principe de subsidiarité dans le domaine de l'action culturelle afin que les Etats membres puissent continuer à défendre leurs propres productions artistiques. Y parvenir sera un test de la capacité des Français à faire partager leurs vues par leurs partenaires, notamment les Britanniques, détenteurs de la présidence tournante européenne.

J.-M. F.



MOUNE JAMET/SYGMA

Claude Miller pendant le tournage de « La Classe de neige ».

COMMENTAIRE

BONNE ANNÉE, MAIS PROFIL BAS

Les objectifs fixés pour la réunion européenne de Birmingham sont symboliques de l'actuelle disposition d'esprit en matière de cinéma. « *L'urgence de faire valider la légitimité des soutiens nationaux* », comme dit Marc Tessier, quand bien même elle serait suivie d'effet, traduit en réalité l'échec du véritable objectif politique : l'élargissement de ces soutiens à l'Union européenne dans son ensemble, afin de construire un pôle communautaire constituant une alternative à la puissance américaine. Encore le maintien du statu quo n'est-il pas acquis, tant les positions françaises sur les questions culturelles ont paru amoindries à Bruxelles depuis quelques mois.

Programme minimum dans les arènes internationales, mais aussi alignement sur les fonctionnements d'un marché dominé par les Américains et les mécanismes industriels de l'audiovisuel : telles que les dessine le directeur général du CNC, les interventions publiques concernant le cinéma, notamment sa dimension culturelle, adoptent un profil bas, l'accompagnement des tendances lourdes, doté de quelques correctifs afin d'en adoucir les effets les plus choquants. Cette stratégie peut sembler acceptable tant que les indicateurs économiques restent favorables. Il n'est pas sûr qu'il en ira de même en cas de retournement de conjoncture, et alors que se manifeste une fracture dans les relations avec les tutelles publiques : au moment où Marc Tessier organise une concertation inédite entre producteurs cinéma et audiovisuel, les professionnels du grand écran boycottent une réunion convoquée par le CSA (*Le Monde* du 2 janvier) pour modifier le cahier des charges des chaînes au détriment des films. Coïncidence, mais qui a le mérite de rappeler que la logique interne de l'audiovisuel ne peut jamais être, au fond, celle du cinéma.

Jean-Michel Frodon

Le triomphe de la dévoyée à l'Opéra-Bastille

LE 31 DÉCEMBRE au soir, 35 000 mélomanes n'avaient pu trouver de billet pour assister à l'une ou l'autre des représentations de la nouvelle production de *La Traviata* de Giuseppe Verdi représentée huit fois, du 20 décembre au 10 janvier, dans la grande salle de l'Opéra-Bastille.

Chaque soir, les 2 800 mélomanes qui ont réussi à acheter une place – certains ont fait la queue très tôt le matin avant l'ouverture des guichets – font un triomphe aux chanteurs et au chef. Chanté en alternance par la Roumaine Angela Gheorghiu et la Russe Viktoria Loukianetz – toutes deux d'exceptionnelles Violetta – et par le Mexicain Ramzòn Vargas – Alfredo de grande classe vocale –, dirigé avec raffinement par James Conlon, directeur musical de l'Orchestre de l'Opéra national de Paris mis en scène avec une lisibilité parfaite par le Britannique Jonathan Miller, l'opéra de Verdi fait ainsi une entrée en fanfare au programme de l'Opéra de Paris dont la subvention publique par fauteuil a été divisée par deux depuis qu'il utilise deux salles – Garnier et Bastille. De 1 500 F, il y a dix ans, elle est tombée à 645 F. Ajoutons qu'avec ses 808 000 spectateurs annuels l'Opéra de Paris aura attiré presque autant de spectateurs que le club de football du PSG au Parc des Princes en 1997 – 860 000.

SORTIR

PARIS

Les essais de Jean-Luc Godard
Il reste un week-end pour découvrir « Les essais de Jean-Luc Godard » présentés à la Galerie nationale du Jeu de paume depuis le 25 novembre. Le 3 janvier, à 18 heures : *JLG/JLG, Autoportrait de décembre* (1995, 56 min) ; le 4, à 17 heures : *British Sounds* (1969, 52 min), la première des productions du « groupe » Dziga Vertov ; *Ici et ailleurs* (1974, 50 min), coréalisé avec Anne-Marie Miéville.
Galerie nationale du Jeu de paume, salle audiovisuelle, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50.

Meurtres de la princesse Juive
De 1980 à 1986, l'auteur espagnol Armando Llamas a suivi à la trace les trajectoires en dents de scie d'une trentaine de personnages déboussolés, à travers un foisonnement de continents, de pays, de villes, de cultures et de langues qui n'arrivent plus à dessiner les contours heureux d'un monde habitable et partageable. Cela a donné naissance à *Meurtres de la princesse juive*, un titre énigmatique pour une pièce qui donne à voir l'errance planétaire, de Mantes-la-Jolie à Hiroshima, en passant par Londres, la Hongrie, le Pakistan.
Mise en scène de Jean-Marc Brisset, avec Philippe Bussière, Alain Daffos, Richard Duval, Franck Garric, Jacques Vincey, Jean-Stéphane Lefèvre, Catherine Morlot, Béatrice Arias, Michaël Harel, Nathalie Andres, Nathalie Bensard, Christelle Boizante, Paula De Oliveira et Céline Pique.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Lundi, mardi, vendredi, samedi, 20 heures ; jeudi, 19 heures ; 17 heures, dimanche. Relâche mercredi. Du 5 janvier au 10 février. Tél. : 01-45-89-38-69. Durée : 3 heures. De 55 F à 110 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Bambola (**)
de Bigas Luna (France-Italie, 1 h 30), avec Valeria Marini, Stefano Dionisi, Jorge Perugorria, Manuel Bandera.
Contrat sur un terroriste
de Christian Duguay (Etats-Unis, 1 h 59), avec Aidan Quinn, Donald Sutherland, Ben Kingsley, Claudia Ferri, Céline Bonnier, Vlasta Vrana.
8 Têtes dans un sac
de Tom Schulman (Etats-Unis, 1 h 35), avec Joe Pesci, Andy Comeau, Kristy Swanson, Todd Louiso, George Hamilton, Dyan Cannon.
Kaïrat
de Darejan Omirbaev (Kazakhstan, 1 h 37), avec Kaïrat Makhmedov, Indira Geksembaeva, Baljan Bisembékova, Samat Beysenbin.
Serge Peretti, le dernier Italien
de Dominique Delouche (France, 1 h 15), avec Serge Peretti, Elisabeth Maurin, Nicolas Le Riche, Jean-Yves Lormeau, Emmanuel Thibault, Damien Hermellin.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Paul Meyer (clarinette), François Meyer (hautbois), Christoph Poppen (violon), Hariolf Schlichtig (alto), Joseph Carver (contrebasse), Eric Le Sage (piano)
Mozart : *Trio pour piano, clarinette et alto KV 498 « Les Quilles »*. Prokofiev : *Quintette pour hautbois, clarinette, violon, alto et contrebasse op. 39.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 4, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.
Big Joe Turner and his Memphis Blues Caravan
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 3, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.
Rhoda Scott Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 3, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Georges Arvanitas, Florence Antraygues
Hippocampus, 81, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Le 3, à 20 h 30. Tél. : 01-45-48-10-03.
Cirque Alexis Gruss
Cirque Alexis Gruss, allée de la Marguerite (bois de Boulogne), Paris 16e. Mo Pont-de-Neuilly. Le 4, à 14 heures et 17 h 15. Tél. : 01-40-67-76-10. 75 F.
Et soudain, des nuits d'éveil
mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Le 3, à 19 heures ; le 4, à 13 heures. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.
Le Toucher de la hanche
de Jacques Gamblin, mise en scène de Jean-Michel Isabel, avec Jacques Gamblin.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet. Le 3, à 18 h 15 et 20 h 30 ; le 4, à 16 heures. Tél. : 01-43-22-16-18. De 90 F à 160 F.

RÉSERVATIONS

The Turn of the Screw
de Benjamin Britten, d'après Henry James. Myfanwy Piper (livret), David Syrus (direction musicale), Deborah Warner (mise en scène). Avec les solistes du Royal Opera House Orchestra.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. 20 h 30, les 10, 14, 15 et 19 janvier ; 15 h 30, les 11 et 18 janvier. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 200 F.
Véronique Sanson
Palais des sports, porte de Versailles, Paris 15e. Du 9 au 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-06-60-00. 220 F.
Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clémenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste) et 9 janvier (Le Fou), à 20 h 45 ; le 10 (intégrale + bal populaire) à 19 h 30. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

4 janvier :
Frantisek Drtikol (1883-1961)
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.
4 janvier :
Gilbert & George
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F.
4 janvier :
La lune se couche (Moonlight)
de Harold Pinter, mise en scène de Karel Reisz, avec Jean-Pierre Marielle, Nelly Borgeaud, Maryvonne Schiltz, Jean-Pierre Moulin, Sylvie Testud, Fabien Orcier et Quentin Baillot.
Théâtre du Rond-Point-Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse. Tél. : 01-47-83-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

SAMEDI 3 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.20 The Guinea Pig ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.45 Les dieux sont tombés sur la tête ■
De Jamie Uys (Botswana, 1981, 105 min). TSR

23.05 Une journée particulière ■ ■
D'Ettore Scola (Italie, 1977, 105 min). Ciné Cinémas

0.00 Stella ■ ■
De Laurent Heynemann (France, 1983, 100 min). Téva

0.40 La Falaise mystérieuse ■
De Lewis Allen (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

1.40 La Lumière du lac ■
De Francesca Comencini (France - Italie, 1987, 90 min). Téva

1.45 Décroche les étoiles ■
De Nick Cassavetes (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Canal +

2.20 J'ai le droit de vivre ■ ■ ■
De Fritz Lang (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

2.55 L'Arnaque ■ ■
De George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.o., 130 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBAT

12.10 et 16.10 Autour du *Monde*. Invités : Jean-Paul Fitoussi ; Christophe Aguiton. LCI

MAGAZINES

13.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
13.20 Va savoir. La Cinquième
13.40 *Savoir plus santé*. Santé : ce qui va changer en 1998. Invité : Bernard Kouchner. France 2
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Sélection. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power. La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
17.25 Collection Thalassa. Les Voisins de l'archange. France 3
18.00 L'Année du zapping. Canal +
19.00 *T.V. +.* L'année télé 1997. Canal +
19.00 Cajou. Spécial réveillon. Canal J
19.30 ▶ Histoire parallèle. Semaine du 3 janvier 1948. Invité : Mikhaïl Gorbatchev. Arte
20.50 Le Club. Avec Ticky Holgado. Ciné Cinéfil
21.00 *Le Magazine de l'Histoire*. Sélection thématique. Histoire
21.20 Cap'tain Café. Avec Brigitte Fontaine ; Red Cardell ; Jean Bart. France Supervision
21.45 Metropolis. Arte
22.00 Ciné Cinécourts. *Invité : François Ozon*. Ciné Cinémas
22.20 T'as pas une idée ? Invité : Peter Brook. Canal Jimmy
22.35 Du fer dans les épinards. Y'a que les imbéciles qui ne changent pas de vie. France 2
23.50 Musique et Cie. Les mille et une vies d'Ute Lemper. France 3
1.00 La 25e Heure. Lucy ou le rire de la télévision américaine. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Je m'appelle Jacques Brel. Paris Première
17.55 Le Nil, fleuve des dieux. La Cinquième
18.00 *Corpus Christi*. [5/5]. Christos. Histoire
19.45 Le Bal des maîtres du monde. Planète
20.30 Opéra de Lyon. Jean Nouvel. France Supervision
20.30 Cités et Merveilles. Nairobi. Téva
20.35 *Jazz Collection*. Louis Armstrong. Planète
20.35 Planète animal. Phoques : Le Peuple de la mer. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète. [3/3]. Les Kouriles du Sud, îles oubliées. Arte
21.00 Dmitri Chostakovitch. Muzzik
21.30 Histoires de la mer. [11/13]. Les trésors de la mer des Antilles. Planète
21.30 *Planète terre*. Viva la plata. TMC
22.00 Murs de sable. Planète
22.10 Hollywood et ses oscars. [7/9]. 1952-1955 : Des films meilleurs que jamais. Ciné Cinéfil
22.50 Trois villes en quête d'un second souffle. Planète
23.45 Un point d'eau pour la vie. Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 Hockey sur glace. Championnats du monde juniors : Finale. Eurosport

MUSIQUE

18.25 Duke Ellington Orchestra. Muzzik
22.00 Didon et Enée. Mise en scène de Peter Maniura. Muzzik
22.05 Lenny Kravitz Live. Paris Première
22.15 Youssou N'Dour. France Supervision
23.00 Jazz 625. Art Farmer Quartet. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 Henri IV. De Paul Planchon. Histoire
19.30 Cœur de père. D'Agnès Delarive. Festival
20.00 Bouvard et Pécuchet. De Jean-Daniel Verhaeghe [2/2]. TV 5
20.30 Un père inattendu. D'Alain Bonnot. Canal +
20.30 The Hollywood Detective. De Kevin Connor. Ciné Cinémas
20.30 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. De Michel Favart [1/4]. Festival
20.55 Heureusement qu'on s'aime. *De David Delrieux*. France 3
20.55 et 22.30 La Fleur ensanglantée. De Jerry Thorpe [1 et 2/2]. Téva
22.15 L'Enfer des neiges. O De Peter Masterson. Canal +
22.15 L'Odyssée du capitaine Blood. D'Andreï Prachenko [1/2]. Festival
23.30 Escrocs associés. De Bill L. Norton. M 6
23.30 Tous les hommes sont menteurs. D'Alain Wermus. Festival

SÉRIES

20.50 Le Caméléon. Les jeux sont faits. M 6
21.40 Dark Skies. Futur antérieur. M 6
22.40 Profiler. O Planète intacte. M 6
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Vengeance (v.o.). Canal Jimmy
1.25 Seinfeld. Combat de coqs (v.o.). Canal Jimmy
2.55 Une fille à scandales. Les oiseaux (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.30 Festival
Les Alsaciens ou les deux Mathilde

Les Alsaciens retrace les destinées de *quatre familles – industriels, aristo*crates prussiens, viticulteurs et aubergistes – résidentes du village emblématique d'Alsheim entre 1670 et 1953, période tragique durant laquelle l'Alsace subit trois guerres et change d'identité à cinq reprises. La vie des différents personnages sera affectée par ces bouleversements historiques, en particulier celle des deux Mathilde du titre qui choisiront la résistance à l'envahisseur allemand. Les scénaristes, Henri de Turenne et Michel Deutsch, ont scrupuleusement respecté la vérité historique et n'ont notamment pas fait l'impasse sur les erreurs des gouvernements français après les victoires de 1918 et 1944. Série de prestige de l'année 1996 coproduite par Pathé TV, Arte, France 3 et les télévisions allemande et suisse. *Les Alsaciens* a remporté le 7 d'or du meilleur scénario et, tout récemment, le Clio de l'image de la meilleure fiction historique. – *J.-J. S.*
★ **Les trois autres épisodes seront diffusés, à 20.30, les dimanche 4, lundi 5 et mardi 6 janvier.**

● 23.05 Ciné Cinémas
Une journée particulière

8 mai 1932, jour d'un grand défilé à Rome, en l'honneur de Hitler en visite officielle. Brève rencontre d'une ménagère restée à ses fourneaux et d'un homosexuel qui va être arrêté, après avoir été limogé *de la radio. Deux formes d'exclusion* dues à la morale sexuelle du régime fasciste, et dont la femme prend conscience.
Une grande œuvre d'Ettore Scola et deux interprètes exceptionnels – Sophia Loren, et Marcello Mastroianni. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Image du sport.
20.40 Résultat des courses, Météo, Trafic infos.
20.50 Nom de code : Balasko.
23.00 Hollywood night. Δ Fréquence charme.
0.35 *A cœur et à cris.* Téléfilm de Franz Josef Gottlieb.

FRANCE 2

18.45 Farce attaque. Best of.
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.55 Fort Boyard.
22.35 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo.
1.00 La 25e Heure. Lucy ou le rire de la télévision américaine.

FRANCE 3

18.50 et 1.30 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.08 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Heureusement qu'on s'aime. Téléfilm de David Delrieux.
22.25 Le Bêtisier.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 *Musique et Cie.* Ute Lemper.
0.45 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.50 et 22.05 Flash infos.
19.00 T.V. +. L'année télé 1997.
20.00 Les Simpson.
20.30 Un père inattendu. Téléfilm d'Alain Bonnot.
22.15 L'Enfer des neiges. Téléfilm de Peter Masterson.
23.45 Surprises.
0.00 *Le Journal du hard.*
0.10 Les Charmes secrets de Miss Todd. Film classé X de Michel Barny.
1.45 Décroche les étoiles ■ Film de Nick Cassavetes (v.o.).

ARTE

19.00 Marty Feldman.
19.30 ▶ Histoire parallèle. Invité : Mikhaïl Gorbatchev.
20.15 *Le Dessous des cartes.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Russie secrète [3/3].
21.45 Metropolis. Vivre et écrire en Amérique centrale.
22.45 Fallen Angels. 22.45 *Un leçon par danse*, de Peter Bogdanovich. 23.20 *Demain je meurs*, de John Dahl.
23.50 *Music Planet.* Bon Jovi.
0.45 Benny l'Irlandais. Téléfilm de Joe Comerford.

M 6

19.15 Los Angeles Heat.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler O.
23.30 Escrocs associés. *Téléfilm de Bill L. Norton.*
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Nouveau répertoire dramatique. De la durée de Julien Collet. 20.45 *Le Récit ou le dialogue refoulé.* 21.15 *Comment cela est-il arrivé ?* de Joris Lacoste.
22.35 Opus. Cesare Zucchetto, troubadour du XXe siècle.
0.05 Le Gai Savoir. Jacques Maître, psychanalyste, historien des religions.

FRANCE-MUSIQUE

19.01 Opéra. *Boris Godounov*, de Moussorgski.
23.07 *Présentez la facture.* Roulez mécaniques !

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Dali, le journal d'un génie. Œuvres de Rossini, De Falla, Wagner, Poulenc, Offenbach, Bizet...
22.40 Da Capo. Archives schubertiennes.

DIMANCHE 4 JANVIER

FILMS DU JOUR

17.35 Le Plaisir ■ ■ ■
De Max Ophuls (France, 1951, N., 95 min). Ciné Cinéfil

18.00 Spartacus (version réalisateur) ■ ■
De Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1960, 185 min). Ciné Cinémas

20.30 La Falaise mystérieuse ■
De Lewis Allen (Etats-Unis, 1943, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Good Morning, Vietnam ■
De Barry Levinson (Etats-Unis, 1987, 125 min). RTL 9

20.35 *Secrets et mensonges* ■ ■
De Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 135 min). Canal +

20.35 F.I.S.T. ■
De *Norman Jewison (Etats-Unis, 1978*, 135 min). TMC

20.50 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■
De Pascal Thomas (France, 1988, 120 min). TF 1

21.00 *Miss Daisy et son chauffeur* ■
De Bruce Beresford (Etats-Unis, 1989, v.o., 105 min). Paris Première

21.05 Miss Missouri ■ ■
D'Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min). Ciné Cinémas

22.10 Mariage compliqué ■
De Don Hartman (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

22.30 Allons z'enfants ■
D'Yves Boisset (France, 1980, 120 min). TV 5

22.30 Camille Claudel ■ ■
De Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min). Téva

22.35 Piranhas ■
De Joe Dante (Etats-Unis, 1978, 95 min). RTL 9

23.10 A la recherche de M. Goodbar ■ ■
De Richard Brooks (Etats-Unis, 1977, 130 min). TSR

23.40 The Guinea Pig ■
De Roy Boulting (Grande-Bretagne, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

0.05 ▶ L'Extravagant M. Deeds ■ ■
De Frank Capra (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 115 min). France 3

1.20 La Femme du bout du monde ■ ■
De Jean Epstein (France, 1937, N., 70 min). Ciné Cinéfil

1.25 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■
De Sandrine Veysset (France, 1996, 90 min). Canal +

2.10 Fugueuses ■
De Nadine Trintignant (France, 1994, 90 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Autour du *Monde*. Invités : Jean-Paul Fitoussi ; Christophe Aguiton. LCI
12.10 et 1.45 Polémiques. France 2
18.30 Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invitée : Elizabeth Guigou. LCI
18.55 Public. Invité : Dominique Strauss-Kahn. TF 1
23.07 Dimanche soir. Invitée : Dominique Voynet. France 3

MAGAZINES

9.35 Journal de la création. Christian Lacroix. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Invités : Caroline de Margerie ; Paula Jacques ; Gilles Lipovetsky. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. Les images de l'année. La Cinquième
13.00 Le Magazine de l'Histoire. *Sélection*. *Histoire*
13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage. [11/12] Le dauphin qui voulait mourir. *France 3*
14.00 La Planète ronde. La France et les années Platini. Invités : Michel Platini ; Bernard Pivot ; Gérald Ernault ; Léon Schwartzenberg. La Cinquième
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. Black Power : La longue marche des Noirs américains, 1955-1995. Histoire
16.25 Le Sens de l'Histoire. De Mauriac à de Gaulle. La Cinquième
16.50 Naturellement. La Flotte engloutie de Guadalcanal. France 2
18.55 Public. *Invité : Dominique* Strauss-Kahn. TF 1
20.50 Capital. Marchands de soleil. M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sexpionnage. Histoire
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Eddy Mitchell dans le Golfe. La chaîne de l'espoir. *Les mères-enfants*. Histoire
0.50 Savoir plus santé. Invité : Bernard Kouchner. France 2

DOCUMENTAIRES

19.30 Maestro. Un siècle de danse. [5/5] La danse contemporaine. Arte
19.40 Un point d'eau pour la vie. Planète
20.30 *Cités* et merveilles. Madras. Téva
21.00 Le Serengeti ne doit pas mourir ! Arte
21.25 *Le Tour de la planète drogue.* Le monde des drogues. [1/5] Les paradis artificiels. Planète
22.00 Le Mystère des pyramides. [1/2] *Les bâtisseurs*. *Histoire*
22.20 Grand document. On m'appelle la valse. RTBF 1
22.25 Save Valley, l'opération Rhinocéros. Arte
22.55 ▶ Lignes de vie. L'Amour en guerre. [1/4] USA : *Les dissidentes*. France 2
23.15 J'ai du bon Tibet. Planète
23.45 Le Chagrin et la Pitié. *[2/2] Le choix*. Planète
0.00 L'Histoire oubliée. Les harkis. [6/6] Les fils de l'oubli. Histoire
0.25 Le Parc national du Serengeti aujourd'hui. Arte

SPORTS EN DIRECT

13.30 Saut à skis. Tournée des Quatre Tremplins (3e manche) : K110. Eurosport
14.25 Football. Coupe de la Ligue. Auxerre - Guingamp. France 3
21.00 Football. Coupe de la Ligue. *Marseille - Châteauroux*. France 3

MUSIQUE

17.45 Pierre et le loup. Muzzik
18.40 Le Messie, de Haendel. Muzzik
20.30 Cosi fan tutte. *Mise en scène de Ezio Toffolutti.* France Supervision
21.00 Les Vêpres siciliennes. Mise en scène de Luca Ranconi. Muzzik
22.45 Jazz à Vienne. Sonny Rollins. Paris Première
23.30 John Scofield & Pat Metheny Quartet. France Supervision
0.30 La Petite Renarde rusée. *Mise en scène de Nicholas Hytner.* France Supervision
0.30 Concert du tricentenaire de Haendel. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.00 *Henri IV*. De Paul Planchon. *Histoire*
17.55 La Vie en sursis. De Giovanni Soldati. RTL 9
18.05 La Grande Cabriole. De Nina Companeez [3/7]. La Cinquième
18.15 L'Odyssée du capitaine Blood. D'Andreï Prachenko [1/2]. Festival
19.00 Les Chemins de l'exil ou les dernières années de J.-J. Rousseau. De Claude Goretta [1/2]. Histoire
19.30 Présumé coupable. De Pierre Joassin. Festival
20.05 *Disparue dans la nuit*. De Bill L. Norton. TSR
20.30 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. De Michel Favart [2/4]. Festival
20.45 Maigret et l'inspecteur Cadavre. De Pierre Joassin. RTBF 1
20.55 Le Cauchemar d'une mère. D'Eric Woreth. Téva
22.25 L'Odyssée du capitaine Blood. D'Andreï Prachenko [2/2]. Festival
23.45 Pour trois jours de bonheur. De Jacques Otmezguine. Festival

SÉRIES

18.55 Demain à la une. La grande menace. M 6
19.15 Bugs. Mariage explosif. Série Club
19.35 Nash Bridges. L'appât du gain. TMC
20.00 Robocop. *L'homme de fer*. Série Club
20.00 Seinfeld. Combat de coqs (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Crise de foi (v.o.). Canal Jimmy
21.00 Une fille à scandales. Les oiseaux (v.o.). Canal Jimmy
21.25 Au cœur du temps. Merlin l'enchanteur. Disney Channel
22.00 Spawn. Burning Visions (v.o.). Canal Jimmy
22.30 New York Police Blues. Casse et cassettes (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Spin City. Coup de froid (v.o.). *Canal Jimmy*
0.00 Mission impossible. La lettre. Série Club
4.05 Bottom. Finger (v.o.). *Canal Jimmy*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté* dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ *Sous-titrage spécial pour les sourds* et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 14.00 La Cinquième
La Planète ronde : La France et les années Platini

L'homme aux trois Ballons d'or

EN CE DÉBUT D'ANNÉE de Coupe du monde de football, il était naturel que le magazine « La *planète ronde* » *s'intéresse aux* « années Platini ». Joueur d'exception, l'actuel coprésident du Comité français d'organisation du Mondial 98 (CFO) est une légende vivante du football et sera certainement « la » personnalité française la plus courtisée de cet événement planétaire.

Pourtant, en acceptant de participer à cette émission aux côtés de Bernard Pivot, du professeur Léon Schwartzenberg et de Gérard Ernault, directeur de la rédaction de *France-Football*, Michel Platini prenait un gros risque. Entre l'hagiographie et les banalités d'usage, la voie était étroite. Finalement, chacun a su éviter ces écueils car, en bon organisateur de jeu, Michel Platini réussit à contrôler les petits dérapages et à relativiser les compliments et les louanges. Plus bavard avec un ballon qu'avec les mots, il acquiesce brièvement ou corrige certains propos sans moucher ses interlocuteurs.

« *Les deux mots qui caractérisent le mieux Platini sont élégance et efficacité*, relève Gérard Ernault. *C'est un homme qui caresse la balle. On peut s'identifier immédiatement à lui, mais on ne peut pas faire comme lui, car le plus dur est de faire le plus simple.* » Une identification que Bernard Pivot transforme volontiers en « *attitude philosophique* », soulignant que « *Platini a toujours été très lié aux ouvriers, ceux qui aiment vraiment le football. Ce n'est pas un hasard si, tout au long de sa carrière, on le retrouve dans des villes ouvrières comme Nancy, Saint-Etienne et Turin* ». L'homme aux trois Ballons d'or et aux 353 buts marqués ne dément pas. Et lorsque Maxime Bossis, animateur de l'émission au côté de Stéphane Paoli, lui dit « *le privilège immense d'avoir joué avec lui* », Platini renvoie le compliment à son interlocuteur avec qui il a partagé ses meilleures émotions footballistiques.

Giovanni Agnelli, grand seigneur de l'industrie et patron de la Juventus de Turin, comparait Platini à Manolete ou à Noureïev. Il n'avait certainement pas tort.

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.50 *Pacific Blue.*
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.55 Public. Invité : Dominique Strauss-Kahn.
20.00 Journal, Image du sport, *Résultat des courses*, Météo.
20.48 C... comme cinéma.
20.50 Les Maris, les Femmes, les Amants ■ ■ Film de Pascal Thomas.
22.50 Ciné dimanche.
23.00 Délit d'innocence. Film O de Peter Yates.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Embarquement porte n° 1.

FRANCE 2

13.30 et 16.00 Dimanche Martin.
15.10 Le Client.
16.45 ▶ L'Esprit d'un jardin.
16.50 Naturellement. La Flotte engloutie de Guadalcanal.
17.45 *Stade 2.*
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, A cheval.
20.50 L'Homme au masque d'or. Film d'Eric Duret.
22.55 ▶ Lignes de vie. L'Amour en guerre [1/4].
23.55 Journal, Météo.
0.05 Paris-Dakar : Le Bivouac.
0.50 Savoir plus santé.
1.45 *Polémiques.*

FRANCE 3

13.15 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage [11/12].
14.12 Keno.
14.20 Sports dimanche. 14.25 Football. Coupe de la Ligue. Auxerre - Guingamp. 16.40 Tiercé à Auteuil.
17.10 *La Piste du Dakar.*
17.45 Les deux font la loi.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.00 Météo.
20.10 Bouvard du rire.
20.45 Le Journal du Dakar.
21.00 Football. Coupe de la Ligue. Marseille - Châteauroux.
23.07 Dimanche soir.
23.48 Soir 3.
0.05 ▶ L'Extravagant M. Deeds ■ ■ Film de Frank Capra (v.o.).

CANAL +

14.05 767 en détresse. Téléfilm de Jorge Montesi.
15.35 *L'Année de la pub.*
16.25 La Vocation d'Adrienne. Téléfilm de Joël Santoni.
18.05 Dunston, panique au palace. Film de Ken Kwapis.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.30 et 22.50 Flash infos.
19.40 Ça cartoon.
20.35 Secrets et mensonges ■ ■ Film de Mike Leigh.
22.55 L'Equipe du dimanche.
1.25 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ Film de Sandrine Veysset.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
14.00 La Planète ronde.
14.55 L'Empire du Taureau. Téléfilm de Maurice Frydland.
16.25 Le Sens de l'Histoire. De Mauriac à de Gaulle.
17.55 *Le Journal du temps.*
18.05 La Grande Cabriole. Feuilleton de Nina Companeez [3/7].
19.00 Drôle de ciné.
19.30 Maestro. Un siècle de danse [5/5].
20.25 Une danse, le *temps d'une* chanson.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Planète sauvage, quel avenir *pour les espèces menacées ?*
20.45 Regards sur un monde en péril.
21.00 Le Serengeti ne doit pas mourir !
22.25 Save Valley, l'opération Rhinocéros.
22.55 La Nouvelle Vie des chevaux sauvages.
23.25 *L'Appel des oies sauvages.*
0.25 Le Parc national du Serengeti aujourd'hui.
0.55 *Metropolis.*
1.55 Nuits espagnoles.

M 6

13.20 Le Matin des adieux. Téléfilm de Marc Evans.
15.30 Hit machine. Toutes les stars de 1997.
17.45 et 1.40 Fréquenstar.
18.55 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 0.30 Sport 6. Bêtisier 97.
20.50 Capital. Marchands de soleil.
22.40 Météo.
22.45 Culture pub. Spécial Jour de l'An.
23.10 Clarisse. Film □ de Burt Tranbaree.
0.40 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

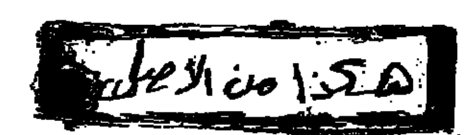
18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Festival international Toulouse : les orgues. Œuvres de Saint-Saëns, Jongen, Guillou.
22.35 Atelier de création radiophonique. *Jonas qui n'est jamais parti. Portrait de famille*, par Michèle Cohen.
0.05 Radio archives. L'image de Dostoïevski.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. Rencontres de Villarceaux.
20.30 *Concert international.* Bach d'Ansbach.
22.00 Voix souvenirs. René Bianco, baryton.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Otello*, opéra de Verdi, par le Chœur de l'Opéra de Vienne *et l'Orchestre philharmonique* de Vienne.
22.15 Soirée lyrique (suite). La jalousie à l'opéra.



Le Monde
DIMANCHE 4 - LUNDI 5 JANVIER 1998

La polémique sur les voitures incendiées à Strasbourg lors de la Saint-Sylvestre a pris une ampleur nationale

Le procureur de la République est convoqué lundi 5 janvier à la chancellerie

LE MINISTRE de l'intérieur s'indigne, les syndicats de policiers tempêtent, et la chancellerie convoque le procureur de la République de Strasbourg pour qu'il s'explique sur ses critiques publiques concernant les opérations de maintien de l'ordre : la polémique née au lendemain des violents incidents de la nuit de la Saint-Sylvestre, à Strasbourg, a pris, vendredi 2 janvier, une ampleur nationale. A la sortie du Conseil des ministres, Jean-Pierre Chevènement a sèchement répliqué au procureur de Strasbourg, Edmond Stenger. *« La coopération ente la justice et la police est un axe de la politique gouvernementale et le procureur de la République de Strasbourg n'a pas à s'exprimer dans les médias »*, a affirmé le ministre de l'intérieur.

La veille, le magistrat avait jugé *« catastrophique »* le résultat des interpellations de la nuit. Une soixantaine de voitures incendiées, trente-deux abribus détruits et sept personnes mises à la disposition de la justice : *« Nos concitoyens vont s'interroger sur le bilan et sur les sanctions qui ne pourront être mises en œuvre, faute d'identification des auteurs »*, avait-il regretté. *« On a cherché à joindre le procureur dans la nuit de la Saint-Sylvestre »*, a ironisé le ministre de l'intérieur, précisant que cette affaire devrait se régler *« au niveau des services de l'Etat »*.

C'est pourtant au niveau ministériel que le débat a continué dans la journée. S'exprimant *« au nom du gouvernement »*, Catherine Trautmann, ancien maire de Strasbourg, a critiqué implicitement les propos du magistrat. Rappelant que justice et police devaient *« se retrouver ensemble »* pour *« lutter efficacement »* contre les violences urbaines, la ministre de la culture et de la communication a *« constaté que des dispositions avaient été mises en place par l'autorité préfectorale, comme chaque année, en coordination avec les élus strasbourgeois »*.

La ministre de la justice, enfin, dans un communiqué publié vendredi, s'est clairement démarqué du procureur de Strasbourg. *« S'il est indiscutable que la concertation entre la justice et les autres services de l'Etat doit toujours être améliorée, elle ne peut s'exprimer totalement que dans le cadre d'une nécessaire sérénité, c'est-à-dire hors de toute polémique »*, a estimé Elisabeth Guigou. Afin de rendre le message plus clair encore, Edmond Stenger a été convoqué, lundi 5 janvier, à la chancellerie, en compagnie de son supérieur hiérarchique, le procureur général de Colmar, Olivier Dropet.

POLICIERS « ÉCŒURÉS »

« Il ne s'agit pas d'une procédure disciplinaire », précisait-on dans l'entourage de la ministre. Cette *« réunion d'évaluation »* devra *« tirer les leçons de cette affaire pour que, face à des événements d'une telle gravité, la loi pénale soit mieux respectée »*, indiquait-on simplement à la chancellerie.

Cette mise au point du garde des sceaux devrait contribuer à apaiser les syndicats policiers. Affirmant que les policiers étaient *« totalement écœurés »*, le syndicat Alliance (23 % chez les policiers en tenue) a accusé la justice de *« remettre systématiquement en liberté »* les délinquants mineurs. *« Quelque chose ne va pas dans ce pays où le parquet classe généralement 80 % des affaires de petite et moyenne délinquance »*, a renchéri André-Michel Ventre, secrétaire général du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, majoritaire). Interrogé sur Europe 1, l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a, de son côté, jugé *« déplacées »* les critiques du procureur, estimant *« trop facile de faire porter la responsabilité de la situation sur la police »*.

Le procureur de Strasbourg a dû aussi affronter les critiques de sa ville. Sortant de sa réserve, le préfet du Bas-Rhin, Patrice Magnier, a affirmé que le parquet avait reçu la note *« portant organisation du service d'ordre »* pour la nuit de la Saint-Sylvestre et que celle-ci n'avait *« pas fait l'objet de la part du parquet d'observations, de critiques ou de suggestions »*. La mairie de Strasbourg, enfin, a estimé, par la voix de son premier adjoint, Marie-Hélène Gillig, que les interventions avaient été *« parfaitement assurées par la police et les sapeurs-pompiers »*. Dans la nuit de vendredi à samedi, huit véhicules ont encore été incendiés.

Jacques Fortier, à Strasbourg, et Nathaniel Herzberg

Huit mois ferme, pour l'exemple

Le premier incendiaire condamné après les violences de la nuit de la Saint-Sylvestre à Strasbourg est une jeune fille de dix-huit ans. Cindia Supplon, apprentie pâtissière, s'est vu infliger, vendredi 2 janvier, par le tribunal correctionnel de Strasbourg, dix-huit mois de prison, dont huit ferme, pour une tentative d'incendie d'une voiture dans le quartier du Neuhof. Le substitut avait requis un an ferme, *« une peine d'une grande sévérité pour que cette sanction ait valeur d'exemplarité »*.

La prévenue n'avait jamais eu affaire à la justice auparavant. Elle a été interpellée avec deux garçons de dix-sept ans, alors qu'elle venait de casser la vitre d'une voiture stationnée au pied de son propre immeuble. Elle a expliqué qu'elle avait un peu bu, mais n'était pas saoule et n'avait pas d'intention incendiaire. Ses deux camarades, qui essayaient d'enflammer l'automobile, comparaîtront devant le tribunal pour enfants. – *(Corresp.)*

Une violente tempête est prévue pour dimanche 4 janvier

LES SERVICES de Météo France indiquent qu'une nouvelle dépression provoquant une très violente tempête devrait aborder l'ouest du pays, dimanche 4 janvier, et a appelé l'ensemble de la population – y compris dans les départements du Centre et de l'Est – à la prudence. Cette prévision, établie dès le vendredi 2, est d'autant plus importante que le week-end correspond aux retours des vacances de Noël et à de forts coefficients de marée. Déjà, dans la nuit de jeudi à vendredi, une tempête avec des rafales dépassant 150 kilomètres/heure dans le Finistère et le Morbihan a durement frappé les départements de la façade occidentale, particulièrement la Bretagne. Une personne a été tuée (un chauffeur de poids lourd, près de Nantes) et deux autres ont été blessées. Quelque 500 000 personnes ont été privées d'électricité, parfois pour quarante-huit heures.

Le trafic des ferries avec la Grande-Bretagne a été fortement perturbé à Saint-Malo. Au Conquet, à Brest et à Douarnenez, les liaisons avec les îles du Ponant ont été interrompues. Le trafic ferroviaire a subi des retards atteignant parfois plusieurs heures.



Robert Hue demande un référendum sur le traité d'Amsterdam

LA NÉCESSITÉ d'adapter la Constitution aux dispositions du traité d'Amsterdam a révélé l'ampleur des divergences au sein de la majorité plurielle sur la construction européenne. Le Parti communiste et les Verts ont réaffirmé avec une vigueur nouvelle, vendredi 2 janvier, leur opposition à la démarche commune de Lionel Jospin et de Jacques Chirac en faveur de l'Europe définie par les traités de Maastricht et d'Amsterdam.

Robert Hue a publié, vendredi, une *« déclaration »* réclamant solennellement l'organisation d'un référendum sur le traité d'Amsterdam. Après une campagne menée par *L'Humanité*, le texte du secrétaire national du PCF affirme qu'*« en France, c'est du peuple – et de lui seul – que procède la souveraineté nationale. (...) Il est donc naturel qu'il revienne au peuple de se prononcer par le suffrage universel. Un référendum est donc à mes yeux nécessaire »*. Refusant une *« Europe soumise aux marchés financiers »*, M. Hue souligne que son parti a *« engagé ses forces dans l'action pour une réorientation en ce sens de la construction européenne »*. En rappelant la manifestation communiste du 18 janvier à Paris contre l'Europe du traité d'Amsterdam, le secrétaire national annonce qu'il va demander à être reçu par le président de la République.

Sur un ton encore plus radical, les Verts ont déclaré dans un communiqué, vendredi, qu'ils *« rejetaient ce traité qui ne fait avancer ni la démocratie, ni les droits de l'Homme, ni le progrès social, ni la défense de l'environnement en Europe, et qui interdit pratiquement l'élargissement »* et ils affirment que leurs députés *« voteront contre, en Congrès ou à l'Assemblée nationale »*.

DANIEL VAILLANT : « SÛREMENT PAS »

Confronté à cette nouvelle perspective de fronde au sein de sa majorité, Lionel Jospin n'a personnellement fourni aucune indication sur la manière dont il conviendrait, à ses yeux, d'adapter la Constitution au traité d'Amsterdam. Un de ses proches, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a affirmé vendredi sur RTL, que l'*« adaptation »* de la Loi fondamentale ne se ferait *« sûrement pas sous forme de référendum »*.

Jacques Chirac, qui répondait, vendredi, aux vœux du Conseil constitutionnel, n'a pas précisé quelle méthode de révision il choisira. Le président de la République a toutefois rappelé que *« seules quelques dispositions »* du traité d'Amsterdam *« impliquaient une révision »*. Mais il a ajouté : *« Il ne faudrait pas que par le jeu de traités et de conventions des pans entiers de notre organisation institutionnelle échappent à ceux qui sont, seuls, investis du pouvoir constituant, je veux parler de la Nation et de ses représentants. Les transferts de souveraineté doivent être librement consentis. Ils ne doivent pas être subrepticement arrachés. »*

Des tirs de roquette contre l'ONU à Bagdad

LE SIÈGE de l'ONU à Bagdad a été attaqué à la roquette par des inconnus, dans la soirée du vendredi 2 janvier. L'attaque n'a pas fait de victimes. L'une des roquettes a touché un poste de sécurité devant le siège de l'ONU et l'autre a pénétré dans la cafétéria du bâtiment. Une *« enquête commune Irak-ONU »* a été ouverte, a indiqué un représentant de l'ONU. Un porte-parole officiel irakien a imputé l'attaque à des *« parties étrangères qui tentent de torpiller les relations entre l'Irak et la commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer »*.

Le 5 octobre 1997, des hommes armés avaient attaqué à Bagdad les bureaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des responsables du programme Pétrole contre nourriture. L'Irak avait rejeté sur l'Iran la responsabilité de cette attaque. – *(AFP)*

■ **ESPACE : la station orbitale** russe Mir a connu, vendredi 2 janvier, une nouvelle défaillance de son ordinateur central (après les sept de 1997), provoquant une panne du système d'orientation et une perte momentanée d'alimentation électrique. Les trois hommes à bord, les Russes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov et l'Américain David Wolf, ont réussi, dans la soirée, à réorienter la station grâce à ses moteurs auxiliaires, puis à remplacer l'unité informatique défaillante. – *(AFP)*

Le romancier Bernard Clavel refuse la Légion d'honneur

POUR L'HOMME de lettres ou l'artiste, les honneurs accordés par la République sont-il une gêne, une atteinte à ce sérieux affiché que la moquerie des pairs ou du public pourrait mettre à mal ? Visiblement, les nombreux médaillés de la Légion d'honneur du monde de la culture n'ont rien éprouvé de semblable cette année. Sauf un, l'écrivain Bernard Clavel, romancier à succès. Promu chevalier par Matignon, il a fait savoir par un communiqué à l'AFP, vendredi 2 janvier, qu'il déclinait cette offre, préférant rester *« dans le clan de ceux qui ont refusé »* la Légion d'honneur. Et de citer Berlioz, George Sand, Littré, Courbet, Daumier, Maupassant et *« l'un des écrivains qu*[il] *admire le plus, Marcel Aymé »*. Maurice Ravel, lui aussi, à deux reprises, avait refusé la distinction. Ce qui lui avait valu le mot fameux et cruel d'Erik Satie, en 1920 : *« L'essentiel n'est pas de refuser la Légion d'honneur, encore faut-il ne pas l'avoir méritée. »*

« J'ignore qui a pu me proposer, souligne l'écrivain, *mais c'est à coup sûr quelqu'un qui me connaît mal. J'ai refusé cette décoration il y a fort longtemps, lorsque Jacques Duhamel, alors ministre de la culture, voulait me la remettre. Quelques années plus tard, Roland Dorgelès, qui m'accueillait à l'Académie Goncourt, me pressait de l'accepter : "Vous serez le seul à ne pas l'avoir." J'ai répondu : "Ce sera une distinction." Je n'ai pas changé d'avis. Si j'acceptais aujourd'hui, ce serait me renier. »*

Tout le problème est évidemment de savoir si l'intéressé était au courant de la distinction qu'on avait l'intention de lui épingler sur la poitrine. Bernard Clavel nous a affirmé qu'il n'avait pas été contacté. L'eût-il été qu'il n'aurait pas eu besoin de ce geste spectaculaire. Pour l'écrivain, qui a démissionné de l'Académie Goncourt en 1977, les choses sont claires : *« Je veux être hors des sentiers battus, rester libre de dire ce que je veux »*, nous a-t-il précisé.

Du côté de Matignon, Henry Pradeaux, chef de cabinet de Lionel Jospin, confirme implicitement les propos de l'écrivain : *« C'est parfaitement son droit de refuser »*, a-t-il admis. La proposition avait été avancée par le service des décorations en juillet ; la demande de renseignements n'avait pas été remplie par l'écrivain, mais par la préfecture de Gironde et par la direction régionale des affaires culturelles. D'où la surprise de l'intéressé...

Patrick Kéchichian

Tirage du *Monde* daté samedi 3 janvier : 447 705 exemplaires.